



►►► **Comptes 2025**

de la ville de Sierre



COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément aux dispositions légales en la matière, nous soumettons à votre approbation les comptes de la commune de Sierre pour l'exercice 2025.

Ceux-ci ont été adoptés par le Conseil municipal lors de sa séance du 31 mars 2026.

Le rapport du réviseur, qui a examiné ces comptes et qui recommande de les approuver, figure également dans le présent fascicule.

COMPTE DE RÉSULTATS

Charges financières	-91'380'725
Revenus financiers	+107'500'123
Marge d'autofinancement	16'119'399
Amortissements	-13'721'145
Attributions aux fonds, financements spéciaux et capital propre	-2'689'151
Prélèvements sur les fonds, financements spéciaux et capital propre	+1'274'247
Excédent de revenus	983'349

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Total des dépenses	+26'136'879
Total des recettes	-2'205'766
Investissements nets	23'931'113

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Marge d'autofinancement	+16'119'399
Investissements nets	-23'931'113
Découvert de financement et recours théorique à l'emprunt	-7'811'715

Sierre, le 7 avril 2026

TABLE DES MATIERES

MESSAGE INTRODUCTIF	3 - 14
 APERÇUS DU COMPTE DE RÉSULTATS ET INVESTISSEMENTS	
Compte de résultats et investissements	15
Compte de résultats échelonné	16
Aperçu du bilan	17
Tableau de flux de trésorerie	18
Compte de résultats selon les tâches	19
Compte de résultats selon les natures	20
Compte des investissements selon les tâches	21
Compte des investissements selon les natures	22
Tableau des crédits d'engagement	23
Tableau des crédits supplémentaires	24
Aperçu des indicateurs financiers	25
 COMPTES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS	 27 - 62
 COMPTES DES INVESTISSEMENTS DÉTAILLÉS	 63 - 69
 BILAN DÉTAILLÉ	 70
 RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE RÉVISION	 71 - 72
 ANNEXES AUX COMPTES	
Principes pour la présentation et la tenue des comptes	73 - 77
Engagements conditionnels	78
Etat du capital propre	79
Tableau des provisions	80
Tableau des participations	81
Tableau des garanties	82
Tableau des immobilisations	83
Autorités communales (exécutif et législatif)	84 - 87
Commissions de l'exécutif	88 - 90
 MESSAGE EXPLICATIF	 91 - 132

Comptes 2025

Message du Conseil municipal au Conseil général

1. Les comptes 2025 de la ville de Sierre

Les comptes 2025 se soldent par un excédent de revenus de plus de CHF 980'000.—, contrastant avec le déficit de près de 3.8 millions qui avait été budgété. Ce résultat dépasse légèrement celui de l'exercice précédent, qui s'était soldé par un bénéfice de près de CHF 830'000.—.

Cette évolution s'explique principalement par plusieurs variations significatives. Les recettes fiscales des personnes physiques enregistrent une progression de 2.6 millions de francs. Cette hausse est largement portée par les impôts à la source gérés par le canton (+2.5 millions), dont la dynamique, observée depuis 2023, demeure soutenue. Les impôts dépendant de facteurs exogènes – notamment l'impôt sur les gains immobiliers, les droits de mutation ainsi que les successions et donations – affichent également une augmentation cumulée de plus de CHF 900'000.—. À l'inverse, les recettes liées à l'impôt sur le revenu reculent d'environ CHF 900'000.—, ce qui vient partiellement atténuer cette évolution favorable. Il convient enfin de relever qu'en comparaison avec les comptes 2024, les recettes fiscales présentent une diminution globale de 2.1 millions de francs, imputable en particulier au recul des impôts sur le bénéfice (-2 millions).

Le revenu net lié aux aménagements de production progresse de 1.4 million par rapport au budget. Il demeure toutefois en retrait de 1.9 million en comparaison avec le dernier boucllement, confirmant la volatilité de ces recettes.

Par ailleurs, un acompte de 1.6 million a été perçu de l'assurance bâtiments en lien avec les sinistres consécutifs aux crues du Rhône. Sur ce montant, 1.2 million impacte le résultat de fonctionnement, le solde étant affecté aux investissements. L'exercice bénéficie également d'une recette exceptionnelle d'environ CHF 800'000.— issue d'une succession sans héritier.

Le budget 2025 avait été élaboré durant l'été 2024 dans un contexte marqué par la gestion des conséquences des crues du Rhône. Sur les exercices 2024 et 2025, cet événement a engendré un coût net global de 1.3 million. Des charges résiduelles pourraient encore être enregistrées en 2026, bien que de manière plus limitée. Des incertitudes subsistent notamment quant à une éventuelle subvention cantonale aux coûts des mesures d'urgence, principe qui doit encore être décidé par les instances cantonales.

Au vu du résultat de l'exercice, le Conseil communal a décidé d'attribuer 1.5 million à la réserve de politique budgétaire. Cet instrument, introduit avec le passage au modèle comptable MCH2 en 2022, constitue un fonds de rééquilibrage qui permet de lisser les résultats sur les années et d'absorber les éventuels déficits futurs.

La marge d'autofinancement atteint 16.1 millions, en nette progression par rapport au budget (8.9 millions) et en hausse par rapport aux comptes 2024 (14.9 millions).

Le taux de réalisation des investissements bruts dépasse 120 %, tandis que les dépenses nettes atteignent près de 24 millions, soit une hausse d'environ 5.5 millions par rapport au budget. Plusieurs éléments expliquent cet écart par rapport aux prévisions. Le transfert d'un immeuble du patrimoine financier au patrimoine administratif, consécutif à la réaffectation d'un bâtiment utilisé par le service des parcs et jardins après les dégâts causés par les crues, représente un montant de 2.5 millions. Le projet du viaduc de Noës enregistre un excédent de 1.8 million lié à un avancement plus rapide que prévu, sans incidence sur le coût global. Les travaux du site de Borzuat ont, quant à eux, un impact net défavorable de 1.5 million, en raison d'un rythme d'exécution plus soutenu (+0.5 million) et de la non-perception d'un acompte de subvention cantonale dans l'exercice sous revue (-1 million). Enfin, l'aménagement de l'avenue des Platanes présente un écart de CHF 600'000.— résultant du report de dépenses initialement planifiées sur les exercices précédents.

Dans l'ensemble, les comptes 2025 confirment une situation financière solide, tout en invitant à poursuivre une gestion prudente dans un contexte qui demeure marqué par certaines incertitudes.

2. Impacts des crues du Rhône

Les exercices 2024 et 2025 ont été particulièrement marqués par les crues du Rhône. Le tableau ci-dessous présente les charges et recettes comptabilisées dans les différentes fonctions, sans tenir compte des écritures liées à la constitution et à la dissolution de la provision « Crue du Rhône ».

	2024		2025		Solde demeurant à charge de la ville (2024-2025)	Commentaire
	Charges	Recettes	Charges	Répartition recette assurance		
Comptes de résultat						
Administration générale	701'224.30	61'000.00	116'036.31	755'000.00	1'260.61	Interventions sur les bâtiments administratifs touchés
Ordre et sécurité publics	182'117.77	7'094.00	40'988.10		216'011.87	Remplacement de matériel du service du feu
Culture, sports et loisirs	221'788.48		31'905.60		253'694.08	Rééquipement complet des parcs & jardins
Prévoyance sociale	37'570.00				37'570.00	Permanence psychologique
Transports et télécom.	260'327.95		2'310.10	120'000.00	142'638.05	Sécurisation + nettoyage de parcelles touchées
Prot. environnement	507'517.96	275'567.70	130'592.65		362'542.91	Curage et pompage collecteurs eaux usées + digue de protection
Finances et impôts	378'561.55		4'927.85	370'000.00	13'489.40	Interventions sur les bâtiments du patrimoine financier touchés
Total	2'289'108.01	343'661.70	326'760.61	1'245'000.00	1'027'206.92	

Comptes d'investissement

Administration générale	724.25		1'321'592.00	420'000.00	902'316.25	Interventions sur les bâtiments administratifs touchés
Ordre et sécurité publics	182'780.38	43'472.00	149'578.85		288'887.23	Remplacement de véhicules et équipements du service du feu
Culture, sports et loisirs	527'428.30	560'573.40	288'434.05		255'288.95	Remplacement de véhicules et machines des parcs & jardins
Prot. environnement	64'562.10				64'562.10	Remplacement de moloks
Total	775'495.03	604'045.40	1'759'604.90	420'000.00	311'054.53	
Total résultat et invest.	3'064'603.04	947'707.10	2'086'365.51	1'665'000.00	1'338'261.45	

Des charges et des recettes en lien avec les crues du Rhône pourraient encore être enregistrées dans les comptes 2026, mais dans une mesure limitée. Les frais résiduels devraient en effet demeurer marginaux.

S'agissant des recettes, les participations définitives de l'assurance aux frais de réfection des bâtiments touchés sont encore en cours de détermination. L'exercice 2025 a toutefois enregistré un acompte, qui devrait être relativement proche du montant final perçu. Par ailleurs, le canton a octroyé un prêt correspondant à 30 % des coûts résiduels des mesures prioritaires restant à la charge de la ville. Ce prêt pourrait être converti en subvention, sous réserve d'une décision en ce sens des instances cantonales.

3. Variations majeures du compte de résultat

3.1. Comparaison avec les comptes 2024

Les variations majeures, entre les comptes 2025 et 2024, concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables) :

0220.4309.00	Autres recettes		-374 969
0220.4390.00	Successions à défaut d'héritier		738 878
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation		-119 638
0291.3144.00	Entretien divers bâtiments administratifs		440 062
0291.4260.00	Remboursement et participations de tiers		755 000
1500.3010.00	Traitements Service du feu		-159 872
1621.3631.00	Transfert fonds abris PC au canton	-400 000	
1621.4500.00	Prélèvement au fonds abris PC	400 000	0
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant primaire		-619 878
2130.4612.00	Frais d'écologie		170 676
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	1 003 162	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES	-115 148	888 014
3420.3111.00	Outillage Parcs et Jardins		101 971
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional		-156 936
5230.3631.00	Institutions pour handicapés		130 469
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration curatelle		-195 102
5720.3637.00	Aide sociale		-332 978
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines		474 535
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)		-110 731
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation (eau)		198 443
7200.3143.00	Entretien collecteurs	122 090	
7200.3632.00	STEP de Noës	-401 751	
7200.4240.00	Taxes de quantité	107 376	
7200.4240.01	Taxes de base	519 934	347 649
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets		-115 776
7410.3142.01	Rhône entretien berges et lit majeur		246 164
7690.3132.01	Surveillance et assainissement		1 070 444
7690.3511.00	Dotation fonds Energie et Climat		500 000
7910.3119.00	Provision crue du Rhône		1 200 000
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	-204 934	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	-2 008 147	
8710.4451.00	Energie restitution FM Gougria SA	185 783	-2 027 298
9100.3181.00	Pertes fiscales		417 503
9100.4022.00	Impôt prest capital prévoyance prof	-140 466	
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers	227 222	
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	173 377	
9100.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF)	146 130	406 263
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	-2 079 599	
9110.4011.00	Impôt sur le capital	-299 329	-2 378 927
9300.4621.10	Péréquation financière		136 237
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés		126 516
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier		344 050
9631.3439.04	Frais d'actes		131 692
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers		370 000
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)		153 420
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-505 317	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	-332 241	

9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	-271 750	
9900.3660.20	Amortissement, Subv. d'investissement	-287 126	-1 396 434
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire		100 000
Total			1 459 447

3.2. Comparaison avec le budget 2025

Les variations majeures, entre les comptes 2025 et le budget, concernent essentiellement les comptes suivants (les chiffres négatifs correspondent à des écarts défavorables) :

0220.4390.00	Successions à défaut d'héritier		771 135
0291.4260.00	Remboursement et participations de tiers		755 000
1110.3632.00	Participation PRVC		356 217
1621.3631.00	Transfert fonds abris PC au canton	-400 000	
1621.4500.00	Prélèvement au fonds abris PC	400 000	0
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant primaire		-373 718
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers		104 438
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)		-284 828
5451.4632.00	Contribution des communes à la curatelle		114 930
5720.3637.00	Aide sociale		-126 846
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales		-253 541
6150.3130.03	Travaux en régie (travaux publics)		-267 245
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines		171 291
6150.4260.01	Remboursement dommages		105 816
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux		146 504
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	164 803	
7100.4250.00	Ventes d'eau	-243 082	-78 279
7200.3632.00	STEP de Noës	155 343	
7200.4240.01	Taxes de base	431 911	587 254
7300.3130.06	Déchetteries	101 500	
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	165 324	266 824
7410.4631.00	Subventions cantonales		519 564
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de production	497 722	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	769 614	
8710.4451.00	Energie restitution FM Gougria SA	166 067	1 433 402
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA		400 000
9100.3181.00	Pertes fiscales		134 083
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	-898 732	
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	2 460 493	
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers	277 000	
9100.4023.00	Droits de mutations	453 135	
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	203 636	
9100.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF)	154 486	2 650 018
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	-265 120	
9110.4021.00	Impôt foncier	111 288	-153 832
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme		-141 468
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers		370 000
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)		237 310
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	-220 619	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	-512 800	
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	114 649	
9900.3660.20	Amortissement, Subv. d'investissement	236 232	-382 538
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire		-1 500 000
Total			5 561 490

4. Comptes de résultat

4.1. Comparaison comptes - budget

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Variations</i>	
Revenus	108'774'370	102'207'050	6'567'320	6.43%
Charges	107'791'021	105'989'500	1'801'521	1.70%
Excédent de revenus (-charges)	983'349	-3'782'450	4'765'799	

4.2. Ecarts constatés par rapport au budget dans les différentes fonctions

Les écarts reportés ci-dessous se rapportent au résultat net de chacune des 10 fonctions du plan comptable. Un montant positif rend compte d'un écart favorable (diminution nette des charges pour les fonctions déficitaires ou augmentation nette des recettes pour les fonctions excédentaires).

0. Administration générale	1'226'560
1. Ordre et sécurité publics, défense	427'896
2. Formation	-127'785
3. Culture, sports et loisirs, églises	-137'279
4. Santé	-331'989
5. Prévoyance sociale	135'404
6. Transports et télécommunications	71'537
7. Protection environnement et aménagement territoire	511'750
8. Économie publique	1'913'355
9. Finances et impôts	1'076'351
Amélioration du résultat	4'765'799

4.3. Comptes de résultat par nature (en milliers de francs)

Considérés par nature, les charges et revenus ont évolué comme suit par rapport au budget et aux comptes 2025.

<i>Charges par nature</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2024</i>	<i>Ecart</i>
30. Charges du personnel	19'397	19'302	95	18'739	659
31. Biens, services, autres charges d'exploitation	27'165	27'915	-750	30'941	-3'776
33. Amortissements du patrimoine administratif	12'678	12'273	405	11'470	1'208
34. Charges financières	1'234	1'117	118	1'635	-401
35. Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'189	1210	-21	1545	-356
36. Charges de transfert	38'607	38'049	558	37'136	1'472
38. Charges extraordinaires	1'500	0	1'500	1'600	-100
39. Imputations internes	6'020	6'123	-103	6'063	-43
Total	107'791	105'990	1'802	109'129	-1'338

<i>Revenus par nature</i>	<i>Comptes 2025</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Ecart</i>	<i>Comptes 2024</i>	<i>Ecart</i>
40. Revenus fiscaux	57'949	55'560	2'389	60'180	-2'231
41. Patentes et concessions	1'237	1'276	-39	1'259	-22
42. Taxes	27'150	24'557	2'592	27'373	-224
43. Revenus divers	834	91.5	743	504	331
44. Revenus financiers	7'574	6'831	743	7'075	499
45. Prélèv. sur fonds et financements spéciaux	1'274	2'070	-796	1'280	-5
46. Revenus de transferts	6'736	5'697	1'039	6'224	511
49. Imputations internes	6'020	6'123	-103	6'063	-43
Total	108'774	102'207	6'567	109'958	-1'184

5. Charges de personnel

La ventilation des charges du personnel, y compris les charges sociales, se présente comme suit :

	Autorités et commissions		Collaborateurs communaux		Autres charges du personnel		Personnel enseignant non financé par l'Etat		Total	
	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %	en CHF	var. %
2021	630'243		14'335'147		684'114		1'114'137		16'763'641	
2022	640'781	1.67	14'867'400	3.71	361'349	-47.18	1'258'095	12.92	17'127'625	2.17
2023	616'299	-3.82	15'680'498	5.47	316'367	-12.45	1'399'113	11.21	18'012'277	5.17
2024	625'228	1.45	16'249'719	3.63	325'153	2.78	1'538'538	9.97	18'738'637	4.03
2025	710'163	13.58	16'703'072	2.79	326'303	0.35	1'657'632	7.74	19'397'170	3.51
B 2025	738'350		16'508'700		345'000		1'709'900		19'301'950	

A noter qu'avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 dès 2022, la ventilation des charges du personnel entre les différentes catégories figurant dans le tableau ci-dessus a été légèrement modifiée. Ceci explique notamment l'importante différence que l'on observe dans la catégorie des *autres charges du personnel*, qui se réduisent de 47.18 % entre les comptes 2021 et les comptes 2022.

5.1. Départs et engagements de personnel

Ont pris leur retraite :

Jean-Antoine Von Roten, informaticien de réseau

Yves Constantin, concierge au service de la direction des écoles

Joël David, responsable informatique

Christian Broccard, responsable des infrastructures sportives.

Ont quitté le service communal :

Sven Minder, collaborateur au service de la voirie

Laura Bachmann, adjointe de direction des écoles primaires germanophones

Nuong Egger, chargée de projet au service de l'édilité, urbanisme et aménagement du territoire

Eric Masserey, chef jardinier au service des parcs et jardins

Julie Zufferey, collaboratrice administrative au service culture, sport et intégration.

Les collaborateurs suivants ont été engagés :

François Perruchoud, adjoint du commandant du feu et responsable de la sécurité civile

Julien Devanthéry, délégué à la jeunesse au service de la direction des écoles

Antonio Di Salvo, collaborateur au service de la voirie

Jessica Silva, responsable administrative du secrétariat de la chancellerie

Rogério Olaio, collaborateur au service de la voirie

Nadine Bétrisey, responsable du support et des infrastructures au service informatique

Perrin Jean-Yves, responsable des systèmes d'information et de la gestion documentaire au service informatique

Milan Cikiric, sapeur-pompier permanent et collaborateur administratif au service du feu

Andy Bonnard, agent d'exploitation au service de la direction des écoles

Marcin Ostrowski, chargé de projet construction au service de l'édilité, urbanisme et aménagement du territoire

Michelle Leiggner, adjointe de direction des écoles primaires germanophones

Thierry Karrer, responsable des piscines.

5.2. Répartition des effectifs dans les services

Le tableau qui suit indique, non pas le nombre de personnes employées, mais le nombre de postes équivalents à un emploi à plein temps (EPT), qui s'élève à 128 EPT pour 2025.

Services	EPT 2025	EPT 2024	Différence 2025-2024	EPT 2023
Chancellerie – Info. – Prom. éco	9.4	8.4	+1.00	9.7
Ressources humaines	2.0	2.0		
Concierges	5.6	5.6		5.6
Feu (<i>y compris PC en 2023</i>)	6.5	4.5	+2.00	7.4
Direction des écoles	9.9	9.9		9.1
Affaires culturelles et sportives	4.3	4.3		3.6
Bibliothèque	5.2	5.05	+0.15	5.05
Théâtre Les Halles	4.5	4.5		4.5
Piscines municipales	5.2	5.2		4.2
Patinoires	2.4	2.4		2.4
Finances	2.0	2.0		2.4
Contributions, cadastre et contrôle hab.	9.9	9.9		9.5
Total administration	66.90	63.75		63.45
Administration services techniques	16.4	16.4		15.2
Parcs & jardins	14.0	14.0		14.0
Voirie	32.0	32.0		32.0
Total services techniques	62.40	62.40		61.20
Total général	129.30	126.15		124.65

L'évolution de l'effectif entre 2024 et 2025 se décompose de la manière suivante :

- +1.0 EPT à la chancellerie,
- + 0.15 EPT à la bibliothèque-médiathèque,
- + 2.0 EPT au service du feu, dont 1.0 EPT est intégralement couvert par une nouvelle convention de collaboration conclue avec une entreprise industrielle de la place.

Ne sont pas compris dans ces effectifs le personnel de nettoyage, les auxiliaires rattachés aux différents services, les apprentis et stagiaires ainsi que le personnel temporaire.

6. Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement se présente de la manière suivante :

Revenus financiers	107'500'123
Charges financières	91'380'725
Marge d'autofinancement	16'119'399

En ce qui concerne l'évolution de la couverture des investissements par les marges d'autofinancement, la situation est la suivante :

<i>Année</i>	<i>Marge d'autofinancement</i>	<i>Investissements nets</i>	<i>Taux de couverture (en %)</i>
2016	9'314'538	18'446'570	50.49
2017	8'467'443	18'810'988	45.01
2018	13'452'652	18'947'059	71.00
2019	11'626'812	14'783'896	78.65
2020	7'074'406	9'938'771	71.18
2021	6'892'329	9'986'236	69.02
2022	11'435'891	9'256'408	123.55
2023	15'134'907	13'639'721	110.96
2024	14'920'568	15'714'714	94.95
2025	16'119'399	23'931'113	67.36

En dix ans, la municipalité a investi un montant net de CHF 153'455'477. Ces dépenses ont été payées majoritairement par les marges d'autofinancement successives dont le total s'élève à CHF 114'438'944. Les investissements des dix dernières années ont ainsi été autofinancés à hauteur de 74.57 %.

7. Comptes d'investissements

Les compte d'investissements se présentent comme suit :

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Variations</i>	
Dépenses	26'136'879	21'451'400	4'685'479	21.84%
Recettes	2'205'766	2'972'000	-766'234	-25.78%
Investissements nets	23'931'113	18'479'400	5'451'713	

Le taux de réalisation des investissements bruts budgétisés s'élève à 122 % pour l'exercice 2025. Il était de quelque 99 % pour l'exercice 2024.

7.1. Principaux investissements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2025 se rapportent aux objets suivants :

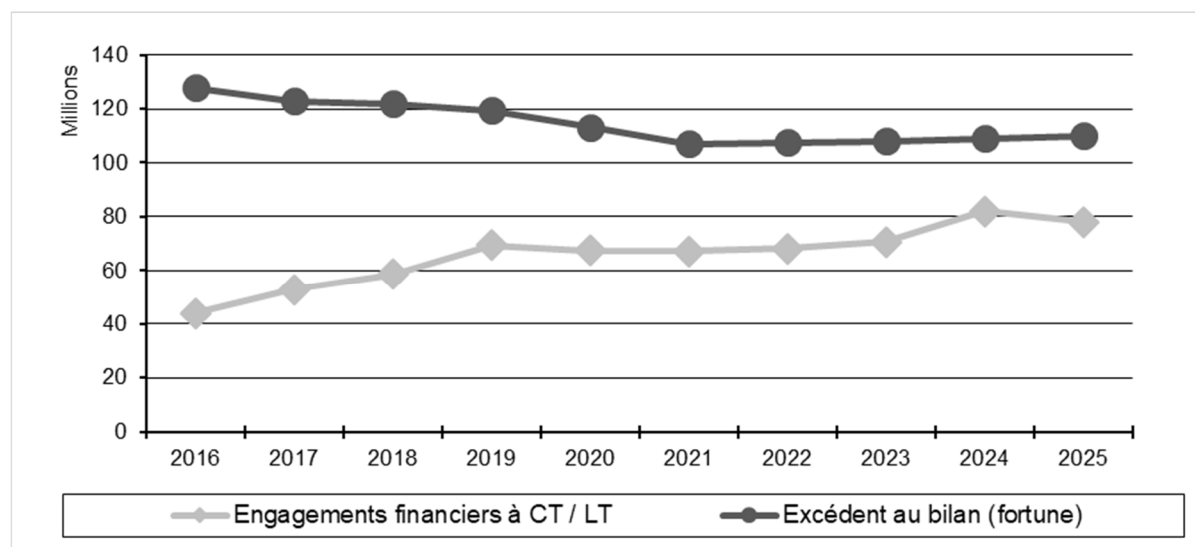
Grande barre Borzuat	5'021'131
Viaduc de Noës, assainissement	2'605'939
Transfert de patrimoine financier vers administratif	2'478'400
Divers aménagements de routes	1'176'757
Avenue Max-Huber	1'090'330
Serres	1'000'000
Avenue des Platanes	804'364
Eclairage public	701'911
Réfection bâtiments administratifs	672'891
Véhicules du service du feu	664'360
Total	16'216'083

Ces investissements représentent 62 % des investissements bruts.

8. Evolution des engagements et du capital propre

8.1. Evolution historique des engagements financiers à courts/longs termes et de l'excédent au bilan (fortune)

Malgré le changement de plan comptable, en 2022, les rubriques considérées dans le tableau ci-dessous demeurent pleinement comparables (comptes 0000.201, 0000.206 et 0000.299), ce qui permet de renseigner le lecteur sur l'évolution durant les 10 dernières années de deux paramètres importants.



8.2. Engagements financiers au 31 décembre 2025

Bailleurs de fonds	début	fin	Taux %	montant	intérêt annuel
BCVs	25.08.2016	25.08.2026	0.6	4'000'000	24'000
BCVs	22.12.2016	20.12.2030	0.88	5'000'000	44'000
BCVs	21.07.2017	21.07.2027	0.77	4'000'000	30'800
BCVs	25.08.2017	24.08.2029	0.95	8'000'000	76'000
BCVs	24.09.2018	22.09.2028	0.83	3'000'000	24'900
BCVs	24.09.2018	24.09.2030	1.02	3'000'000	30'600
Caisse pension Migros	26.06.2019	26.06.2031	0.375	7'000'000	26'300
BCVs	08.10.2020	08.10.2032	0.32	5'000'000	16'000
Suva	08.07.2022	08.07.2030	1.898	4'000'000	75'900
BCVs	23.09.2022	23.09.2028	2.33	6'000'000	139'800
BCVs	28.09.2023	28.09.2032	2.12	4'000'000	84'800
BCVs	29.08.2024	29.08.2034	1.12	5'000'000	56'000
Suva	25.10.2024	25.10.2033	1.33	6'000'000	79'800
BCGe	13.11.2024	13.11.2035	1.26	10'000'000	126'000
BCVs	22.12.2025	22.03.2026	0.67	4'000'000	
Crédits LIM				45'000	
Total				78'045'000	834'900

Précisons encore que la commune s'est portée caution de divers prêts. Le détail de ces engagements figure en annexe aux comptes.

8.3. Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels sont publiés dans le présent fascicule, en annexe au bilan.

Pour le surplus, il y a lieu de mentionner l'engagement pris par la ville à l'égard des collaborateurs qui étaient en fonction à la date du changement de caisse de pension (passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations au 1^{er} avril 2012). Ce changement de primauté va entraîner pour ces personnes une diminution des avoirs de libre passage, que le Conseil municipal a décidé de compenser. Cette mesure ne sera toutefois exigible qu'à la date de départ à la retraite, et ceci pour autant que le collaborateur soit encore au service de la ville à cette échéance.

9. Indicateurs financiers

L'article 42 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo) énumère les huit indicateurs financiers qui doivent être publiés dans les comptes annuels, afin d'évaluer la situation financière des communes valaisannes. Les références, mentionnées entre parenthèses en regard de certains chiffres utilisés dans les calculs, correspondent aux classifications par nature des chiffres en question. Elles permettent de retrouver ces derniers dans le tableau de la page 20, pour le compte de résultats, et dans celui de la page 17, pour le bilan. A noter que les chiffres retenus pour le calcul des indicateurs financiers se basent sur la moyenne des années n et n-1.

9.1. Taux d'endettement net

Ce ratio calcule la dette nette en % des revenus fiscaux. Il renseigne sur la part des revenus fiscaux annuels qui serait nécessaire pour amortir la dette nette. Avec un résultat de 49.12 % considéré comme « bon », la commune obtient l'appréciation maximale, tout comme depuis 2022.

Dette nette (0000.20 ./ 0000.10)	29'012'572	= 49.12 %
Revenus fiscaux (nature 40)	59'064'743	

9.2. Degré d'autofinancement

Ce ratio calcule l'autofinancement en % des investissements nets. Il renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens. La ville obtient un résultat de 78.29 %. Ce taux est en baisse par rapport aux précédents exercices, notamment en raison d'un niveau d'amortissements très élevé.

Selon les critères du MCH2, un résultat inférieur à 80 % est classé dans la catégorie « récession ». Dans ce contexte, ce terme ne reflète pas directement la santé financière de la commune : il indique plutôt que dans un contexte conjoncturel défavorable, les collectivités publiques sont encouragées à investir davantage afin de soutenir l'économie et de limiter la durée du ralentissement.

Marge d'autofinancement	15'591'983	= 78.29 %
Investissements nets	19'822'914	

L'évolution historique de ce ratio peut être consultée sous le point 6 « Marge d'autofinancement ».

9.3. Part des charges d'intérêts

Ce ratio calcule les charges d'intérêts nets en % des revenus courants. Par « revenus courants », et de manière simplifiée, il faut entendre les revenus totaux diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (nature 49). Ce ratio renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Avec un résultat de 0.53 % considéré comme « bon », la commune obtient l'appréciation maximale.

Charges d'intérêts nets (natures 340 ./. 440)	543'297	= 0.53 %
Revenus courants (natures 4 ./. 47 ./. 49)	103'324'661	

9.4. Dette brute par rapport aux revenus

Ce ratio calcule la dette brute en % des revenus courants. Par « revenus courants », et de manière simplifiée, il faut entendre les revenus totaux diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (nature 49). Ce ratio renseigne sur le niveau de la dette par rapport à la capacité de la collectivité publique à générer des recettes. La ville obtient un résultat de 88.30 % considéré comme « bon », l'appréciation maximale étant « très bon » dès lors que cet indicateur passe sous la barre des 50 %. Ce ratio connaît une légère détérioration par rapport aux comptes 2024 (84.07 %).

Dette brute (0000.200 + 0000.201 + 0000.206)	91'236'151	= 88.30 %
Revenus courants (natures 4 ./. 47 ./. 49)	103'324'661	

9.5. Proportion des investissements

Ce ratio calcule les investissements bruts en % des dépenses totales. Les « dépenses totales » additionnent les investissements bruts et les charges de résultat courantes. De manière simplifiée, on entend par « charges courantes » les éléments qui ont une influence sur les liquidités, en excluant donc les opérations purement comptables. Ce ratio renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique. La ville obtient un résultat de 20.43 % considéré comme « effort d'investissement élevé ». Cette appréciation s'applique aux taux compris entre 20 et 30 %.

Investissements bruts	22'212'844	= 20.43 %
Dépenses totales	108'740'586	

9.6. Part du service de la dette

Ce ratio calcule le service de la dette en % des revenus courants. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la dette (intérêts nets et amortissements) et mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur les comptes. La ville obtient un résultat de 13.08 % considéré comme « charge acceptable ». Ce ratio se détériore légèrement depuis le dernier boucllement, puisqu'il était de 12.31 % en 2024.

Service de la dette (natures 340 ./. 440 + 33 + 366)	13'516'732	= 13.08 %
Revenus courants (natures 4 ./. 47 ./. 49)	103'324'661	

9.7. Dette nette par habitant

Ce ratio calcule la dette nette, c'est-à-dire les capitaux de tiers diminués du patrimoine financier, divisée par le nombre d'habitants. En 2025, la dette nette par habitant s'établit à CHF 1'635.–, contre CHF 1'425.– en 2024, CHF 1'468.– en 2023 et CHF 1'520.– en 2022, ce qui est considérée comme un « endettement moyen ».

Notons à cet égard qu'il existe également un indicateur qui calcule l'endettement selon une autre logique et qui est parfois utilisé en comptabilité publique sous le nom de « Dette nette 2 par habitant ».

Dette nette (0000.20 ./. 0000.10)	29'012'572	= 1'635
Nombre habitants selon STATPOP	17'746	

9.8. Taux d'autofinancement

Ce ratio calcule l'autofinancement en % des revenus courants. Par « revenus courants », et de manière simplifiée, il faut entendre les revenus totaux diminués des subventions à redistribuer (nature 47) et des imputations internes (49). Ce ratio renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements. La ville obtient un résultat de 15.02 % considéré comme « moyen ». Il s'améliore légèrement par rapport au précédent boucllement (14.62 %).

Marge d'autofinancement	15'519'983	= 15.02 %
Revenus courants (natures 4 ./ 47 ./ 49)	103'324'661	

10. Conclusion

Pour la quatrième année consécutive, les comptes bouclent sur des chiffres noirs, malgré des prévisions initialement déficitaires. Cette évolution positive permet de consolider l'assise financière de la commune et de renforcer sa capacité à faire face aux engagements présents et futurs.

Ce résultat traduit à la fois le dynamisme des recettes et la gestion rigoureuse menée par les autorités communales. Il constitue un signal favorable pour la stabilité financière de la ville de Sierre, tout en confirmant la pertinence des choix opérés en matière de pilotage budgétaire.

Il convient toutefois de considérer ces éléments dans un contexte économique qui demeure, par nature, incertain et susceptible d'évolutions rapides. Les fluctuations conjoncturelles, ainsi que la progression de certaines charges sur lesquelles la commune dispose de marges de manœuvre limitées, appellent à maintenir une approche mesurée.

Dans ce cadre, le Conseil municipal entend poursuivre une politique financière fondée sur la prudence, la maîtrise des coûts et l'anticipation des risques, afin de préserver durablement l'équilibre entre qualité des prestations, développement des infrastructures et solidité des finances communales.


Pierre Berthod
Président


Benoît Emery
Secrétaire municipal

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	93'758'270.78	91'227'200.00	91'380'724.52
Revenus financiers	+ CHF	108'678'838.64	100'136'650.00	107'500'123.04
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	14'920'567.86	8'909'450.00	16'119'398.52
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	14'920'567.86	8'909'450.00	16'119'398.52
Amortissements planifiés	- CHF	12'225'724.00	13'552'000.00	13'721'145.21
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	1'545'000.00	1'210'300.00	1'189'151.16
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	1'279'624.44	2'070'400.00	1'274'246.65
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	1'600'000.00	-	1'500'000.00
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	3'782'450.00	-
Excédent de revenus	= CHF	829'468.30	-	983'348.80
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	18'288'808.91	21'451'400.00	26'136'879.39
Recettes	- CHF	2'574'094.80	2'972'000.00	2'205'766.00
Investissements nets	= CHF	15'714'714.11	18'479'400.00	23'931'113.39
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	14'920'567.86	8'909'450.00	16'119'398.52
Investissements nets	- CHF	15'714'714.11	18'479'400.00	23'931'113.39
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	794'146.25	9'569'950.00	7'811'714.87
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Compte 2025
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	18'738'637.48	19'301'950.00	19'397'170.36
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	30'940'986.14	27'915'100.00	27'164'608.45
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	11'470'082.00	12'273'000.00	12'678'377.21
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	1'545'000.00	1'210'300.00	1'189'151.16
36 Charges de transferts	CHF	37'135'785.50	38'049'200.00	38'607'416.07
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	99'830'491.12	98'749'550.00	99'036'723.25
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	60'180'400.77	55'560'000.00	57'949'085.60
41 Patentes et concessions	CHF	1'258'601.60	1'276'000.00	1'236'759.40
42 Taxes	CHF	27'373'289.66	24'557'200.00	27'149'593.61
43 Revenus divers	CHF	503'833.94	91'500.00	834'434.32
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	1'279'624.44	2'070'400.00	1'274'246.65
46 Revenus de transferts	CHF	6'224'430.67	5'697'200.00	6'735'920.07
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	96'820'181.08	89'252'300.00	95'180'039.65
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-3'010'310.04	-9'497'250.00	-3'856'683.60
34 Charges financières	CHF	1'635'072.32	1'116'500.00	1'234'217.34
44 Revenus financiers	CHF	7'074'850.66	6'831'300.00	7'574'249.74
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	5'439'778.34	5'714'800.00	6'340'032.40
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		2'429'468.30	-3'782'450.00	2'483'348.80
38 Charges extraordinaires	CHF	1'600'000.00	-	1'500'000.00
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-1'600'000.00	-	-1'500'000.00
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	829'468.30	-3'782'450.00	983'348.80

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2024

Etat 31.12.2025

1	Actif	229'765'523.67	227'275'087.59
	Patrimoine financier	87'725'964.83	75'025'560.57
100	Disponibilités et placements à court terme	13'890'041.64	4'983'780.26
101	Créances	29'785'750.69	25'869'039.12
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	6'927'602.75	7'602'786.44
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	465'016.00	450'016.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	36'657'553.75	36'119'938.75
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	142'039'558.84	152'249'527.02
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	114'444'508.41	124'191'659.68
142	Immobilisations incorporelles	206'624.33	202'503.59
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	26'254'958.00	26'291'208.00
146	Subventions d'investissement	1'133'468.10	1'564'155.75
2	Passif	229'765'523.67	227'275'087.59
	Capitaux de tiers	113'032'679.36	107'743'989.97
200	Engagements courants	11'154'751.31	11'212'550.94
201	Engagements financiers à court terme	8'000'000.00	8'000'000.00
204	Passifs de régularisation	7'125'550.71	7'143'580.39
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	74'060'000.00	70'045'000.00
208	Provisions à long terme	10'867'737.84	9'918'219.14
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'824'639.50	1'424'639.50
	Capital propre	116'732'844.31	119'531'097.62
29	Capital propre	116'732'844.31	119'531'097.62

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passifs Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
Résultat ordinaire du compte de résultats			2'483'348.80
Résultat extraordinaire du compte de résultats			-1'500'000.00
Amortissements planifiés		+	13'721'145.21
Attributions aux fonds et financements spéciaux		+	1'189'151.16
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-	1'274'246.65
Réévaluations des prêts du PA		+	-
Réévaluations des participations du PA		+	-
Attributions au capital propre		+	1'500'000.00
Prélèvements sur le capital propre		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			16'119'398.52
Dépenses d'investissements			
50 Immobilisations corporelles		-	24'337'597.82
51 Investissements pour le compte de tiers		-	-
52 Immobilisations incorporelles		-	263'424.92
54 Prêts		-	-
55 Participations et capital social		-	-
56 Propres subventions d'investissement		-	1'535'856.65
57 Subventions d'investissement redistribuées		-	-
Recettes d'investissements			
60 Transferts au patrimoine financier		+	-
61 Remboursements		+	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63 Subventions d'investissement acquises		+	2'205'766.00
64 Remboursement de prêts		+	-
65 Transferts de participations		+	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		+	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-23'931'113.39
	Etat 31.12.2024	Etat 31.12.2025	
100 Disponibilités et placements à court terme	13'890'041.64	4'983'780.26	
101 Créances	29'785'750.69	25'869'039.12	3'916'711.57
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	6'927'602.75	7'602'786.44	-675'183.69
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	465'016.00	450'016.00	15'000.00
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	36'657'553.75	36'119'938.75	537'615.00
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-	-
200 Engagements courants	11'154'751.31	11'212'550.94	57'799.63
201 Engagements financiers à court terme	8'000'000.00	8'000'000.00	-
204 Passifs de régularisation	7'125'550.71	7'143'580.39	18'029.68
205 Provisions à court terme	-	-	-
206 Engagements financiers à long terme	74'060'000.00	70'045'000.00	-4'015'000.00
208 Provisions à long terme	10'867'737.84	9'918'219.14	-949'518.70
209 Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	1'824'639.50	1'424'639.50	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-1'094'546.51
29 Capital propre	116'732'844.31	119'531'097.62	
Variation des liquidités et placements à court terme			-8'906'261.38
100 Disponibilités et placements à court terme	13'890'041.64	4'983'780.26	-8'906'261.38

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	8'504'620.75	961'906.09	8'190'800.00	591'500.00	8'384'367.95	2'011'627.66
1	Ordre et sécurité publics, défense	5'607'709.02	1'670'013.78	6'001'050.00	1'512'700.00	6'150'550.66	2'090'096.58
2	Formation	16'115'978.55	2'504'766.98	15'841'350.00	2'434'200.00	16'119'849.03	2'584'913.93
3	Culture, sports et loisirs, église	11'638'238.14	1'439'146.37	11'518'300.00	1'564'200.00	11'570'242.89	1'478'864.07
4	Santé	5'079'673.08	2'662.50	4'945'000.00	2'500.00	5'277'640.66	3'151.75
5	Prévoyance sociale	11'664'035.04	426'865.60	12'073'350.00	340'000.00	12'102'716.88	504'770.40
6	Trafic et télécommunications	11'541'779.00	5'034'027.85	11'031'700.00	4'952'500.00	11'179'140.35	5'171'476.89
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	15'225'755.46	10'073'487.30	13'332'800.00	10'654'350.00	12'586'203.71	10'419'504.11
8	Economie publique	8'278'382.74	18'874'455.17	8'961'600.00	15'718'500.00	8'408'120.47	17'078'375.39
9	Finances et impôts	15'472'823.00	68'971'131.44	14'093'550.00	64'436'600.00	16'012'188.29	67'431'588.91
Total des charges et des revenus		109'128'994.78	109'958'463.08	105'989'500.00	102'207'050.00	107'791'020.89	108'774'369.69
Excédent de charges			-		3'782'450.00		-
Excédent de revenus		829'468.30		-		983'348.80	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		18'738'637.48		19'301'950.00		19'397'170.36	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		30'940'986.14		27'915'100.00		27'164'608.45	
33 Amortissements du patrimoine administratif		11'470'082.00		12'273'000.00		12'678'377.21	
34 Charges financières		1'635'072.32		1'116'500.00		1'234'217.34	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		1'545'000.00		1'210'300.00		1'189'151.16	
36 Charges de transferts		37'135'785.50		38'049'200.00		38'607'416.07	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		1'600'000.00		-		1'500'000.00	
39 Imputations internes		6'063'431.34		6'123'450.00		6'020'080.30	
40 Revenus fiscaux			60'180'400.77		55'560'000.00		57'949'085.60
41 Patentes et concessions			1'258'601.60		1'276'000.00		1'236'759.40
42 Taxes			27'373'289.66		24'557'200.00		27'149'593.61
43 Revenus divers			503'833.94		91'500.00		834'434.32
44 Revenus financiers			7'074'850.66		6'831'300.00		7'574'249.74
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			1'279'624.44		2'070'400.00		1'274'246.65
46 Revenus de transferts			6'224'430.67		5'697'200.00		6'735'920.07
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			6'063'431.34		6'123'450.00		6'020'080.30
Total des charges et des revenus		109'128'994.78	109'958'463.08	105'989'500.00	102'207'050.00	107'791'020.89	108'774'369.69
Excédent de charges			-		3'782'450.00		-
Excédent de revenus		829'468.30		-		983'348.80	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	255'606.61	-	698'000.00	-	3'659'315.08	431'945.90
1	Ordre et sécurité publics, défense	767'343.78	43'472.00	1'145'600.00	-	1'597'566.59	450'000.00
2	Formation	5'685'222.80	803'403.00	6'814'300.00	1'387'000.00	6'738'874.24	338'551.50
3	Culture, sports et loisirs, église	2'222'559.72	560'573.40	2'682'000.00	121'000.00	2'429'699.19	160'555.00
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	5'720'802.69	263'754.25	6'018'000.00	700'000.00	8'819'430.52	187'740.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	3'317'273.31	902'892.15	4'093'500.00	764'000.00	2'891'993.77	636'973.60
8	Economie publique	320'000.00	-	-	-	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		18'288'808.91	2'574'094.80	21'451'400.00	2'972'000.00	26'136'879.39	2'205'766.00
Excédent de dépenses			15'714'714.11		18'479'400.00		23'931'113.39
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte des investissements selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Compte 2025	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		17'261'131.06		19'487'400.00		24'337'597.82	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		239'356.05		250'000.00		263'424.92	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		320'000.00		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		468'321.80		1'714'000.00		1'535'856.65	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			2'574'094.80		2'972'000.00		2'205'766.00
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		18'288'808.91	2'574'094.80	21'451'400.00	2'972'000.00	26'136'879.39	2'205'766.00
Excédent de dépenses			15'714'714.11		18'479'400.00		23'931'113.39
Excédent de recettes		-		-		-	

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires

OGFCo, art. 81 et 82

Ouvrage	Date de la décision initiale	Crédit d'engagement					Utilisation du crédit d'engagement			Solde disponible net	Réf. page n°
		Crédit initial	Crédits complémentaires		Subvent. et particip. de tiers	Part à charge de la ville	Paielements effectués 31.12.2025	Montants de tiers reçus 31.12.2025	Coût net pour la ville 31.12.2025		
			date	montant							
Station de pompage de Tschüdangna	04.06.03-CG	4'448'000	29.06.10-CM*	989'373	948'000	4'489'373	2'480'258		2'480'258	2'009'115	121
Passage supérieur de Beaulieu	24.02.16-CG	3'363'860	12.06.24-CG	3'323'740		6'687'600	820'236		820'236	5'867'364	116
Centre-ville, Connexion ouest	14.12.16-CG	6'304'369				6'304'369	411'979		411'979	5'892'390	116
Ecole de Borzuat, rénovation et agrandissement	08.06.22-CG	20'840'000			3'420'000	17'420'000	13'586'320	500'000	13'086'320	4'333'680	102
UAPE de Borzuat	11.06.25-CG	6'358'150				6'358'150	116'981		116'981	6'241'169	102
TOTAL		49'869'609		6'268'853	4'998'100	51'140'362	27'445'490	1'223'095	26'222'395	24'917'967	

Remarque(s)

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

* Un crédit complémentaire a été accordé en 2010 par le Conseil municipal, dans le cadre de ses compétences.

Tableau des crédits supplémentaires

Lco, art. 30 al. 1 lit. b) et OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Montant		Ecart		Réf. page n°
		Budget	Comptes	en %	en CHF	
0291.3144.00	Entretien divers bâtiments admin.	452'500	549'253	21%	96'753	95
0291.5040.01	Réfection bâtiments administratifs	198'000	672'891	240%	474'891	95
3420.5060.01	Machines parcs et jardins	150'000	240'444	60%	90'444	108
3420.5060.03	Plantation d'arbres	0	52'525		52'525	108
6150.3130.03	Travaux en régie	48'500	315'745	551%	267'245	115
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville	190'000	267'234	41%	77'234	116
6150.5010.14	Avenue des Platanes	150'000	804'364	436%	654'364	117
6150.5010.15	Viaduc de Noës, assainissement	800'000	2'605'939	226%	1'805'939	117
6150.5010.17	Route du Bois de Finges	0	398'412		398'412	117

Remarque(s)

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs ou égaux à CHF 50'000.- ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs ou égaux à 10 % ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	42.1%	56.5%	49.1%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	94.9%	67.4%	78.3%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2024	2025	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.5%	0.5%	0.5%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2024	2025	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	89.7%	86.9%	88.3%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2024	2025	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	17.3%	23.4%	20.4%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2024	2025	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	12.3%	13.9%	13.1%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2024	2025	Moyenne
Dettes nettes par habitant	1433	1835	1635

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	14.4%	15.7%	15.0%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais



Comptes 2025
de la ville de Sierre

Comptes détaillés

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	8'384'367.95	2'011'627.66	8'190'800.00	591'500.00	8'504'620.75	961'906.09
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	766'971.45		786'850.00		701'582.75	
011	LEGISLATIF	120'585.00		142'850.00		130'432.55	
0110	LEGISLATIF	120'585.00		142'850.00		130'432.55	
0110.3000.00	Indemnités des scrutateurs	11'912.40		16'000.00		12'239.75	
0110.3000.01	Indemnités du Conseil général	56'490.45		72'850.00		47'656.25	
0110.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	1'069.55		8'000.00		954.60	
0110.3054.00	Cotisations allocations familiales	340.15				407.20	
0110.3130.00	Frais de ports votations-élections	50'772.45		46'000.00		69'174.75	
012	EXECUTIF	646'386.45		644'000.00		571'150.20	
0120	EXECUTIF	646'386.45		644'000.00		571'150.20	
0120.3000.00	Indemnités du Conseil	532'080.20		545'000.00		483'975.35	
0120.3000.01	Indemnités des commissions	23'336.00	93	6'000.00		3'849.50	
0120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	45'978.15		60'000.00		39'202.00	
0120.3052.00	Cotisations caisse de pension	25'307.55		10'000.00		24'963.00	
0120.3055.00	Cotisations indemnités journalières	1'510.55		5'000.00		1'160.35	
0120.3170.00	Dédommagements	18'174.00		18'000.00		18'000.00	
02	SERVICES GENERAUX	7'617'396.50	2'011'627.66	7'403'950.00	591'500.00	7'803'038.00	961'906.09
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	1'693'222.68	39'803.10	1'477'700.00	51'500.00	1'715'950.45	41'478.25
0210	ADMINISTRATION DES FINANCES ET CONTRIBUTIONS	1'693'222.68	39'803.10	1'477'700.00	51'500.00	1'715'950.45	41'478.25
0210.3010.00	Traitements Finances et contributions	828'572.00	93	766'700.00		810'842.80	
0210.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	53'527.75		50'000.00		51'705.65	
0210.3052.00	Cotisations caisse de pension	81'549.50		76'800.00		79'101.05	
0210.3053.00	Cotisations assurance accidents	7'841.30		7'500.00		7'599.75	
0210.3054.00	Cotisations allocations familiales	23'034.15		21'300.00		22'167.35	
0210.3055.00	Cotisations indemnités journalières	7'630.10		6'400.00		5'714.75	
0210.3130.00	Taxes du compte postal	17'079.13		23'000.00		20'193.33	
0210.3130.01	Frais de poursuites	165'889.80		160'000.00		149'416.13	
0210.3132.00	Frais fiduciaire et consultants	26'214.25		26'000.00		25'944.00	
0210.3137.00	Impôts cantonaux	341'618.50	93	290'000.00		421'520.00	
0210.3181.00	Pertes débiteurs divers	140'266.20	93	50'000.00		121'745.64	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0210.4240.00	Prestations pour tiers		18'500.00		18'500.00		18'500.00	
0210.4401.01	Frais de rappels et sommations		2'558.10		3'000.00		2'527.25	
0210.4611.00	Emoluments travaux de taxation	94	18'745.00		30'000.00		20'451.00	
022	SERVICES TRANSVERSAUX		4'876'530.30	1'138'183.56	4'932'150.00	467'000.00	4'571'172.90	846'576.89
0220	SERVICES CENTRAUX		2'451'899.29	941'142.01	2'547'500.00	194'000.00	2'355'982.40	640'066.84
0220.3010.00	Traitements Services centraux		1'228'158.60		1'295'700.00		1'199'239.30	
0220.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		78'742.10		86'000.00		77'818.90	
0220.3052.00	Cotisations caisse de pension		117'797.60		121'500.00		113'244.85	
0220.3053.00	Cotisations assurance accidents		11'999.40		12'800.00		11'529.70	
0220.3054.00	Cotisations allocations familiales		33'850.90		36'900.00		32'872.70	
0220.3055.00	Cotisations indemnités journalières		11'076.25		11'000.00		8'274.70	
0220.3069.00	Dotation spéciale prévoyance prof.		200'000.00		200'000.00		200'000.00	
0220.3090.00	Formation		32'951.80		40'000.00		32'389.10	
0220.3099.00	Autres charges du personnel		45'791.75		52'800.00		33'148.65	
0220.3100.00	Matériel de bureau, fournitures		8'394.94		9'000.00		5'834.45	
0220.3102.00	Imprimés, publications		58'753.80		61'000.00		64'912.45	
0220.3103.00	Information et communication		100'844.15		100'000.00		89'283.40	
0220.3105.00	Carnotzet		5'679.65		10'000.00		9'206.25	
0220.3110.00	Mobilier et machines	94	44'355.39		29'000.00		23'184.53	
0220.3130.00	Téléphones, ports et taxes	94	132'618.99		117'000.00		135'418.23	
0220.3130.01	Frais de réception et divers		93'604.65		88'000.00		87'577.09	
0220.3130.02	Cotisations et dons		37'398.65		36'300.00		35'449.70	
0220.3132.00	Frais juridiques		53'010.65		60'000.00		48'205.90	
0220.3132.01	Honoraires de consultants	94	39'707.87		60'000.00		30'748.65	
0220.3150.00	Entretien mobilier et machines		2'374.40		3'000.00		4'136.35	
0220.3170.00	Frais de déplacements		5'124.75		6'000.00		6'389.80	
0220.3439.00	Assurances responsabilité civile et divers		15'348.00		16'000.00		14'642.70	
0220.3632.01	Participation Conférence Présidents		88'315.00		89'500.00		86'475.00	
0220.3636.00	Subside Noël Union du personnel		6'000.00		6'000.00		6'000.00	
0220.4210.00	Emoluments administratifs			9'564.00		15'000.00		14'924.20
0220.4210.01	Emoluments notaire public			1'330.90		1'000.00		925.00
0220.4250.00	Carnotzet			1'510.50		3'000.00		817.50
0220.4260.00	Remboursement et récupération des salaires	94		149'888.10		125'000.00		208'460.90
0220.4309.00	Autres recettes			7'713.96		50'000.00		382'682.57
0220.4390.00	Successions à défaut d'héritier	94		771'134.55				32'256.67
0221	INFORMATIQUE		1'148'340.03	20'744.55	1'077'850.00	22'500.00	929'621.73	25'390.60
0221.3010.00	Traitements Informatique		378'103.90		375'400.00		305'911.80	
0221.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		24'269.15		24'400.00		19'640.35	
0221.3052.00	Cotisations caisse de pension		36'300.90		37'300.00		29'202.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0221.3053.00	Cotisations assurance accidents		3'769.20		3'600.00		3'082.75	
0221.3054.00	Cotisations allocations familiales		10'395.80		10'300.00		8'392.40	
0221.3055.00	Cotisations indemnités journalières		3'229.60		3'100.00		2'017.90	
0221.3130.00	Taxes téléinformatiques		21'443.50		21'500.00		21'399.50	
0221.3153.00	Entretien équipements informatiques	94	117'901.49		86'000.00		106'538.00	
0221.3153.01	Licences, logiciels et programmation	94	551'504.89		515'250.00		431'866.93	
0221.3170.00	Frais de déplacements		1'421.60		1'000.00		1'570.10	
0221.4260.00	Refacturation informatique			20'744.55	22'500.00		25'390.60	
0222	EDILITE, URBANISME, GESTION DES IMMEUBLES		1'276'290.98	176'297.00	1'306'800.00	250'500.00	1'285'568.77	181'119.45
0222.3010.00	Traitements Edilité et urbanisme		971'488.60		980'000.00		971'149.35	
0222.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		64'928.25		63'800.00		62'878.40	
0222.3052.00	Cotisations caisse de pension		95'150.15		95'900.00		93'012.35	
0222.3053.00	Cotisations assurance accidents		12'820.30		9'500.00		14'124.70	
0222.3054.00	Cotisations allocations familiales		27'989.80		27'200.00		26'997.80	
0222.3055.00	Cotisations indemnités journalières		8'947.55		8'200.00		6'769.90	
0222.3100.00	Matériel de bureau, fournitures		4'483.68		8'500.00		4'817.92	
0222.3102.00	Imprimés, publications		19'752.90		21'200.00		17'975.95	
0222.3110.00	Mobilier et machines	95	656.70		10'000.00		8'196.20	
0222.3130.00	Cotisations		7'912.95		10'500.00		9'927.45	
0222.3130.01	Emoluments cantonaux		60'176.80		60'000.00		59'581.65	
0222.3130.02	Maquettes mises à jour				2'000.00			
0222.3170.00	Frais de déplacements		1'983.30		10'000.00		10'137.10	
0222.4210.00	Permis de construire	95		160'081.00	178'000.00		194'699.00	
0222.4210.01	Emoluments, taxes et divers			10'577.50	10'000.00		8'853.50	
0222.4260.00	Remboursement et récupération des salaires			1'638.50	10'000.00		4'408.70	
0222.4260.01	Indemnités pour sinistres et divers				16'500.00		658.25	
0222.4270.00	Amendes édilétaires	95		4'000.00	36'000.00		-27'500.00	
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS		1'047'643.52	833'641.00	994'100.00	73'000.00	1'515'914.65	73'850.95
0290	HOTEL DE VILLE		333'072.96	22'260.00	362'500.00	23'000.00	350'835.14	22'825.95
0290.3010.00	Conciergerie Hôtel de Ville		91'892.10		91'300.00		89'558.40	
0290.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		5'963.80		5'900.00		5'742.30	
0290.3052.00	Cotisations caisse de pension		2'704.80		2'800.00		2'640.00	
0290.3053.00	Cotisations assurance accidents		859.60		900.00		837.25	
0290.3054.00	Cotisations allocations familiales		2'554.70		2'500.00		2'453.65	
0290.3055.00	Cotisations indemnités journalières		846.35		750.00		626.05	
0290.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		10'775.85		10'000.00		9'262.35	
0290.3120.00	Energie Hôtel de Ville		104'955.40		112'400.00		97'197.60	
0290.3134.00	Assurances choses		22'018.00		22'000.00		21'325.00	
0290.3137.00	TVA consommation eau		391.35		300.00		392.46	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0290.3137.01	TVA taxes d'assainissement		1'021.17	850.00		833.88	
0290.3144.00	Entretien bâtiments Hôtel de Ville	95	65'942.14	91'500.00		98'390.95	
0290.3930.00	Consommation eau Hôtel de Ville		10'540.65	11'000.00		11'280.35	
0290.3930.01	Taxes d'assainissement Hôtel de Ville		12'607.05	10'300.00		10'294.90	
0290.4240.00	Prestations pour tiers		17'500.00	18'000.00		18'205.95	
0290.4472.00	Locations salles		4'760.00	5'000.00		4'620.00	
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS		714'570.56	631'600.00	50'000.00	1'165'079.51	51'025.00
0291.3120.00	Energie Divers bâtiments administratifs		28'240.65	45'000.00		50'829.10	
0291.3131.00	Etudes diverses		91'969.05	90'000.00		82'963.25	
0291.3134.00	Assurances choses		31'187.00	30'500.00		29'967.00	
0291.3137.00	TVA taxes d'assainissement		1'043.12	1'000.00		899.59	
0291.3144.00	Entretien divers bâtiments admin.	95	549'252.74	452'500.00		989'314.58	
0291.3930.00	Taxes d'assainissement Divers bâtiments admin.		12'878.00	12'600.00		11'105.99	
0291.4260.00	Remboursement et participations de tiers	96	755'000.00				
0291.4470.00	Redevances publicitaires		56'381.00	50'000.00		51'025.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE	6'150'550.66	2'090'096.58	6'001'050.00	1'512'700.00	5'607'709.02	1'670'013.78
11	SECURITE PUBLIQUE	2'601'223.26	3'118.60	2'960'000.00		2'613'238.66	
111	POLICE	2'601'223.26	3'118.60	2'960'000.00		2'613'238.66	
1110	POLICE	2'601'223.26	3'118.60	2'960'000.00		2'613'238.66	
1110.3010.00	Patrouilleurs scolaires	75'515.35		80'000.00		81'074.55	
1110.3050.00	Charges sociales	7'925.10		6'000.00		8'168.10	
1110.3632.00	Participation PRVC	97 2'517'782.81		2'874'000.00		2'523'996.01	
1110.4210.00	Emoluments administratifs		3'118.60				
12	JUSTICE	563'499.20	91'525.00	532'600.00	93'000.00	496'404.90	92'646.00
120	JUSTICE COMMUNE	9'043.00		12'000.00		8'940.00	
1200	JUSTICE COMMUNE	9'043.00		12'000.00		8'940.00	
1200.3634.00	Juge de commune	9'043.00		12'000.00		8'940.00	
121	JUSTICE DISTRICT	201'819.55	91'525.00	205'600.00	93'000.00	201'014.50	92'646.00
1210	JUSTICE DISTRICT	201'819.55	91'525.00	205'600.00	93'000.00	201'014.50	92'646.00
1210.3010.00	Conciergerie Tribunal	23'230.55		24'500.00		22'761.40	
1210.3050.00	Charges sociales	2'583.55		3'500.00		2'489.35	
1210.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	669.90		2'000.00		280.70	
1210.3120.00	Energie Tribunal	4'661.55		4'100.00		4'803.25	
1210.3134.00	Assurances choses	234.00		300.00		240.00	
1210.3160.00	Location locaux	170'440.00		171'200.00		170'439.80	
1210.4632.00	Contribution des communes		91'525.00		93'000.00		92'646.00
122	AUTORITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)	352'636.65		315'000.00		286'450.40	
1220	AUOTRITE DE PROTECTION ENFANT ET ADULTE (APEA)	352'636.65		315'000.00		286'450.40	
1220.3132.00	Mandats curateurs externes	97 179'857.35		100'000.00		147'201.15	
1220.3132.03	Frais juridiques et expertises	97 4'060.70		80'000.00		4'268.25	
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	97 168'718.60		135'000.00		134'981.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
14	QUESTIONS JURIDIQUES	942'155.40	601'889.03	971'000.00	599'200.00	951'345.81	648'438.08
140	QUESTIONS JURIDIQUES	942'155.40	601'889.03	971'000.00	599'200.00	951'345.81	648'438.08
1400	CADASTRE ET REGISTRE FONCIER	147'450.35	75'902.25	149'100.00	80'000.00	137'043.55	72'522.00
1400.3000.00	Commissions de taxation	7'462.35		7'500.00		7'150.05	
1400.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	1'506.35		1'000.00		481.20	
1400.3110.00	Mobilier et machines			500.00			
1400.3132.00	Système d'information du territoire	11'139.65		10'000.00		7'316.75	
1400.3132.01	Conservation du cadastre	43'064.40		45'000.00		38'110.25	
1400.3631.01	Participation aux frais de locaux du RF	84'277.60		85'100.00		83'985.30	
1400.4210.00	Emoluments du cadastre		32'838.00		35'000.00		34'938.00
1400.4240.00	Conservation du cadastre, participations diverses		43'064.25		45'000.00		37'584.00
1401	POLICE COMMERCE ET PATENTES	71'368.80	78'366.43	76'000.00	65'000.00	74'929.20	71'668.08
1401.3102.00	Publications	1'500.00		3'500.00		1'875.00	
1401.3130.00	Frais organisation foire Ste-Catherine	304.75		5'000.00		3'857.80	
1401.3632.00	Frais de gestion et administration	69'564.05		67'500.00		69'196.40	
1401.4210.00	Taxes et redevances établissements publics		38'269.48		30'000.00		32'277.00
1401.4210.01	Foires et marchés	98	9'198.11		15'000.00		13'994.24
1401.4601.00	Patentes police du commerce	98	30'898.84		20'000.00		25'396.84
1402	CONTROLE DES HABITANTS	498'846.98	325'400.35	497'200.00	337'000.00	502'088.02	359'911.00
1402.3010.00	Traitements Contrôle habitants	98	294'070.95	280'500.00		269'533.65	
1402.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC		18'852.25	18'300.00		17'534.15	
1402.3052.00	Cotisations caisse de pension		27'176.60	26'500.00		25'249.55	
1402.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'824.55	2'700.00		2'622.20	
1402.3054.00	Cotisations allocations familiales		8'075.00	7'800.00		7'492.65	
1402.3055.00	Cotisations indemnités journalières		2'644.85	2'400.00		1'931.80	
1402.3099.00	Autres charges du personnel		600.00	500.00		590.00	
1402.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		3'945.85	4'000.00		5'166.50	
1402.3101.00	Cartes d'identité	98	20'326.50	30'000.00		21'211.20	
1402.3130.00	Téléphones et taxes		3'242.18	3'000.00		3'795.17	
1402.3150.00	Entretien mobilier et machines		2'325.90	1'000.00		2'036.15	
1402.3170.00	Frais de déplacements		351.70	500.00		477.50	
1402.3611.00	Taxes cantonales permis		114'410.65	120'000.00		144'447.50	
1402.4210.00	Emoluments, taxes et divers		97'784.40		95'000.00		114'958.00
1402.4210.01	Recettes permis		198'036.00		200'000.00		213'230.00
1402.4210.02	Recettes cartes d'identité	98	29'579.95		42'000.00		31'723.00

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1403	NATURALISATION ET INTEGRATION		224'489.27	122'220.00	248'700.00	117'200.00	237'285.04	144'337.00
1403.3130.00	Projets intégration	98	90'289.27		98'700.00		89'385.04	
1403.3612.00	Frais de gestion naturalisations	99	29'200.00		20'000.00		47'900.00	
1403.3910.00	Salaires		105'000.00		130'000.00		100'000.00	
1403.4210.00	Emoluments naturalisation et divers	99		29'200.00		20'000.00		47'900.00
1403.4231.00	Participations diverses			3'090.00		2'000.00		3'950.00
1403.4631.00	Subventions cantonales intégration	99		89'930.00		95'200.00		92'487.00
15	SERVICE DU FEU		1'568'782.40	962'659.15	1'460'750.00	791'900.00	1'501'703.25	906'936.50
150	SERVICE DU FEU		1'568'782.40	962'659.15	1'460'750.00	791'900.00	1'501'703.25	906'936.50
1500	SERVICE DU FEU		1'568'782.40	962'659.15	1'460'750.00	791'900.00	1'501'703.25	906'936.50
1500.3000.00	Etat-Major		4'675.80		8'000.00		3'670.20	
1500.3010.00	Traitements Service du feu		603'638.90		577'600.00		443'766.60	
1500.3010.01	Soldes et indemnités	99	384'115.15		370'000.00		453'310.75	
1500.3030.00	Personnel temporaire		255.45					
1500.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		44'962.55		37'200.00		38'260.80	
1500.3052.00	Cotisations caisse de pension		52'730.55		42'800.00		36'618.65	
1500.3053.00	Cotisations assurance accidents		6'110.80		5'500.00		4'708.70	
1500.3054.00	Cotisations allocations familiales		19'266.35		15'700.00		16'359.40	
1500.3055.00	Cotisations indemnités journalières		5'469.20		4'700.00		3'030.05	
1500.3090.00	Frais de formation		4'680.30		10'200.00		7'503.98	
1500.3099.00	Frais de subsistance		10'429.01		11'300.00		13'666.75	
1500.3101.00	Matériel local du feu	99	56'536.70		22'600.00		89'210.26	
1500.3102.00	Imprimés, publications		4'604.85		6'300.00		3'680.10	
1500.3112.00	Achat équipement		49'392.84		53'100.00		38'905.65	
1500.3120.00	Energie Service du feu		1'780.70		1'000.00		1'345.55	
1500.3130.00	Téléphones, ports et taxes		37'886.45		43'800.00		36'662.31	
1500.3130.01	Cotisations		6'855.00		10'200.00		7'166.00	
1500.3130.02	Prestations de tiers	99	50'430.45		65'500.00		116'674.48	
1500.3134.00	Assurances		17'033.75		16'000.00		14'166.00	
1500.3136.00	Visites médicales		2'805.00		3'000.00		1'475.50	
1500.3137.00	TVA consommation eau		18.65		50.00		18.66	
1500.3143.00	Entretien hydrants		41'800.45		40'000.00		42'484.85	
1500.3144.00	Entretien immeubles service feu	99	10'266.44		23'000.00		13'680.35	
1500.3151.00	Entretien machines et véhicules	99	130'251.51		67'100.00		81'341.77	
1500.3199.00	Frais d'assemblées		7'728.15		10'400.00		5'594.55	
1500.3900.00	Imputations internes, carburants		14'339.90		15'000.00		27'683.85	
1500.3930.00	Consommation eau bornes hydrantes		717.50		700.00		717.49	
1500.4200.00	Taxes exemption service du feu			289'403.70		280'000.00		283'212.00

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1500.4240.00	Participation pour interventions	100		128'582.75		94'000.00		121'351.90
1500.4612.00	Participation service du feu	100		351'653.20		257'000.00		295'193.25
1500.4631.00	Participation cantonale CSI			48'000.00		48'000.00		48'000.00
1500.4631.01	Participation des routes nationales			50'000.00		50'000.00		50'000.00
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel	100		95'019.50		62'900.00		109'179.35
16	DEFENSE		474'890.40	430'904.80	76'700.00	28'600.00	45'016.40	21'993.20
162	DEFENSE CIVILE		474'890.40	430'904.80	76'700.00	28'600.00	45'016.40	21'993.20
1621	ABRIS PUBLICS		474'890.40	430'904.80	76'700.00	28'600.00	45'016.40	21'993.20
1621.3120.00	Energie Abris publics	100		18'882.60		13'300.00		11'512.85
1621.3130.00	Téléphones, ports et taxes			10'899.30		12'800.00		9'051.95
1621.3134.00	Assurances choses			4'946.00		4'800.00		4'770.00
1621.3144.00	Entretien immeubles et installations abris PC			40'162.50		45'800.00		19'681.60
1621.3631.00	Transfert fonds abris PC au canton	100		400'000.00				
1621.4472.00	Locations			22'354.80		20'000.00		13'443.20
1621.4500.00	Prélèvement au fonds	100		400'000.00				
1621.4631.00	Subventions cantonales entretien abris PC			8'550.00		8'600.00		8'550.00

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION	16'119'849.03	2'584'913.93	15'841'350.00	2'434'200.00	16'115'978.55	2'504'766.98
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	13'757'048.72	1'797'670.25	13'477'480.00	1'639'700.00	12'841'049.12	1'586'433.30
212	ECOLES PRIMAIRES	6'959'903.47	471'952.70	6'548'530.00	431'000.00	6'181'908.90	424'784.35
2120	ECOLES PRIMAIRES	6'959'903.47	471'952.70	6'548'530.00	431'000.00	6'181'908.90	424'784.35
2120.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	339'485.05		342'000.00		331'530.45	
2120.3020.01	Traitement préfets	146'029.05		150'500.00		119'029.70	
2120.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	30'036.35		27'500.00		29'033.05	
2120.3052.00	Cotisations caisse de pension	55'021.50		45'200.00		49'285.15	
2120.3053.00	Cotisations assurance accidents	1'587.05		4'500.00		1'374.35	
2120.3054.00	Cotisations allocations familiales	12'950.15		11'400.00		12'405.05	
2120.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'986.25		2'900.00		2'901.45	
2120.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant	13'472.50		7'500.00		991.70	
2120.3104.00	Moyens d'enseignement	101 127'605.97		138'000.00		134'055.31	
2120.3104.01	Fournitures scolaires	101 141'005.08		149'000.00		145'929.85	
2120.3105.00	Distribution de pommes	5'194.80		7'000.00		9'283.55	
2120.3111.00	Mobilier, machines, appareils	101 12'517.35		23'000.00		23'264.53	
2120.3130.00	Sport scolaire facultatif	101 15'035.00		23'000.00		13'451.40	
2120.3130.01	Activités sportives et culturelles	168'300.90		162'500.00		152'611.60	
2120.3130.02	Spectacles	31'202.59		34'000.00		27'839.40	
2120.3130.03	Transports d'élèves	19'180.05		11'000.00		11'355.80	
2120.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	50'154.65		41'000.00		49'662.20	
2120.3153.00	Entretien équipements informatiques	101 186'996.56		175'500.00		127'974.41	
2120.3160.00	Locations	54'222.80		53'000.00		54'465.10	
2120.3199.00	Dépenses diverses	21'798.26		17'500.00		18'692.65	
2120.3612.00	Frais d'écologie	101 51'342.56		30'000.00		46'302.45	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	101 5'400'248.40		5'026'530.00		4'780'370.35	
2120.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	72'530.60		66'000.00		40'099.40	
2120.4240.00	Participation des parents études surveillées		4'950.00		3'500.00		4'705.00
2120.4309.00	Autres recettes		23'030.00		21'000.00		47'853.40
2120.4612.00	Frais d'écologie et participations	102 134'108.10		109'500.00		100'467.25	
2120.4631.00	Subventions moyens d'enseignement		184'061.25		185'500.00		182'576.25
2120.4631.01	Subventions cantonales traitement direction	101 106'003.35		85'000.00		69'098.05	
2120.4637.00	Participation des parents activités sport & culture	101 19'800.00		26'500.00		20'084.40	
213	CYCLES D'ORIENTATION	3'474'306.95	1'271'822.75	3'533'400.00	1'156'700.00	3'408'115.87	1'109'635.55

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2130	CYCLES D'ORIENTATION	3'474'306.95	1'271'822.75	3'533'400.00	1'156'700.00	3'408'115.87	1'109'635.55
2130.3020.00	Activités spécialisées, animations, encadrement	94'698.65		92'500.00		82'843.20	
2130.3020.01	Traitements responsables de centres	410'850.30		415'000.00		394'273.50	
2130.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	30'454.20		50'000.00		29'628.95	
2130.3052.00	Cotisations caisse de pension	69'542.35		40'000.00		68'066.25	
2130.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'990.10		6'000.00		3'881.05	
2130.3054.00	Cotisations allocations familiales	13'047.95		13'000.00		12'661.05	
2130.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'879.50		3'000.00		2'942.45	
2130.3099.00	Formation et charges div. personnel enseignant	3'381.70		5'500.00		3'822.20	
2130.3104.00	Moyens d'enseignement	108'068.19		106'000.00		83'909.89	
2130.3104.01	Fournitures scolaires	80'687.36		100'000.00		74'739.00	
2130.3111.00	Mobilier, machines, appareils	53'326.63		60'500.00		57'194.20	
2130.3130.00	Repas cantine scolaire	93'630.40		84'500.00		93'210.60	
2130.3130.01	Activités sportives et culturelles, frais divers	83'753.10		90'000.00		97'842.69	
2130.3130.02	Spectacles	13'997.98		11'000.00		7'594.45	
2130.3130.03	Transports d'élèves	10'713.40		7'000.00		10'739.80	
2130.3151.00	Entretien mobilier, machines, appareils	31'896.50		29'500.00		39'426.05	
2130.3153.00	Entretien équipements informatiques	64'336.34		70'800.00		46'764.59	
2130.3160.00	Locations	4'268.00		3'500.00		1'060.00	
2130.3199.00	Dépenses diverses	10'402.18		8'500.00		7'832.05	
2130.3612.00	Frais d'écolage	383'744.02		416'500.00		423'636.90	
2130.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	1874'760.00		1890'600.00		1849'607.00	
2130.3910.00	Transports d'élèves Bus Sierrois	30'878.10		30'000.00		16'440.00	
2130.4240.00	Participation des parents repas cantine scolaire		84'180.00		78'200.00		86'400.00
2130.4240.01	Participation des parents études surveillées		20'555.00		17'000.00		20'825.00
2130.4309.00	Autres recettes		21'292.50		10'500.00		26'342.70
2130.4612.00	Frais d'écolage		964'885.00		872'000.00		794'209.00
2130.4631.00	Subventions moyens d'enseignement		56'410.20		60'000.00		58'454.85
2130.4631.01	Subvention responsables de centres		118'700.05		115'000.00		114'747.00
2130.4637.00	Participation des parents activités CO		5'800.00		4'000.00		8'657.00
217	BATIMENTS SCOLAIRES	2'441'482.90	53'894.80	2'516'050.00	52'000.00	2'367'085.30	52'013.40
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES	1'613'125.86	41'510.00	1'633'750.00	40'000.00	1'518'692.60	40'350.00
2171.3010.00	Conciergerie Ecoles primaires	730'245.70		731'500.00		667'880.65	
2171.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	44'587.25		45'800.00		39'541.55	
2171.3052.00	Cotisations caisse de pension	30'408.65		36'500.00		33'328.35	
2171.3053.00	Cotisations assurance accidents	6'782.35		6'800.00		5'779.40	
2171.3054.00	Cotisations allocations familiales	19'098.30		19'500.00		16'903.20	
2171.3055.00	Cotisations indemnités journalières	5'845.65		5'900.00		4'076.55	
2171.3101.00	Equipements salles gymnastique	6'811.90		10'500.00		8'285.05	
2171.3101.01	Produits de nettoyage primaires	42'655.45		45'000.00		39'258.15	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2171.3120.00	Energie Ecoles primaires	328'870.90		325'900.00		337'740.75	
2171.3130.00	Téléphones et taxes	3'605.55		4'500.00		4'939.80	
2171.3134.00	Assurances choses	50'735.00		52'000.00		49'007.00	
2171.3137.00	TVA consommation eau	279.40		300.00		282.30	
2171.3137.01	TVA taxes d'assainissement	3'488.80		2'900.00		2'958.42	
2171.3144.00	Entretien, réparations et fournitures primaires	64'990.56		65'000.00		57'576.64	
2171.3144.01	Entretien bâtiments Ecoles primaires	181'166.80		188'000.00		180'527.29	
2171.3150.00	Entretien équipement salles gym. primaires	31'853.15		38'000.00		15'164.30	
2171.3170.00	Frais de déplacements	7'885.50		8'000.00		7'904.85	
2171.3930.00	Consommation eau Ecoles primaires	10'743.40		11'800.00		11'014.70	
2171.3930.01	Taxes d'assainissement Ecoles primaires	43'071.55		35'850.00		36'523.65	
2171.4240.00	Revenu participation nettoyyages		34'000.00		34'000.00		34'000.00
2171.4472.00	Locations		7'510.00		6'000.00		6'350.00
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION	828'357.04	12'384.80	882'300.00	12'000.00	848'392.70	11'663.40
2172.3010.00	Conciergerie Cycles d'orientation	352'849.95		366'800.00		378'267.25	
2172.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	22'715.80		23'300.00		23'654.25	
2172.3052.00	Cotisations caisse de pension	19'182.40		16'200.00		20'265.05	
2172.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'325.75		3'500.00		3'467.60	
2172.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'729.55		9'900.00		10'105.40	
2172.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'151.30		3'000.00		2'363.75	
2172.3101.00	Equipements salles gymnastique	2'602.95		2'500.00		2'822.70	
2172.3101.01	Produits de nettoyage CO	27'777.35		29'500.00		29'939.85	
2172.3120.00	Energie Cycles d'orientation	170'455.05		183'500.00		190'305.40	
2172.3130.00	Téléphones et taxes	792.00		1'500.00		792.00	
2172.3134.00	Assurances choses	33'444.00		32'900.00		32'270.00	
2172.3137.00	TVA consommation eau	128.75		200.00		129.35	
2172.3137.01	TVA taxes d'assainissement	2'025.02		1'700.00		1'692.08	
2172.3144.00	Entretien, réparations et fournitures CO	28'547.35		25'000.00		25'228.35	
2172.3144.01	Entretien bâtiments Cycles d'orientation	110'746.61		140'000.00		95'404.80	
2172.3150.00	Entretien équipement salles gym. CO	9'465.70		13'000.00		4'824.50	
2172.3170.00	Frais de déplacements	1'465.15		2'000.00		908.00	
2172.3930.00	Consommation eau Cycles d'orientation	4'952.15		6'700.00		5'062.50	
2172.3930.01	Taxes d'assainissement Cycles d'orientation	25'000.21		21'100.00		20'889.87	
2172.4472.00	Locations		12'384.80		12'000.00		11'663.40
219	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE	881'355.40		879'500.00		883'939.05	
2190	AUTRES TACHES SCOLARITE OBLIGATOIRE	881'355.40		879'500.00		883'939.05	
2190.3010.00	Traitements direction des écoles	728'756.90		724'800.00		729'937.90	
2190.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	46'502.35		47'000.00		47'173.65	
2190.3052.00	Cotisations caisse de pension	68'290.05		69'800.00		69'137.90	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2190.3053.00	Cotisations assurance accidents	6'825.10		7'000.00		6'942.10	
2190.3054.00	Cotisations allocations familiales	19'944.65		20'000.00		20'261.90	
2190.3055.00	Cotisations indemnités journalières	6'384.00		6'000.00		5'109.20	
2190.3100.00	Matériel de bureau, imprimés	1'457.75		3'000.00		2'203.55	
2190.3110.00	Mobilier et machines	1'239.65		500.00		1'418.45	
2190.3170.00	Frais de déplacements	1'954.95		1'400.00		1'754.40	
22	ECOLEES SPECIALISEES	828'398.88	506'356.73	793'470.00	509'000.00	726'131.73	517'765.43
220	ECOLEES SPECIALISEES	828'398.88	506'356.73	793'470.00	509'000.00	726'131.73	517'765.43
2200	INSTITUTIONS SPECIALISEES	288'864.60	2'880.00	265'570.00		265'801.00	
2200.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	122'832.40		110'970.00		115'302.15	
2200.3631.01	Transport d'élèves en situation de handicap	103 166'032.20		154'600.00		150'498.85	
2200.4631.00	Subventions moyens d'enseignement	103	2'880.00				
2201	CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE	539'534.28	503'476.73	527'900.00	509'000.00	460'330.73	517'765.43
2201.3020.00	Traitements CPS	104 335'882.15		410'500.00		300'062.65	
2201.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	21'796.15		9'000.00		19'521.05	
2201.3052.00	Cotisations caisse de pension	11'660.30		12'600.00		9'710.05	
2201.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'307.65		4'500.00		2'992.20	
2201.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'335.55		3'800.00		8'337.85	
2201.3055.00	Cotisations indemnités journalières	440.55		1'000.00		312.40	
2201.3130.00	Frais directs CPS	104 157'111.93		86'500.00		119'394.53	
2201.4631.00	Subventions cantonales CPS	104	503'476.73		509'000.00		517'765.43
23	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	171'800.05	84'228.90	242'000.00	100'000.00	200'139.65	92'851.70
230	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	171'800.05	84'228.90	242'000.00	100'000.00	200'139.65	92'851.70
2300	FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE	171'800.05	84'228.90	242'000.00	100'000.00	200'139.65	92'851.70
2300.3020.00	Traitements cours d'appuis	104 15'205.20		20'000.00		13'463.90	
2300.3050.00	Charges sociales	1'445.65		2'000.00		1'281.90	
2300.3132.00	Formation apprentis	104		40'000.00		20'000.00	
2300.3634.00	Frais d'itinéraires	155'149.20		180'000.00		165'393.85	
2300.4612.00	Subventions cours d'appui apprentis	104	9'674.65		10'000.00		7'615.20
2300.4631.00	Subv. frais d'itinéraires		74'554.25		90'000.00		85'236.50
25	ECOLE DE FORMATION GENERALE	170'910.40	81'471.45	140'500.00	70'000.00	152'182.80	77'382.05

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
251	ECOLE DE FORMATION GENERALE	170'910.40	81'471.45	140'500.00	70'000.00	152'182.80	77'382.05
2510	ECOLE DE FORMATION GENERALE	170'910.40	81'471.45	140'500.00	70'000.00	152'182.80	77'382.05
2510.3631.00	Participation école de commerce	8'682.50		500.00			
2510.3634.00	Frais d'itinéraires	162'227.90		140'000.00		152'182.80	
2510.4631.00	Subv. frais d'itinéraires		81'471.45		70'000.00		77'382.05
27	HAUTES ECOLES	1'159'304.03	115'186.60	1'156'900.00	115'500.00	2'162'465.95	230'334.50
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES	1'159'304.03	115'186.60	1'156'900.00	115'500.00	2'162'465.95	230'334.50
2730	HAUTES ECOLES SPECIALISEES	1'159'304.03	115'186.60	1'156'900.00	115'500.00	2'162'465.95	230'334.50
2730.3631.00	Ecoles cantonales du degré tertiaire	1'159'304.03		1'156'900.00		2'162'465.95	
2730.4632.00	Part communes district aux frais HES		115'186.60		115'500.00		230'334.50
29	FORMATION, AUTRES	32'386.95		31'000.00		34'009.30	
299	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS	32'386.95		31'000.00		34'009.30	
2990	FORMATION NON-MENTIONEE AILLEURS	32'386.95		31'000.00		34'009.30	
2990.3632.00	Participation CIO	27'564.95		26'000.00		29'184.00	
2990.3636.01	Fonds cantonal formation des adultes	4'822.00		5'000.00		4'825.30	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	11'570'242.89	1'478'864.07	11'518'300.00	1'564'200.00	11'638'238.14	1'439'146.37
31	HERITAGE CULTUREL	181'296.10		182'000.00		176'772.50	
311	MUSEES ET ARTS PLASTIQUES	181'296.10		182'000.00		176'772.50	
3110	MUSEES ET ARTS PLASTIQUES	181'296.10		182'000.00		176'772.50	
3110.3119.00	Oeuvres d'art	6'950.80		7'000.00		2'272.50	
3110.3636.00	Fondation Rainer Maria Rilke	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
3110.3636.01	Musée du Vin	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
3110.3636.02	Subsides Arts visuels	34'345.30		35'000.00		34'500.00	
32	CULTURE, AUTRES	3'542'028.59	532'938.34	3'555'750.00	572'500.00	3'494'926.04	568'349.92
321	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE	848'101.88	57'141.31	839'050.00	50'000.00	825'282.76	58'347.60
3210	BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE	848'101.88	57'141.31	839'050.00	50'000.00	825'282.76	58'347.60
3210.3010.00	Traitements BMS	521'324.95		502'750.00		500'048.40	
3210.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	33'701.20		32'850.00		32'459.10	
3210.3052.00	Cotisations caisse de pension	45'523.00		44'400.00		43'811.70	
3210.3053.00	Cotisations assurance accidents	5'332.80		4'950.00		5'189.85	
3210.3054.00	Cotisations allocations familiales	14'271.40		13'900.00		13'781.50	
3210.3055.00	Cotisations indemnités journalières	4'523.50		4'250.00		3'368.00	
3210.3100.00	Mobilier, matériel, équipement	16'696.57		17'000.00		10'225.31	
3210.3103.00	Livres et imprimés	52'571.45		52'500.00		54'713.06	
3210.3103.01	Multimédia, supports numériques	13'454.25		15'000.00		10'549.65	
3210.3113.00	Informatique	16'930.92	105	25'000.00		21'515.86	
3210.3120.00	Energie BMS	21'882.15		25'300.00		26'681.20	
3210.3130.00	Animations	15'098.44		15'000.00		14'243.05	
3210.3130.01	Ports, taxes et divers	7'322.37		7'500.00		5'468.96	
3210.3134.00	Assurances choses	4'357.00		4'400.00		4'239.00	
3210.3137.00	TVA consommation eau	2.75		50.00		6.50	
3210.3137.01	TVA taxes d'assainissement	557.61		450.00		468.46	
3210.3144.00	Entretien bâtiment Espace cult. des Marais	8'644.10		8'500.00		8'630.60	
3210.3150.00	Entretien mobilier et machines	917.80		1'000.00		845.35	
3210.3930.00	Consommation eau BMS	105.50		400.00		253.75	
3210.3930.01	Taxes d'assainissement BMS	6'884.12		5'850.00		5'783.46	
3210.3950.00	Amortissement Espace cult. des Marais	58'000.00		58'000.00		63'000.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3210.4309.00	Autres recettes		11'263.31		10'000.00		9'698.60
3210.4631.00	Subventions cantonales		45'878.00		40'000.00		48'649.00
322	MUSIQUE ET THEATRE	1'425'985.46	370'797.03	1'448'100.00	392'500.00	1'391'278.40	410'002.32
3220	SUBSIDES MUSIQUE ET THEATRE	296'126.35		306'000.00		265'067.45	
3220.3636.00	Subsides Musique et théâtre	110'866.45		112'000.00		129'764.95	
3220.3636.01	Ecoles de musique	105 73'259.90		80'000.00		71'302.50	
3220.3636.03	Gérontine	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3220.3636.04	Art et musique	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
3220.3636.07	Anciens Abattoirs Hacienda	48'000.00		50'000.00			
3221	THEATRE LES HALLES	1'129'859.11	370'797.03	1'142'100.00	392'500.00	1'126'210.95	410'002.32
3221.3010.00	Traitements Théâtre Les Halles	454'087.25		456'100.00		447'295.05	
3221.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	29'330.30		32'600.00		28'888.30	
3221.3052.00	Cotisations caisse de pension	39'145.20		38'000.00		37'827.60	
3221.3053.00	Cotisations assurance accidents	4'326.65		4'200.00		4'266.35	
3221.3054.00	Cotisations allocations familiales	12'562.80		12'000.00		12'343.05	
3221.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'801.80		3'700.00		2'899.80	
3221.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures	17'015.56		17'500.00		17'676.96	
3221.3105.00	Achat marchandise bars	105 23'437.40		45'000.00		31'320.35	
3221.3110.00	Mobilier, équipement	105 51'458.81		22'500.00		21'682.01	
3221.3120.00	Energie Théâtre Les Halles	35'664.85		38'200.00		51'778.55	
3221.3130.00	Programmation	274'154.72		275'000.00		274'292.01	
3221.3130.01	Droits d'auteurs	24'093.91		25'000.00		17'972.32	
3221.3130.02	Promotion	50'352.25		50'000.00		49'992.59	
3221.3130.03	Téléphones, ports et taxes	7'189.43		9'000.00		8'178.08	
3221.3134.00	Assurances choses	2'873.00		2'900.00		2'788.00	
3221.3137.00	TVA consommation eau	9.50		50.00		9.40	
3221.3137.01	TVA taxes d'assainissement	254.85		200.00		207.01	
3221.3151.00	Entretien de l'équipement spectacle	5'270.70		7'000.00		6'587.50	
3221.3161.00	Location matériel	8'071.85		8'000.00		8'358.39	
3221.3170.00	Frais de déplacements	3'246.70		4'000.00		2'926.75	
3221.3930.00	Consommation eau Théâtre Les Halles	365.25		500.00		365.25	
3221.3930.01	Taxes d'assainissement Théâtre Les Halles	3'146.33		2'650.00		2'555.63	
3221.3950.00	Amortissement Théâtre Les Halles	80'000.00		88'000.00		96'000.00	
3221.4240.00	Recettes billetterie	105 130'088.63		125'000.00		143'200.42	
3221.4250.00	Recettes bar	105 62'913.45		90'000.00		84'061.15	
3221.4472.00	Locations et autres recettes	7'720.00		7'500.00		12'740.00	
3221.4631.00	Subventions diverses	105 80'074.95		80'000.00		80'000.75	
3221.4634.00	Subvention loterie romande	90'000.00		90'000.00		90'000.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
329	AUTRES DEPENSES CULTURELLES	1'267'941.25	105'000.00	1'268'600.00	130'000.00	1'278'364.88	100'000.00
3290	AUTRES DEPENSES CULTURELLES	1'267'941.25	105'000.00	1'268'600.00	130'000.00	1'278'364.88	100'000.00
3290.3010.00	Traitements Culture	366'358.70		372'000.00		381'261.30	
3290.3020.00	Personnel culture parascolaire	43'000.00		43'000.00		43'000.00	
3290.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	23'721.60		24'300.00		25'044.50	
3290.3052.00	Cotisations caisse de pension	35'430.45		30'000.00		37'422.85	
3290.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'351.45		3'600.00		3'591.55	
3290.3054.00	Cotisations allocations familiales	9'895.35		10'400.00		10'395.70	
3290.3055.00	Cotisations indemnités journalières	3'311.45		3'100.00		2'645.05	
3290.3102.00	Imprimés, publications	7'483.05		8'700.00		625.20	
3290.3104.00	Matériel d'enseignement culture parascolaire	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
3290.3110.00	Mobilier et machines	7'448.55		9'000.00		8'229.01	
3290.3120.00	Energie Autres bâtiments culturels	55'172.50		58'700.00		59'511.75	
3290.3130.00	Fête nationale	20'000.00		20'000.00		20'060.20	
3290.3130.01	Abonnements alarmes	5'986.48		5'500.00		5'179.95	
3290.3132.00	Honoraires de consultants	6'869.15		7'000.00			
3290.3134.00	Assurances choses	11'819.00		11'700.00		11'390.00	
3290.3137.00	TVA consommation eau	21.70		50.00		25.15	
3290.3137.01	TVA taxes d'assainissement	428.27		300.00		322.37	
3290.3144.00	Entretien autres bâtiments culturels	3'463.80		5'500.00		3'805.20	
3290.3170.00	Frais de déplacements	3'558.35		3'800.00		4'970.65	
3290.3634.00	Animation estivale	57'800.00		50'000.00		49'000.00	
3290.3636.00	Autres subsides culturels	46'200.00		46'500.00		46'422.05	
3290.3636.01	Fondation château Mercier	60'000.00		60'000.00		60'000.00	
3290.3636.02	Festivals	250'000.00		250'000.00		240'000.00	
3290.3636.03	Jumelage	14'000.00		14'000.00		14'000.00	
3290.3930.00	Consommation eau Autres bâtiments culturels	834.10		1'000.00		982.50	
3290.3930.01	Taxes d'assainissement Autres bât. culturels	5'287.30		3'950.00		3'979.90	
3290.3950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels	224'000.00		224'000.00		244'000.00	
3290.4910.00	Facturation interne, salaires		105'000.00		130'000.00		100'000.00
33	MEDIAS		254'700.00		254'700.00		254'700.00
332	MASS MEDIA		254'700.00		254'700.00		254'700.00
3320	MASS MEDIA		254'700.00		254'700.00		254'700.00
3320.4451.00	Dividende Télévision Sierre SA		254'700.00		254'700.00		254'700.00

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
34	SPORTS ET LOISIRS	6'730'994.77	691'225.73	6'682'150.00	737'000.00	6'853'919.85	616'096.45
341	SPORTS	4'627'023.04	526'580.06	4'519'300.00	521'000.00	4'626'361.39	475'478.20
3410	SPORTS	1'461'570.75		1'414'550.00		1'409'152.91	5'000.00
3410.3010.00	Traitements Sports	230'065.90		215'700.00		202'222.60	
3410.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	14'417.05		14'000.00		12'899.35	
3410.3052.00	Cotisations caisse de pension	21'987.80		21'000.00		20'336.40	
3410.3053.00	Cotisations assurance accidents	2'137.30		2'100.00		1'908.15	
3410.3054.00	Cotisations allocations familiales	6'184.25		6'000.00		5'518.15	
3410.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'046.20		1'800.00		1'423.05	
3410.3120.00	Energie Infrastructures sportives	66'173.85	106	37'800.00		40'443.65	
3410.3130.00	Mérite sportif	7'204.45		7'500.00			
3410.3134.00	Assurances choses	7'345.00		7'300.00		7'082.00	
3410.3137.00	TVA consommation eau	200.95		300.00		98.37	
3410.3137.01	TVA taxes d'assainissement	381.70		350.00		321.58	
3410.3140.00	Entretien et matériel terrains de sport	94'444.16	106	103'000.00		62'511.45	
3410.3160.01	Location salle gym école commerce	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
3410.3636.00	Sociétés sportives	127'500.00		127'500.00		107'000.00	
3410.3636.01	Manifestations sportives	53'043.00		53'000.00		52'600.00	
3410.3930.00	Consommation eau Infrastructures sportives	7'726.85		9'800.00		3'818.03	
3410.3930.01	Taxes d'assainissement Infrastructures sportives	4'712.29		4'400.00		3'970.13	
3410.3950.00	Amortissement Infrastructures sportives	796'000.00		783'000.00		867'000.00	
3410.4309.00	Autres recettes						5'000.00
3411	PISCINE DE GUILLAMO	1'107'434.03	262'717.61	1'076'850.00	251'000.00	1'056'618.30	252'724.35
3411.3010.00	Traitements Piscine de Guillamo	424'363.35	106	351'600.00		409'222.90	
3411.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC	25'219.95		22'900.00		24'204.55	
3411.3052.00	Cotisations caisse de pension	28'380.00		23'000.00		27'691.15	
3411.3053.00	Cotisations assurance accidents	3'645.25		3'400.00		3'427.85	
3411.3054.00	Cotisations allocations familiales	10'889.20		9'700.00		10'345.20	
3411.3055.00	Cotisations indemnités journalières	2'977.70		3'000.00		2'516.80	
3411.3099.00	Autres charges du personnel	7'460.30		5'200.00		5'412.55	
3411.3101.00	Produits d'entretien et fournitures	27'108.60	106	42'000.00		30'351.40	
3411.3101.01	Autre matériel	9'168.68		17'500.00		20'758.17	
3411.3105.00	Achat marchandise buvette et automate	7'839.35	106	11'000.00		7'926.20	
3411.3110.00	Mobilier et machines	24'817.38		28'000.00		3'598.70	
3411.3120.00	Energie Piscine de Guillamo	109'000.15	107	129'600.00		122'901.90	
3411.3130.00	Téléphones, ports et taxes	7'700.88		6'100.00		5'754.59	
3411.3134.00	Assurances choses	7'097.00		6'900.00		6'827.00	
3411.3137.00	TVA consommation eau	425.90		300.00		388.30	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3411.3137.01	TVA taxes d'assainissement		1'180.19		950.00		918.67
3411.3151.00	Entretien mobilier, machines		43'208.20		54'000.00		30'065.02
3411.3930.00	Consommation eau Piscine de Guillamo		16'381.65		13'100.00		14'965.75
3411.3930.01	Taxes d'assainissement Piscine de Guillamo		14'570.30		11'600.00		11'341.60
3411.3950.00	Amortissement Piscine de Guillamo		336'000.00		337'000.00		318'000.00
3411.4240.00	Entrées piscine	107	244'073.61		225'000.00		236'130.95
3411.4250.00	Recettes buvette		9'157.65		11'000.00		7'915.50
3411.4250.01	Recettes automate	106	4'432.65		9'000.00		3'973.40
3411.4472.00	Participations diverses		5'053.70		6'000.00		4'704.50
3412	BAINS DE GERONDE		1'064'798.16		1'058'900.00		1'156'274.58
			249'331.65		255'000.00		206'559.70
3412.3010.00	Traitements Bains de Gèronde		238'170.40		226'400.00		258'518.85
3412.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		14'260.55		14'500.00		15'167.15
3412.3052.00	Cotisations caisse de pension		14'200.00		12'700.00		15'534.05
3412.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'019.90		2'100.00		2'148.05
3412.3054.00	Cotisations allocations familiales		6'117.60		6'200.00		6'477.80
3412.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'622.65		1'900.00		1'318.45
3412.3099.00	Autres charges du personnel				2'000.00		2'586.90
3412.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		25'097.45		25'000.00		29'929.85
3412.3110.00	Mobilier, machines		12'391.50		17'600.00		22'381.65
3412.3120.00	Energie Bains de Gèronde		44'066.05		42'700.00		54'573.45
3412.3130.00	Taxes et divers		4'690.22		3'100.00		5'799.50
3412.3134.00	Assurances choses		6'550.00		6'400.00		6'302.00
3412.3137.00	TVA consommation eau		394.15		400.00		321.00
3412.3137.01	TVA taxes d'assainissement		716.75		650.00		501.42
3412.3150.00	Entretien mobilier et machines	107	35'492.08		42'000.00		33'091.85
3412.3930.00	Consommation eau Bains de Gèronde		15'160.10		15'400.00		12'432.25
3412.3930.01	Taxes d'assainissement Bains de Gèronde		8'848.76		7'850.00		6'190.36
3412.3950.00	Amortissement Bains de Gèronde		635'000.00		632'000.00		683'000.00
3412.4240.00	Entrées piscine	107	208'072.05		215'000.00		169'586.30
3412.4250.00	Recettes diverses		23'259.60		25'000.00		21'973.40
3412.4470.00	Location buvette		18'000.00		15'000.00		15'000.00
3413	PATINOIRES		993'220.10		969'000.00		1'004'315.60
			14'530.80		15'000.00		11'194.15
3413.3010.00	Traitements Patinoires		217'494.30		199'900.00		213'719.95
3413.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		14'263.15		13'000.00		14'237.20
3413.3052.00	Cotisations caisse de pension		20'326.20		19'000.00		20'127.00
3413.3053.00	Cotisations assurance accidents		2'124.85		1'950.00		2'126.05
3413.3054.00	Cotisations allocations familiales		6'110.05		5'500.00		6'083.20
3413.3055.00	Cotisations indemnités journalières		1'988.20		1'700.00		1'553.20
3413.3101.00	Produits d'entretien et fournitures		5'477.35		6'000.00		1'114.70
3413.3120.00	Energie Patinoires		247'392.80		245'500.00		281'943.15

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3413.3130.00	Téléphones, ports et taxes		3'726.17		3'000.00		3'440.57	
3413.3130.01	Installation & exploit. patinoire découverte		80'797.30		79'500.00		68'850.70	
3413.3134.00	Assurances choses		7'709.40		7'400.00		7'532.40	
3413.3137.00	TVA consommation eau		505.60		400.00		429.00	
3413.3137.01	TVA taxes d'assainissement		1'669.13		1'250.00		1'302.53	
3413.3144.00	Entretien bâtiment patinoire	107	68'672.35		78'500.00		72'132.72	
3413.3151.00	Entretien machine à glace		6'625.98		7'000.00		14'626.71	
3413.3900.00	Imputations internes, carburants		273.50		600.00		436.40	
3413.3930.00	Consommation eau Patinoires		19'457.25		16'500.00		16'579.50	
3413.3930.01	Taxes d'assainissement Patinoires		20'606.52		15'300.00		16'080.62	
3413.3950.00	Amortissement Patinoires		268'000.00		267'000.00		262'000.00	
3413.4240.00	Autres recettes			8'518.30			6'081.65	
3413.4472.00	Locations exclusives			6'012.50	15'000.00		5'112.50	
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS		2'103'971.73	164'645.67	2'162'850.00	216'000.00	2'227'558.46	140'618.25
3420	LOISIRS ET ESPACES VERTS		2'103'971.73	164'645.67	2'162'850.00	216'000.00	2'227'558.46	140'618.25
3420.3010.00	Traitements Parcs&Jardins		1'155'981.25		1'148'500.00		1'146'947.70	
3420.3030.00	Personnel temporaire		7'280.45		10'000.00		25'040.85	
3420.3050.00	Cotisations AVS,AI,APG,AC		69'314.10		75'600.00		72'760.80	
3420.3052.00	Cotisations caisse de pension		97'430.70		98'500.00		100'418.00	
3420.3053.00	Cotisations assurance accidents		14'331.85		10'000.00		16'989.40	
3420.3054.00	Cotisations allocations familiales		29'690.30		28'800.00		31'089.70	
3420.3055.00	Cotisations indemnités journalières		9'650.00		8'700.00		7'933.75	
3420.3101.00	Végétaux, engrais et divers	108	134'562.06		239'000.00		120'089.92	
3420.3101.01	Infrastructure places de jeux et de repos		4'498.50		4'000.00		10'659.81	
3420.3111.00	Outilsage Parcs et Jardins		13'207.30		11'500.00		115'177.95	
3420.3120.00	Energie Loisirs et espaces verts		7'331.20		4'400.00		35'694.00	
3420.3130.00	Colonies		40'000.00		40'000.00		40'000.00	
3420.3130.01	Téléphones, ports et taxes		2'132.95		1'750.00		2'226.10	
3420.3134.00	Assurances choses		1'401.00		1'400.00		1'290.00	
3420.3134.01	Assurances et taxes véhicules		7'307.55		8'300.00		8'359.25	
3420.3137.00	TVA consommation eau		5'303.35		5'600.00		4'854.37	
3420.3137.01	TVA taxes d'assainissement		4'805.63		4'850.00		3'101.55	
3420.3140.00	Entretien espaces verts et divers	108	108'298.60		59'000.00		152'054.75	
3420.3144.00	Entretien fontaines et pièces d'eau		18'592.73		20'500.00		21'856.66	
3420.3151.00	Entretien systèmes d'arrosage		52'798.75		46'000.00		27'481.00	
3420.3151.01	Entretien et réparations des machines et véhicules		19'356.15		27'500.00		21'503.60	
3420.3170.00	Frais de déplacements		849.90				1'166.90	
3420.3636.00	Ludothèque		16'000.00		16'000.00		16'000.00	
3420.3900.00	Imputations internes, carburants		20'641.95		19'400.00		18'497.70	
3420.3930.00	Consommation eau Loisirs et espaces verts		203'876.75		213'700.00		188'073.98	

COMPTES DE RÉSULTATS				Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
				Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3420.3930.01	Taxes d'assainissement Loisirs et espaces verts			59'328.71		59'850.00		38'290.72	
3420.4472.00	Locations					2'000.00			400.00
3420.4910.00	Facturation interne, salaires	108		164'645.67		214'000.00		140'218.25	
35	EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES			1'115'923.43		1'098'400.00		1'112'619.75	
350	EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE			1'014'031.43		999'400.00		1'011'531.75	
3500	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE			1'014'031.43		999'400.00		1'011'531.75	
3500.3632.00	Subvention paroisses catholiques	109		1'014'031.43		999'400.00		1'011'531.75	
351	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE			101'892.00		99'000.00		101'088.00	
3510	EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE			101'892.00		99'000.00		101'088.00	
3510.3632.00	Subvention paroisse protestante			101'892.00		99'000.00		101'088.00	

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE		5'277'640.66	3'151.75	4'945'000.00	2'500.00	5'079'673.08	2'662.50
41	HOPITAUX, HOMES MEDICALISES		1'934'828.20		1'650'000.00		1'889'258.55	
412	HOMES MEDICALISES		1'934'828.20		1'650'000.00		1'889'258.55	
4120	HOMES MEDICALISES		1'934'828.20		1'650'000.00		1'889'258.55	
4120.3634.00	Soins en EMS (part. communale)	110	1'934'828.20		1'650'000.00		1'889'258.55	
42	SOINS AMBULATOIRES		2'590'161.06		2'580'000.00		2'433'225.03	
421	SOINS AMBULATOIRES		2'590'161.06		2'580'000.00		2'433'225.03	
4210	SOINS AMBULATOIRES		2'590'161.06		2'580'000.00		2'433'225.03	
4210.3632.00	Participation au Centre médico-social régional	110	2'590'161.06		2'580'000.00		2'433'225.03	
43	PROMOTION DE LA SANTE		546'339.00	3'151.75	525'000.00	2'500.00	541'706.30	2'662.50
433	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE		540'035.50		520'000.00		536'381.30	
4330	SERVICE MEDICAL SCOLAIRE		540'035.50		520'000.00		536'381.30	
4330.3631.00	Santé scolaire		20'290.05		20'000.00		20'657.90	
4330.3637.00	Soins dentaires scolaires	110	519'745.45		500'000.00		515'723.40	
434	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES		6'303.50	3'151.75	5'000.00	2'500.00	5'325.00	2'662.50
4340	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES		6'303.50	3'151.75	5'000.00	2'500.00	5'325.00	2'662.50
4340.3636.00	Contrôle des champignons		6'303.50		5'000.00		5'325.00	
4340.4632.00	Participation contrôle des champignons			3'151.75		2'500.00		2'662.50
49	SANTE PUBLIQUE AUTRE		206'312.40		190'000.00		215'483.20	
490	SANTE PUBLIQUE AUTRE		206'312.40		190'000.00		215'483.20	
4900	SANTE PUBLIQUE AUTRE		206'312.40		190'000.00		215'483.20	
4900.3631.00	Dispositif pré-hospitalier	111	206'312.40		190'000.00		215'483.20	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE	12'102'716.88	504'770.40	12'073'350.00	340'000.00	11'664'035.04	426'865.60
52	INVALIDITE	2'991'300.31		3'005'100.00		3'121'769.47	
523	FOYERS POUR INVALIDES	2'991'300.31		3'005'100.00		3'121'769.47	
5230	FOYERS POUR INVALIDES	2'991'300.31		3'005'100.00		3'121'769.47	
5230.3631.00	Institutions pour handicapés	112 2'991'300.31		3'005'100.00		3'121'769.47	
53	VIEILLESSE ET SURVIVANTS	1'450'684.44		1'466'150.00		1'476'945.43	
532	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI	1'450'684.44		1'466'150.00		1'476'945.43	
5320	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS/AI	1'450'684.44		1'466'150.00		1'476'945.43	
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	112 1'450'684.44		1'466'150.00		1'476'945.43	
54	FAMILLE ET JEUNESSE	5'598'007.15	504'770.40	5'652'200.00	340'000.00	5'337'534.39	426'865.60
543	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES	40'166.03		67'650.00		54'684.25	
5430	AVANCE ET RECOUVREMENT PENSIONS ALIMENTAIRES	40'166.03		67'650.00		54'684.25	
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	112 40'166.03		67'650.00		54'684.25	
544	PROTECTION DE LA JEUNESSE	576'408.70		577'000.00		559'629.30	
5440	PROTECTION DE LA JEUNESSE	576'408.70		577'000.00		559'629.30	
5440.3130.00	Projets jeunesse	59'408.70		60'000.00		45'312.85	
5440.3636.00	Centre de loisirs et culture (ASLEC)	517'000.00		517'000.00		514'316.45	
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES	4'981'432.42	504'770.40	5'007'550.00	340'000.00	4'723'220.84	426'865.60
5450	STRUCTURES PETITE ENFANCE	2'669'350.13		2'695'000.00		2'607'150.57	
5450.3632.00	Crèche - UAPE	112 2'039'526.30		2'063'000.00		2'003'594.52	
5450.3636.00	Parents d'accueil	87'823.83		90'000.00		61'556.05	
5450.3950.00	Amortissement Crèches et UAPE	542'000.00		542'000.00		542'000.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5451	CURATELLE OFFICIELLE	2'312'082.29	504'770.40	2'312'550.00	340'000.00	2'116'070.27	426'865.60
5451.3102.00	Imprimés, publications					3'070.28	
5451.3110.00	Mobilier et machines					8'966.21	
5451.3130.00	Gestion dossiers et administration	1'970'682.29		2'002'550.00		1'775'579.93	
5451.3130.01	Téléphones, ports et taxes					28'153.85	
5451.3631.00	Contribution curatelle éducative	341'400.00		310'000.00		300'300.00	
5451.4260.00	Participation des administrés	113	119'840.40		70'000.00		51'511.60
5451.4632.00	Contribution des communes	113	384'930.00		270'000.00		375'354.00
57	AIDE SOCIALE ET ASILE	2'052'724.98		1'939'900.00		1'717'785.75	
572	AIDE SOCIALE	1'768'596.48		1'641'750.00		1'435'618.81	
5720	AIDE SOCIALE	1'768'596.48		1'641'750.00		1'435'618.81	
5720.3637.00	Aide sociale	112	1'768'596.48		1'641'750.00		1'435'618.81
574	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	158'013.62		165'150.00		164'925.42	
5740	FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	158'013.62		165'150.00		164'925.42	
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	112	158'013.62		165'150.00		164'925.42
579	ASSISTANCE AUTRE	126'114.88		133'000.00		117'241.52	
5790	ASSISTANCE AUTRE	126'114.88		133'000.00		117'241.52	
5790.3636.00	Subsides aux institutions sociales		46'939.63		60'000.00		36'941.52
5790.3636.01	Job-Transit Services	112	79'175.25		73'000.00		80'300.00
59	AUTRE PREVOYANCE SOCIALE	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
593	ACTIONS D'ENTRAIDE ETRANGER	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
5930	ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
5930.3636.00	Actions précises Tiers monde		10'000.00		10'000.00		10'000.00

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	11'179'140.35	5'171'476.89	11'031'700.00	4'952'500.00	11'541'779.00	5'034'027.85
61	CIRCULATION ROUTIERE	8'071'764.03	3'946'405.09	7'775'200.00	3'840'500.00	8'549'142.24	3'982'634.01
613	ROUTES CANTONALES	1'027'485.35		785'000.00		941'751.55	
6130	ROUTES CANTONALES	1'027'485.35		785'000.00		941'751.55	
6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	114 1'023'541.00		770'000.00		941'751.55	
6130.3631.04	Travaux de balisage	114 3'944.35		15'000.00			
615	ROUTES COMMUNALES	6'646'213.91	2'411'633.04	6'600'150.00	2'305'500.00	7'153'478.48	2'325'770.10
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES	5'980'857.31	2'411'633.04	5'944'350.00	2'305'500.00	6'436'005.88	2'325'770.10
6150.3010.00	Traitements Travaux publics	3712'128.60		3720'000.00		3672'331.90	
6150.3050.00	Cotisations AVS, AI, APG, AC	237'534.80		249'000.00		230'872.90	
6150.3052.00	Cotisations caisse de pension	342'636.90		345'000.00		338'047.80	
6150.3053.00	Cotisations assurance accidents	48'223.10		35'000.00		52'779.45	
6150.3054.00	Cotisations allocations familiales	101'927.45		102'000.00		98'804.15	
6150.3055.00	Cotisations indemnités journalières	33'399.45		31'000.00		25'169.75	
6150.3101.00	Fournitures de signalisation	44'562.00		50'000.00		48'025.80	
6150.3101.01	Fournitures diverses	37'673.30		37'500.00		38'474.19	
6150.3101.02	Matériaux pour entretien routier	30'762.50		35'000.00		22'796.95	
6150.3101.03	Matériel et produits pour service hivernal	47'524.25		45'000.00		76'971.90	
6150.3101.04	Carburants	114 191'564.25		211'000.00		191'344.65	
6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules	114 118'655.96		90'000.00		139'791.70	
6150.3111.00	Outillage et équipement	21'023.05		28'500.00		32'065.13	
6150.3120.00	Energie Voirie	69'857.95		62'600.00		79'483.60	
6150.3130.00	Divers aménagements urbains	2'000.00		5'000.00		11'789.40	
6150.3130.01	Mise à jour des plans et polygonation	4'106.60		4'000.00		2'065.15	
6150.3130.02	Prestations de mobilité douce	51'290.00		51'000.00		54'450.70	
6150.3130.03	Travaux en régie	115 315'744.60		48'500.00		245'572.90	
6150.3131.00	Etudes et divers	115 135'463.84		200'000.00		104'859.95	
6150.3134.00	Assurances	26'152.40		23'700.00		26'184.45	
6150.3137.00	TVA consommation eau	56.05		100.00		66.80	
6150.3137.01	TVA taxes d'assainissement	4'880.76		4'850.00		4'809.22	
6150.3137.02	Taxes véhicules	26'142.08		19'000.00		18'215.65	
6150.3141.00	Entretien des routes urbaines	115 128'709.30		300'000.00		603'243.92	
6150.3141.01	Entretien chemins agric. et sentiers	8'401.20		6'000.00		18'910.66	
6150.3141.02	Déneigement	66'029.65		63'000.00		94'905.45	

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6150.3141.03	Balayage mécanique	115	36'225.50		60'000.00		57'868.15	
6150.3141.04	Entretien signalisation lumineuse		7'634.94		10'000.00		13'870.90	
6150.3141.05	Pont de Beaulieu, assainissement						12'282.30	
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires	114	52'719.75		40'000.00		53'531.40	
6150.3170.00	Frais de déplacements		15'415.00		5'000.00		4'422.65	
6150.3930.00	Consommation eau Voirie		2'155.75		3'000.00		2'573.25	
6150.3930.01	Taxes d'assainissement Voirie		60'256.33		59'600.00		59'373.11	
6150.4240.00	Prestations pour tiers			10'392.30		12'000.00		13'876.45
6150.4240.01	Taxes d'utilisation du domaine public	115		94'177.00		25'000.00		33'991.00
6150.4240.02	Prestations pour STEP et divers	115		111'316.00		89'000.00		96'364.65
6150.4250.00	Revente carburant	115		45'558.77		53'500.00		45'964.50
6150.4260.00	Remboursement et récupération des salaires			111'982.20		140'000.00		137'125.20
6150.4260.01	Remboursement dommages	116		138'815.75		33'000.00		51'655.90
6150.4470.00	Redevances utilisation gare routière			56'820.00		61'000.00		56'820.00
6150.4900.00	Refacturation interne carburant			44'255.35		44'000.00		55'617.95
6150.4910.00	Facturation interne, salaires			1'798'315.67		1'848'000.00		1'834'354.45
6151	ECLAIRAGE PUBLIC		665'356.60		655'800.00		717'472.60	
6151.3120.00	Energie Eclairage public		182'568.10		205'600.00		215'178.50	
6151.3141.00	Entretien et installation éclairage public	118	482'788.50		450'200.00		502'294.10	
616	PARKINGS		398'064.77	1'534'772.05	390'050.00	1'535'000.00	453'912.21	1'656'863.91
6160	PARKINGS		398'064.77	1'534'772.05	390'050.00	1'535'000.00	453'912.21	1'656'863.91
6160.3100.00	Matériel de bureau, imprimés		704.05		4'000.00		3'135.25	
6160.3120.00	Energie Parkings	118	81'028.10		90'000.00		106'232.80	
6160.3130.00	Transport de fonds		13'702.31		14'000.00		16'645.00	
6160.3137.00	TVA taxes d'assainissement		1'508.80		1'300.00		1'240.51	
6160.3151.00	Entretien parcomètres et divers	118	129'017.21		110'000.00		105'157.34	
6160.3510.00	Attribution au fonds pour places de parc				5'000.00		45'000.00	
6160.3612.00	Frais de gestion et administration		153'477.20		150'000.00		161'186.40	
6160.3930.00	Taxes d'assainissement Parkings		18'627.10		15'750.00		15'314.91	
6160.4200.00	Taxes compensatoires places de parc					5'000.00		45'000.00
6160.4240.00	Parkings non soumis à TVA			766'657.83		750'000.00		733'018.82
6160.4240.01	Parkings couverts (TVA)	118		768'114.22		780'000.00		878'845.09
62	TRANSPORTS PUBLICS		3'107'376.32	1'225'071.80	3'256'500.00	1'112'000.00	2'992'636.76	1'051'393.84
622	TRAFIC REGIONAL		616'495.60		763'000.00		595'422.90	
6220	TRAFIC REGIONAL		616'495.60		763'000.00		595'422.90	

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6220.3631.00	Participation transports publics régionaux	119	616'495.60		763'000.00		595'422.90	
623	TRAFIC D'AGGLOMERATION		2'489'379.52	1'218'981.80	2'492'000.00	1'106'000.00	2'395'736.81	1'045'303.84
6230	TRAFIC D'AGGLOMERATION		2'489'379.52	1'218'981.80	2'492'000.00	1'106'000.00	2'395'736.81	1'045'303.84
6230.3102.00	Billets, horaires, divers		26'252.59		28'000.00		17'765.38	
6230.3130.00	Frais administratifs et de contrôle	119	20'293.22		55'000.00		10'723.52	
6230.3130.01	Transports publics, Bus sierrois		2'341'307.62		2'313'000.00		2'261'446.61	
6230.3143.00	Places d'arrêts et abris		200.00		2'000.00		1'861.00	
6230.3910.00	Salaires		101'326.09		94'000.00		103'940.30	
6230.4240.00	Abonnements, tickets	119		392'251.10		300'000.00		327'666.09
6230.4240.01	Prestations pour tiers			7'389.10				
6230.4470.00	Publicité Bus sierrois	119		38'688.75		30'000.00		31'014.35
6230.4631.00	Subventions transports publics			601'200.00		610'000.00		558'300.00
6230.4632.00	Participation communes desservies	119		76'044.15		70'000.00		71'784.00
6230.4910.00	Participation des écoles			103'408.70		96'000.00		56'539.40
629	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS		1'501.20	6'090.00	1'500.00	6'000.00	1'477.05	6'090.00
6290	AUTRES TRANSPORTS PUBLICS		1'501.20	6'090.00	1'500.00	6'000.00	1'477.05	6'090.00
6290.3130.00	Gestion centrale taxis		1'501.20		1'500.00		1'477.05	
6290.4120.00	Emoluments taxis sierrois			6'090.00		6'000.00		6'090.00

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	12'586'203.71	10'419'504.11	13'332'800.00	10'654'350.00	15'225'755.46	10'073'487.30
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	2'952'687.15	2'952'687.15	3'210'600.00	3'210'600.00	3'031'170.71	3'031'170.71
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU	2'952'687.15	2'952'687.15	3'210'600.00	3'210'600.00	3'031'170.71	3'031'170.71
7100	APPROVISIONNEMENT EN EAU	2'952'687.15	2'952'687.15	3'210'600.00	3'210'600.00	3'031'170.71	3'031'170.71
7100.3120.00	Achats d'eau		264'709.43		261'400.00		301'084.19
7100.3120.01	Energie de pompage	120	193'315.35		235'800.00		212'149.06
7100.3130.00	Gestion, administration et surveillance		471'072.34		476'000.00		419'963.74
7100.3130.02	Cotisations et divers		6'771.79		7'200.00		
7100.3134.00	Assurances		6'500.00		6'400.00		13'875.77
7100.3143.00	Exploitation, entretien et réparation	120	524'697.08		689'500.00		723'139.95
7100.3300.30	Amortissement réseau d'eau	120	1'102'470.00		1'133'000.00		1'157'958.00
7100.3510.00	Attribution au fonds	120	189'151.16		205'300.00		
7100.3940.00	Intérêts réseau d'eau		194'000.00		196'000.00		203'000.00
7100.4250.00	Ventes d'eau	120			2'880'000.00		2'638'794.67
7100.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds						100'087.65
7100.4930.00	Eau livrée à la commune		315'769.35		330'600.00		292'288.39
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	3'470'315.42	3'470'315.42	3'727'300.00	3'727'300.00	3'153'631.04	3'153'631.04
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES	3'470'315.42	3'470'315.42	3'727'300.00	3'727'300.00	3'153'631.04	3'153'631.04
7200	TRAITEMENT DES EAUX USEES	3'470'315.42	3'470'315.42	3'727'300.00	3'727'300.00	3'153'631.04	3'153'631.04
7200.3120.00	Energie Environnement		8'785.05		9'000.00		9'512.30
7200.3130.00	Protection de la nappe		5'137.23		3'500.00		23'260.75
7200.3130.01	Frais administratifs Oiken		44'975.50		45'000.00		42'600.00
7200.3131.00	Etudes et sondages	121	5'622.00		20'000.00		18'238.25
7200.3143.00	Entretien collecteurs	121	115'142.57		80'000.00		237'232.54
7200.3143.01	Curage bouches et sacs d'eau		80'532.20		80'000.00		74'652.15
7200.3181.00	Pertes sur taxes		324.05		3'000.00		270.10
7200.3300.30	Amortissement collecteurs	121	23'386.00		40'000.00		14'115.00
7200.3632.00	STEP de Noës	121	2494'657.33		2'650'000.00		2'092'905.95
7200.3632.01	STEP de Granges	121	450'324.85		480'000.00		410'367.60
7200.3910.00	Salaires		234'084.34		303'000.00		221'396.05
7200.3930.00	Consommation eau Environnement		7'344.30		9'800.00		9'080.35
7200.3940.00	Intérêts épuration des eaux				4'000.00		

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7200.4240.00	Taxes de quantité	122		1'066'368.05		990'000.00		958'991.90
7200.4240.01	Taxes de base	122		1'511'910.90		1'080'000.00		991'976.80
7200.4240.02	Taxes de pompages			13'053.94		14'000.00		15'271.69
7200.4240.03	Taxes communes voisines			36'753.95		40'000.00		50'282.95
7200.4240.04	Participations diverses							22'766.05
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	122		679'537.00		1'484'050.00		1'003'014.41
7200.4930.00	Imputations internes, Taxes d'épuration eaux	122		151'691.58		119'250.00		99'327.24
7200.4940.00	Intérêts épuration des eaux			11'000.00				12'000.00
73	GESTION DES DECHETS		2'983'025.64	2'983'025.64	3'236'950.00	3'236'950.00	2'878'572.00	2'878'572.00
730	GESTION DES DECHETS		2'983'025.64	2'983'025.64	3'236'950.00	3'236'950.00	2'878'572.00	2'878'572.00
7300	GESTION DES DECHETS		2'983'025.64	2'983'025.64	3'236'950.00	3'236'950.00	2'878'572.00	2'878'572.00
7300.3101.00	Carburants	122	47'933.25		57'000.00		56'357.15	
7300.3130.00	Information et surveillance		9'332.70		16'000.00		22'921.50	
7300.3130.02	Bacs à verre		7'520.00		10'000.00		8'440.00	
7300.3130.04	Décharge matériaux inertes		6'359.90		2'000.00		7'604.40	
7300.3130.05	Récupération papier	122	56'433.00		75'000.00		68'038.40	
7300.3130.06	Déchetteries	123	583'700.25		685'200.00		548'413.45	
7300.3130.07	Déchets spéciaux		15'094.70		13'000.00		14'146.95	
7300.3130.08	Déchets alimentaires	123	145'875.68		130'000.00		119'726.00	
7300.3134.00	Assurances		6'178.40		6'250.00		5'211.50	
7300.3137.00	Taxes véhicules		24'511.87		22'000.00		24'551.30	
7300.3151.00	Entretien véhicules	123	78'912.70		50'500.00		90'193.75	
7300.3151.01	Entretien écopoints		38'422.45		35'000.00		29'460.15	
7300.3181.00	Pertes sur taxes ordures		749.75		3'000.00		2'504.55	
7300.3300.30	Amortissement infrastructures déchets	123	469'676.00		635'000.00		353'900.00	
7300.3632.00	Déchets incinérables		631'986.60		610'000.00		651'040.35	
7300.3900.00	Frais annexes de véhicules		9'000.00		9'000.00		9'000.00	
7300.3910.00	Salaires		825'338.39		844'000.00		842'062.55	
7300.3940.00	Intérêts élimination des ordures		26'000.00		34'000.00		25'000.00	
7300.4240.00	Taxes de quantité	123		1'327'969.76		1'255'000.00		1'331'144.41
7300.4240.01	Taxes de base			1'109'422.65		1'095'000.00		1'086'393.35
7300.4240.02	Participations diverses	123		175'483.60		115'000.00		106'476.20
7300.4270.00	Amendes			8'446.00		9'000.00		7'950.00
7300.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	123		194'709.65		586'350.00		176'522.38
7300.4930.00	Imputations internes, Taxes ordures			166'993.98		176'600.00		170'085.66

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
74	AMENAGEMENTS	807'249.96	831'202.10	759'500.00	312'000.00	1'050'229.14	749'540.45
741	COURS D'EAU	782'611.51	831'202.10	742'500.00	312'000.00	1'028'426.64	749'540.45
7410	COURS D'EAU	782'611.51	831'202.10	742'500.00	312'000.00	1'028'426.64	749'540.45
7410.3142.00	Torrents, bisses, canaux	124 144'619.92		83'000.00		116'575.54	
7410.3142.01	Rhône entretien berges et lit majeur	124 89'555.80		65'000.00		335'720.15	
7410.3142.02	Plans d'eaux, entretien et aménagement	13'274.30		15'000.00		4'623.70	
7410.3631.00	Participation Rhône 3			30'000.00			
7410.3632.00	Participations bisses hors commune	9'096.25		12'500.00		8'531.20	
7410.3910.00	Salaires	526'065.24		537'000.00		562'976.05	
7410.4631.00	Subventions cantonales	124	829'563.90		310'000.00		748'220.40
7410.4632.00	Prestations pour bisses hors commune		1'638.20		2'000.00		1'320.05
745	DANGERS NATURELS	24'638.45		17'000.00		21'802.50	
7450	DANGERS NATURELS	24'638.45		17'000.00		21'802.50	
7450.3130.00	Prévention des dangers naturels	24'638.45		17'000.00		21'802.50	
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	52'358.84	473.80	52'000.00		50'395.68	88'663.10
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	52'358.84	473.80	52'000.00		50'395.68	88'663.10
7500	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	52'358.84		52'000.00		50'395.68	
7500.3130.00	Mesures nature, paysage et biodiversité	10'434.84		10'000.00		8'471.68	
7500.3634.00	Parc de Finges	41'924.00		42'000.00		41'924.00	
7501	DECHARGE DE MATERIAUX		473.80				88'663.10
7501.4631.00	Subventions renaturation		473.80				88'663.10
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	1'798'212.81	35'000.00	1'809'650.00	33'000.00	3'346'667.80	36'420.00
769	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	1'798'212.81	35'000.00	1'809'650.00	33'000.00	3'346'667.80	36'420.00
7690	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	1'798'212.81	35'000.00	1'809'650.00	33'000.00	3'346'667.80	36'420.00
7690.3130.00	Mesures d'économie d'énergie	70'735.76		69'650.00		52'385.80	
7690.3132.01	Surveillance et assainissement	429'556.05		420'000.00		1'500'000.00	
7690.3511.00	Dotation fonds Energie et Climat	1'000'000.00		1'000'000.00		1'500'000.00	
7690.3637.00	Subventions énergies renouvelables	125 297'921.00		320'000.00		294'282.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7690.4630.00	Subventions Confédération		18'000.00		18'000.00		19'420.00
7690.4631.00	Subventions Canton		17'000.00		15'000.00		17'000.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT , AUTRES	416'375.89	146'800.00	424'400.00	134'500.00	411'319.09	135'490.00
771	CIMETIERES	416'375.89	146'800.00	424'400.00	134'500.00	411'319.09	135'490.00
7710	CIMETIERES	416'375.89	146'800.00	424'400.00	134'500.00	411'319.09	135'490.00
7710.3120.00	Energie Cimetières	9'410.55		11'300.00		9'105.10	
7710.3130.00	Frais de crémations	83'561.65		77'000.00		80'026.60	
7710.3130.02	Prestations de service	26'160.15		31'500.00		19'957.30	
7710.3134.00	Assurances choses	1'880.00		1'900.00		1'850.00	
7710.3137.00	TVA consommation eau	279.65		300.00		274.45	
7710.3137.01	TVA taxes d'assainissement	51.21		50.00		41.19	
7710.3143.00	Entretien cimetières	7'498.15		5'000.00		44'713.50	
7710.3910.00	Salaires	276'147.28		284'000.00		244'197.75	
7710.3930.00	Consommation eau Cimetières	10'755.05		12'800.00		10'644.65	
7710.3930.01	Taxes d'assainissement Cimetières	632.20		550.00		508.55	
7710.4240.00	Entretien des tombes		61'600.00		50'000.00		59'940.00
7710.4470.00	Concessions, inhumations		74'800.00		75'000.00		65'150.00
7710.4472.00	Location centre funéraire		10'400.00		9'500.00		10'400.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	105'978.00		112'400.00		1'303'770.00	
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	105'978.00		112'400.00		103'770.00	
7900	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	105'978.00		112'400.00		103'770.00	
7900.3131.00	Etudes diverses			5'000.00			
7900.3632.00	Agglo Valais Central	52'989.00		53'700.00		51'885.00	
7900.3632.01	Participation Région Valais Romand	52'989.00		53'700.00		51'885.00	
791	INTEMPÉRIES					1'200'000.00	
7910.3119.00	Provision crue du Rhône					1'200'000.00	

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	8'408'120.47	17'078'375.39	8'961'600.00	15'718'500.00	8'278'382.74	18'874'455.17
81	AGRICULTURE	20'949.16		23'900.00		18'534.06	
814	AGRICULTURE	20'949.16		23'900.00		18'534.06	
8140	AGRICULTURE	20'949.16		23'900.00		18'534.06	
8140.3130.00	Office de la culture des champs	501.20		500.00		712.90	
8140.3130.02	Police sanitaire du bétail			500.00			
8140.3611.00	Redevances agricoles	4'203.50		5'000.00		4'437.70	
8140.3632.00	Viticulture	6'943.21		5'900.00		5'887.21	
8140.3635.00	Lutte contre les parasites	9'301.25	126	12'000.00		7'496.25	
82	SYLVICULTURE	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
820	SYLVICULTURE	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
8200	SYLVICULTURE	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
8200.3632.00	Participation triage forestier	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
84	TOURISME	494'101.09		508'000.00		479'047.95	
840	TOURISME	494'101.09		508'000.00		479'047.95	
8400	TOURISME	494'101.09		508'000.00		479'047.95	
8400.3634.00	Politique touristique	494'101.09	126	508'000.00		479'047.95	
85	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	563'536.04	29'739.10	612'700.00	23'000.00	593'434.80	
850	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	563'536.04	29'739.10	612'700.00	23'000.00	593'434.80	
8500	INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	563'536.04	29'739.10	612'700.00	23'000.00	593'434.80	
8500.3130.00	Promotion économique	101'387.64	126	141'200.00		131'286.40	
8500.3634.01	Soutien à Technoark	180'000.00		180'000.00		180'000.00	
8500.3635.00	Soutien Vinea (vini-viticulture)	124'000.00		124'000.00		124'000.00	
8500.3635.01	Soutien entreprises - réduction DSDP	158'148.40		167'500.00		158'148.40	

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8500.4631.00	Subventions cantonales			29'739.10		23'000.00		
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE		7'279'534.18	17'048'636.29	7'767'000.00	15'695'500.00	7'137'365.93	18'874'455.17
871	ELECTRICITE		7'279'534.18	17'048'636.29	7'767'000.00	15'695'500.00	7'137'365.93	18'874'455.17
8710	ELECTRICITE		7'279'534.18	17'048'636.29	7'767'000.00	15'695'500.00	7'137'365.93	18'874'455.17
8710.3120.00	Frais d'exploitation des aménagements de prod.	126	6'894'278.25		7'392'000.00		6'689'343.80	
8710.3130.00	Frais de gestion du portefeuille électrique		162'630.12		160'000.00		249'351.08	
8710.3612.00	Frais énergie restitution FM Gougria SA		222'625.81		215'000.00		198'671.05	
8710.4250.00	Recettes d'aménagements de production	127		13'358'113.56		12'588'500.00		15'366'260.33
8710.4260.00	Honoraires administrateurs FM			13'107.50		14'000.00		13'107.50
8710.4451.00	Energie restitution FM Gougria SA	127		1'368'866.93		1'202'800.00		1'183'084.04
8710.4451.01	Dividende FM Gougria SA			219'375.00		248'000.00		232'500.00
8710.4451.02	Dividende FM Mattmark SA			187'500.00		175'000.00		175'000.00
8710.4451.03	Dividende FM Lizerne et Morges SA			51'400.00		52'500.00		50'200.00
8710.4451.04	Dividende Akeb, Bugey			27'590.00		20'000.00		31'620.00
8710.4451.05	Dividende FM valaisannes SA			47'183.30		19'200.00		47'183.30
8710.4451.06	Dividende Sogaval SA	127		1'600'000.00		1'200'000.00		1'600'000.00
8710.4451.07	Dividende Oiken			175'500.00		175'500.00		175'500.00

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	16'012'188.29	67'431'588.91	14'093'550.00	64'436'600.00	15'472'823.00	68'971'131.44
91	IMPOTS	1'129'823.85	58'680'821.65	1'216'000.00	56'155'000.00	1'508'988.79	60'845'356.72
910	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	1'086'822.85	48'472'536.39	1'166'000.00	45'855'000.00	1'445'319.09	48'301'454.07
9100	IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	1'086'822.85	48'472'536.39	1'166'000.00	45'855'000.00	1'445'319.09	48'301'454.07
9100.3181.00	Pertes fiscales		615'917.02		750'000.00		1'033'420.51
9100.3181.01	Remises d'impôts	129	8'153.70		20'000.00		4'150.65
9100.3601.00	Rétrocessions d'impôts		13'804.30		10'000.00		29'180.70
9100.3602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art.188 LF)	129	433'055.33		370'000.00		361'509.98
9100.3612.00	Frais de gestion et administration		15'892.50		16'000.00		17'057.25
9100.4000.00	Impôt sur le revenu	129			32'300'000.00		31'477'645.65
9100.4000.01	Impôt sur les bénéfices de liquidation	129	31'401'268.35		90'000.00		85'309.80
9100.4001.00	Impôt sur la fortune		40'309.10		5'700'000.00		5'828'383.10
9100.4002.00	Impôt prélevé à la source	129	5'776'036.65		1'800'000.00		4'314'521.52
9100.4008.00	Impôt personnel		4'260'492.74		265'000.00		271'435.90
9100.4009.00	Impôt global		273'399.70		175'000.00		157'429.55
9100.4021.00	Impôt foncier (yc forains)		184'852.00		1'460'000.00		1'484'212.75
9100.4022.00	Impôt prest capital prévoyance prof		1'469'605.80		950'000.00		1'032'605.80
9100.4022.02	Impôt sur les gains de loterie		892'140.30		10'000.00		
9100.4022.03	Impôt sur gains immobiliers	129			700'000.00		749'778.75
9100.4023.00	Droits de mutations	129	977'000.40		1'150'000.00		1'538'416.65
9100.4024.00	Impôt sur successions et donations	130	1'603'134.60		500'000.00		530'258.65
9100.4033.00	Impôt sur les chiens		703'635.70		160'000.00		166'500.00
9100.4270.00	Amendes fiscales	130	158'925.00		25'000.00		86'600.00
9100.4602.00	Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF)	129	7'250.00		570'000.00		578'355.95
911	IMPOTS PERSONNES MORALES	43'001.00	10'208'285.26	50'000.00	10'300'000.00	63'669.70	12'543'902.65
9110	IMPOTS PERSONNES MORALES	43'001.00	10'208'285.26	50'000.00	10'300'000.00	63'669.70	12'543'902.65
9110.3181.00	Pertes fiscales		43'001.00		50'000.00		63'669.70
9110.4010.00	Impôt sur le bénéfice	130			5'500'000.00		7'314'478.35
9110.4010.01	Impôt minimum	131	5'234'879.76		150'000.00		253'735.90
9110.4011.00	Impôt sur le capital		222'149.24		2'700'000.00		2'989'297.05
9110.4021.00	Impôt foncier	131	2'689'968.16		1'950'000.00		1'986'391.35
93	PEREQUATION FINANCIERE		672'407.00		680'000.00		536'170.00

COMPTES DE RÉSULTATS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
930	PEREQUATION FINANCIERE		672'407.00		680'000.00		536'170.00
9300	PEREQUATION FINANCIERE		672'407.00		680'000.00		536'170.00
9300.4621.10	Péréquation financière		672'407.00		680'000.00		536'170.00
95	PART AUX RECETTES AUTRES		1'230'669.40		1'270'000.00		1'252'511.60
950	QUOTES-PARTS		1'230'669.40		1'270'000.00		1'252'511.60
9500	QUOTES-PARTS		1'230'669.40		1'270'000.00		1'252'511.60
9500.4120.00	Redevances hydrauliques		12'762.50		10'000.00		11'799.30
9500.4120.01	Taxe utilisat. du domaine public, Electricité		896'109.64		910'000.00		891'660.11
9500.4120.02	Taxe utilisat. du domaine public, Gaz + Chaleur		321'797.26		350'000.00		349'052.19
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1'256'751.23	3'908'690.86	1'133'550.00	3'400'600.00	1'664'083.21	3'262'093.12
961	INTERETS	917'745.87	600'157.07	764'000.00	529'000.00	825'734.63	474'598.86
9610	INTERETS	917'745.87	600'157.07	764'000.00	529'000.00	825'734.63	474'598.86
9610.3401.00	Intérêts sur c/c et divers		11'712.66		10'000.00		5'371.18
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme	131	894'467.55		753'000.00		806'884.40
9610.3499.00	Intérêts rémunérateurs		565.66		1'000.00		1'479.05
9610.3940.01	Intérêts épuration des eaux		11'000.00				12'000.00
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés	131	361'035.59		280'000.00		234'519.80
9610.4402.00	Intérêts créanciers et divers		13'032.58		15'000.00		12'079.06
9610.4402.01	Intérêts placements financiers		6'088.90				
9610.4940.00	Intérêts épuration des eaux				4'000.00		
9610.4940.01	Intérêts élimination des ordures		26'000.00		34'000.00		25'000.00
9610.4940.02	Intérêts réseau d'eau		194'000.00		196'000.00		203'000.00
963	IMMEUBLES ET TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER	339'005.36	3'206'695.70	369'550.00	2'691'600.00	838'348.58	2'662'914.30
9630	BATIMENTS ITAGNE	73'397.80	430'600.00	97'100.00	430'600.00	86'671.45	430'600.00
9630.3439.00	Energie Immeuble Itagne		38'019.65		37'000.00		51'708.85
9630.3439.01	Frais de gestion et administration		13'964.35		14'000.00		13'964.35
9630.3439.02	Assurances choses		4'000.00		4'000.00		3'000.00
9630.3439.03	Entretien bâtiments Itagne		17'217.25		41'900.00		17'775.60
9630.3930.00	Consommation eau Immeuble Itagne		196.55		200.00		222.65
9630.4430.00	Loyers bâtiment administratif		176'800.00		176'800.00		176'800.00

COMPTES DE RÉSULTATS			Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9630.4430.01	Loyers bâtiment technique			175'800.00		175'800.00		175'800.00
9630.4430.02	Loyers aire de stockage			78'000.00		78'000.00		78'000.00
9631	AUTRES BATIMENTS & TITRES DU PATRIMOINE FINANCIER		265'607.56	2'776'095.70	272'450.00	2'261'000.00	751'677.13	2'232'314.30
9631.3411.00	Pertes nettes sur ventes immobilières						1.00	
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	131	104'470.33		133'000.00		448'520.75	
9631.3439.00	Energie bâtiments loués	131	11'590.75		5'100.00		16'587.84	
9631.3439.01	Entretien des domaines municipaux		4'094.95		1'200.00		302.60	
9631.3439.02	Impôts, taxes et charges de copropriétés	131	31'436.68		40'000.00		34'823.83	
9631.3439.03	Matériel et mobilier bâtiments loués	131	13'017.70		5'000.00		14'507.15	
9631.3439.04	Frais d'actes	131	48'676.78		30'000.00		180'369.05	
9631.3439.05	Assurances choses		23'834.50		23'000.00		22'930.00	
9631.3439.07	TVA taxes d'assainissement		1'800.53		2'300.00		2'203.97	
9631.3930.00	Consommation eau bâtiments loués		4'456.55		4'200.00		4'221.44	
9631.3930.01	Taxes d'assainissement bâtiments loués		22'228.79		28'650.00		27'209.50	
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers	131		370'000.00				
9631.4430.00	Locations et DSDP (sauf parkings)	132		2'256'310.00		2'019'000.00		2'102'890.15
9631.4430.01	Locations parkings privatifs (TVA)	132		114'645.85		210'000.00		95'487.95
9631.4430.02	Locations parkings privatifs couverts (TVA)			35'139.85		32'000.00		33'936.20
969	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE			101'838.09		180'000.00		124'579.96
9690	PATRIMOINE FINANCIER AUTRE			101'838.09		180'000.00		124'579.96
9690.4419.00	Rachats ADB Impôts pers. physiques	132		97'871.34		170'000.00		119'758.56
9690.4419.01	Rachats ADB Autres impôts	132		3'966.75		10'000.00		4'821.40
99	POSTES NON VENTILABLES		13'625'613.21	2'939'000.00	11'744'000.00	2'931'000.00	12'299'751.00	3'075'000.00
990	AMORTISSEMENT ET MOUVEMENTS DES FONDS		13'625'613.21	2'939'000.00	11'744'000.00	2'931'000.00	12'299'751.00	3'075'000.00
9900	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF EXISTANT		13'625'613.21	2'939'000.00	11'744'000.00	2'931'000.00	12'299'751.00	3'075'000.00
9900.3300.10	Amortissement, Routes et voies de communication	132	1'812'618.55		1'592'000.00		1'307'302.00	
9900.3300.20	Amortissement, Aménagement des eaux	132	91'037.00		121'000.00		50'360.00	
9900.3300.30	Amortissement, Autres ouvrages de génie civil	132	772'363.00		734'000.00		779'662.00	
9900.3300.40	Amortissement, Terrains bâtis	132	6'651'800.00		6'139'000.00		6'319'559.00	
9900.3300.60	Amortissement, Biens mobiliers	132	1'552'351.00		1'667'000.00		1'280'601.00	
9900.3320.90	Amortissement, Autres immob. incorporelles	132	202'675.66		212'000.00		206'625.00	
9900.3660.20	Amortissement Subv. d'investissement	132	1'042'768.00		1'279'000.00		755'642.00	
9900.3894.00	Attribution réserve de politique budgétaire	132	1'500'000.00				1'600'000.00	
9900.4950.00	Amortissement Autres bâtiments culturels			224'000.00		224'000.00		244'000.00
9900.4950.01	Amortissement Espace cult. des Marais			58'000.00		58'000.00		63'000.00

COMPTES DE RÉSULTATS	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9900.4950.02 Amortissement Théâtre Les Halles		80'000.00		88'000.00		96'000.00
9900.4950.03 Amortissement Infrastructures sportives		796'000.00		783'000.00		867'000.00
9900.4950.04 Amortissement Piscine de Guillamo		336'000.00		337'000.00		318'000.00
9900.4950.05 Amortissement Bains de G�ronde		635'000.00		632'000.00		683'000.00
9900.4950.06 Amortissement Patinoires		268'000.00		267'000.00		262'000.00
9900.4950.07 Amortissement Cr�ches et UAPE		542'000.00		542'000.00		542'000.00
Total Comptes de R�sultats	107'791'020.89	108'774'369.69	105'989'500.00	102'207'050.00	109'128'994.78	109'958'463.08
Exc�dent de revenus ou de charges	983'348.80			3'782'450.00	829'468.30	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	3'659'315.08	431'945.90	698'000.00		255'606.61	
02	SERVICES GENERAUX	3'659'315.08	431'945.90	698'000.00		255'606.61	
022	SERVICES TRANSVERSAUX	58'914.50		60'000.00			
0221	INFORMATIQUE	58'914.50		60'000.00			
0221.5060.00	Equipements électroniques et informatiques	58'914.50		60'000.00			
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS	3'600'400.58	431'945.90	638'000.00		255'606.61	
0290	HOTEL DE VILLE	449'109.50		440'000.00			
0290.5040.00	Réfection des bâtiments Hôtel de ville	449'109.50		440'000.00			
0291	DIVERS BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3'151'291.08	431'945.90	198'000.00		255'606.61	
0291.5040.00	Achats immeubles - transfert de patrimoine	96 2'478'400.00					
0291.5040.01	Réfection bâtiments administratifs	95 672'891.08		198'000.00		255'606.61	
0291.6310.00	Subventions bâtiments		11'945.90				
0291.6350.00	Indemnités assurances	96 420'000.00					
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS , DEFENSE	1'597'566.59	450'000.00	1'145'600.00		767'343.78	43'472.00
15	SERVICE DU FEU	1'492'725.79	450'000.00	1'032'600.00		690'892.63	43'472.00
150	SERVICE DU FEU	1'492'725.79	450'000.00	1'032'600.00		690'892.63	43'472.00
1500	SERVICE DU FEU	1'492'725.79	450'000.00	1'032'600.00		690'892.63	43'472.00
1500.5030.00	Installation hydrants	78'800.30		70'000.00		57'437.70	
1500.5060.00	Véhicules	664'359.51		626'200.00		264'103.85	
1500.5060.01	Equipements	299'565.98		336'400.00		369'351.08	
1500.5060.02	Ouvrage de protection, digue mobile	100 450'000.00					
1500.6350.00	Indemnités assurances	100 450'000.00					43'472.00
16	DEFENSE	104'840.80		113'000.00		76'451.15	
162	DEFENSE CIVILE	104'840.80		113'000.00		76'451.15	
1621	ABRIS PUBLICS	104'840.80		113'000.00		76'451.15	
1621.5040.00	Réfection abris PC	104'840.80		113'000.00		76'451.15	

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	FORMATION	6'738'874.24	338'551.50	6'814'300.00	1'387'000.00	5'685'222.80	803'403.00
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	6'738'874.24	338'551.50	6'714'300.00	1'387'000.00	5'685'222.80	803'403.00
212	ECOLES PRIMAIRES	204'196.91	38'956.50	216'500.00	39'000.00	159'778.15	38'880.00
2120	ECOLES PRIMAIRES	204'196.91	38'956.50	216'500.00	39'000.00	159'778.15	38'880.00
2120.5060.00	Equipement informatique	101	204'196.91	216'500.00		159'778.15	
2120.6310.00	Subvention équipement informatique		38'956.50		39'000.00		38'880.00
213	CYCLES D'ORIENTATION	112'016.45	18'034.00	112'800.00	18'000.00	77'364.10	18'270.00
2130	CYCLES D'ORIENTATION	112'016.45	18'034.00	112'800.00	18'000.00	77'364.10	18'270.00
2130.5060.00	Equipement informatique		112'016.45	112'800.00		77'364.10	
2130.6310.00	Subvention équipement informatique		18'034.00		18'000.00		18'270.00
217	BATIMENTS SCOLAIRES	6'422'660.88	281'561.00	6'385'000.00	1'330'000.00	5'448'080.55	746'253.00
2171	BATIMENTS ECOLES PRIMAIRES	5'824'435.64	164'121.00	5'380'000.00	1'160'000.00	5'096'165.67	625'489.00
2171.5040.00	Réfection des bâtiments		80'578.04	80'000.00		57'932.25	
2171.5040.01	Centre scolaire Glariers, salle omnisports		53'317.60	50'000.00			
2171.5040.02	Ecole de Granges		552'427.65	550'000.00		421'329.62	
2171.5040.03	Grande barre Borzuat	102	5'021'131.20	4'500'000.00		4'492'218.25	
2171.5040.04	Bâtiments scolaires Borzuat	102	116'981.15	200'000.00		124'685.55	
2171.6310.00	Subventions bâtiments	103	164'121.00		1'160'000.00		625'489.00
2172	BATIMENTS CYCLES D'ORIENTATION	598'225.24	117'440.00	1'005'000.00	170'000.00	351'914.88	120'764.00
2172.5040.01	Réfection CO Goubing	103	108'375.15	285'000.00			
2172.5040.02	Réfection CO Liddes	103	489'850.09	720'000.00		351'914.88	
2172.6310.00	Subventions bâtiments	103	117'440.00		170'000.00		120'764.00
27	HAUTES ECOLES			100'000.00			
273	HAUTES ECOLES SPECIALISEES			100'000.00			
2730	HAUTES ECOLES SPECIALISEES			100'000.00			
2730.5610.00	Part. construction établ. scolaire cantonal	104		100'000.00			

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	2'429'699.19	160'555.00	2'682'000.00	121'000.00	2'222'559.72	560'573.40
32	CULTURE, AUTRES	50'782.15	139'200.00	50'000.00		351'804.30	
322	MUSIQUE ET THEATRE	50'782.15	139'200.00	50'000.00		351'804.30	
3221	THEATRE LES HALLES	50'782.15	139'200.00	50'000.00		351'804.30	
3221.5040.00	Théâtre Les Halles	50'782.15		50'000.00		351'804.30	
3221.6360.00	Subventions Théâtre Les Halles		139'200.00				
34	SPORTS ET LOISIRS	2'378'917.04	21'355.00	2'632'000.00	121'000.00	1'870'755.42	560'573.40
341	SPORTS	901'335.54	21'355.00	1'007'000.00	121'000.00	1'222'294.62	
3410	SPORTS	99'801.00	21'355.00	155'000.00	121'000.00	338'642.01	
3410.5010.00	Centre sportif Ecossia	99'801.00		155'000.00		338'642.01	
3410.6310.00	Subventions bâtiments		21'355.00		121'000.00		
3411	PISCINE DE GUILLAMO	454'624.66		470'000.00		400'731.40	
3411.5040.00	Piscine de Guillamo, réfection	454'624.66		470'000.00		400'731.40	
3412	BAINS DE GERONDE	69'815.85		75'000.00		138'886.25	
3412.5040.00	Bains de Gêronde	69'815.85		75'000.00		138'886.25	
3413	PATINOIRES	277'094.03		307'000.00		344'034.96	
3413.5040.00	Patinoires	277'094.03		307'000.00		344'034.96	
342	LOISIRS ET ESPACES VERTS	1'477'581.50		1'625'000.00		648'460.80	560'573.40
3420	LOISIRS ET ESPACES VERTS	1'477'581.50		1'625'000.00		648'460.80	560'573.40
3420.5040.01	Constructions places de jeux	65'684.20		70'000.00			
3420.5060.00	Remplacement véhicules					304'472.75	
3420.5060.01	Machines parcs et jardins	240'444.30		150'000.00		343'988.05	
3420.5060.02	Equipements loisirs et sports	118'927.90		405'000.00			
3420.5060.03	Plantation d'arbres	52'525.10					
3420.5620.00	Serres	1'000'000.00		1'000'000.00			
3420.6350.00	Indemnités assurances						560'573.40

COMPTES DES INVESTISSEMENTS				Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS			8'819'430.52	187'740.00	6'018'000.00	700'000.00	5'720'802.69	263'754.25
61	CIRCULATION ROUTIERE			8'819'430.52	187'740.00	6'018'000.00	700'000.00	5'720'802.69	263'754.25
613	ROUTES CANTONALES			473'455.65		500'000.00		468'321.80	
6130	ROUTES CANTONALES			473'455.65		500'000.00		468'321.80	
6130.5610.00	Participation constr. routes cantonales	114		473'455.65		500'000.00		468'321.80	
615	ROUTES COMMUNALES			8'345'974.87	187'740.00	5'518'000.00	700'000.00	5'252'480.89	263'754.25
6150	VOIRIE ET ROUTES COMMUNALES			7'644'064.17	187'740.00	4'818'000.00	700'000.00	4'851'347.99	242'754.25
6150.5010.00	Divers aménagements de routes	116		1'176'756.97		1'080'000.00		1'673'453.03	
6150.5010.04	Pont de Beaulieu, assainissement	116		188'838.70		50'000.00			
6150.5010.07	Centre-ville, secteur Hôtel de Ville	116		267'234.20		190'000.00		144'183.90	
6150.5010.10	Centre-ville, connexion Ouest	116		70'268.75		50'000.00		140'603.70	
6150.5010.11	Aménagements mobilité douce	116		346'668.65		620'000.00		417'065.60	
6150.5010.12	Infrastructures transports publics	116		375'473.35		400'000.00			
6150.5010.13	Infrastructures voirie							88'573.05	
6150.5010.14	Avenue des Platanes	117		804'364.25		150'000.00		1'228'971.30	
6150.5010.15	Viaduc de Noës, assainissement	117		2'605'938.65		800'000.00		603'623.18	
6150.5010.16	Avenue Max-Huber			1'090'330.35		1'100'000.00			
6150.5010.17	Route du Bois de Finges	117		398'411.90					
6150.5060.00	Equipements			57'091.60		53'000.00		56'329.23	
6150.5060.01	Utilitaires voirie	117		262'686.80		325'000.00		498'545.00	
6150.6300.00	Subvention agglomération	118			187'740.00		700'000.00		242'754.25
6151	ECLAIRAGE PUBLIC			701'910.70		700'000.00		401'132.90	21'000.00
6151.5010.00	Eclairage public			701'910.70		700'000.00		401'132.90	
6151.6310.00	Subvention éclairage public								21'000.00

COMPTES DES INVESTISSEMENTS				Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE			2'891'993.77	636'973.60	4'093'500.00	764'000.00	3'317'273.31	902'892.15
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			529'555.00	65'200.00	1'199'500.00	60'000.00	1'562'836.00	80'450.00
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU			529'555.00	65'200.00	1'199'500.00	60'000.00	1'562'836.00	80'450.00
7100	APPROVISIONNEMENT EN EAU			529'555.00	65'200.00	1'199'500.00	60'000.00	1'562'836.00	80'450.00
7100.5030.00	Réseau d'eau	120		447'485.00		1'199'500.00		1'435'129.00	
7100.5030.01	Pompage d'eau de Tschüdangna	121		82'070.00				127'707.00	
7100.6370.00	Taxes de raccordement				65'200.00		60'000.00		80'450.00
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			599'104.55	469'094.15	700'000.00	400'000.00	732'930.50	508'963.55
720	TRAITEMENT DES EAUX USEES			599'104.55	469'094.15	700'000.00	400'000.00	732'930.50	508'963.55
7200	TRAITEMENT DES EAUX USEES			599'104.55	469'094.15	700'000.00	400'000.00	732'930.50	508'963.55
7200.5030.00	Evacuation générale des eaux	122		599'104.55		700'000.00		732'930.50	
7200.6370.00	Taxes de raccordement	122			469'094.15		400'000.00		508'963.55
73	GESTION DES DECHETS			524'620.40		940'000.00		58'814.20	
730	GESTION DES DECHETS			524'620.40		940'000.00		58'814.20	
7300	GESTION DES DECHETS			524'620.40		940'000.00		58'814.20	
7300.5060.00	Ecopoints (Moloks)			58'533.85		55'000.00		58'814.20	
7300.5060.01	Camion à ordures	124		466'086.55		885'000.00			
74	AMENAGEMENTS			595'071.45	6'309.45	564'000.00	280'000.00	589'250.01	313'478.60
741	COURS D'EAU			595'071.45		564'000.00	280'000.00	589'250.01	313'478.60
7410	COURS D'EAU			595'071.45		564'000.00	280'000.00	589'250.01	313'478.60
7410.5020.00	Sécurisation cours d'eau	124		532'670.45		220'000.00		499'731.21	
7410.5020.01	Signèse	124				230'000.00		89'518.80	
7410.5620.00	Réseaux d'irrigation	124		62'401.00		114'000.00			
7410.6310.00	Subventions sécurisation cours d'eau	125					280'000.00		313'478.60

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
745	DANGERS NATURELS		6'309.45				
7450	DANGERS NATURELS		6'309.45				
7450.6310.00	Subventions protection dangers naturels		6'309.45				
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	62'511.15	31'500.00	70'000.00		83'091.20	
750	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	62'511.15	31'500.00	70'000.00		83'091.20	
7500	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	62'511.15	31'500.00	70'000.00		83'091.20	
7500.5040.00	Mesures nature, paysage et biodiversité	62'511.15		70'000.00		83'091.20	
7500.6310.00	Subventions nature et paysage		31'500.00				
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT , AUTRES			50'000.00			
771	CIMETIERES			50'000.00			
7710	CIMETIERES			50'000.00			
7710.5030.00	Cimetières, réfections diverses			50'000.00			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	581'131.22	64'870.00	570'000.00	24'000.00	290'351.40	
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	581'131.22	64'870.00	570'000.00	24'000.00	290'351.40	
7900	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	581'131.22	64'870.00	570'000.00	24'000.00	290'351.40	
7900.5030.00	Aménagements de quartiers	317'706.30		320'000.00		50'995.35	
7900.5290.00	Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux	125 263'424.92		250'000.00		239'356.05	
7900.6310.00	Subventions cantonales	125			19'000.00		
7900.6370.00	Part. des propriétaires aux PAD et PDQ	125	64'870.00		5'000.00		

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE					320'000.00	
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE					320'000.00	
871	ELECTRICITE					320'000.00	
8710	ELECTRICITE					320'000.00	
8710.5540.00	Actions Sogaval SA					320'000.00	
Total Comptes des Investissements		26'136'879.39	2'205'766.00	21'451'400.00	2'972'000.00	18'288'809.00	2'574'095.00
Investissements nets		23'931'113.39		18'479'400.00		15'714'714.00	

Bilan au 31.12.2025

No compte	Libellé	31.12.2025		31.12.2024		Variation
		Actif	Passif	Actif	Passif	
Total 1000	CAISSE	22'758.85	-	23'018.90	-	-260
Total 1001	COMPTES POSTAUX	4'687'978.11	-	13'117'308.23	-	-8'429'330
Total 1002	BANQUES	273'043.30	-	749'714.51	-	-476'671
Total 100	DISPONIBILITES	4'983'780.26	-	13'890'041.64	-	-8'906'261
Total 1010	CREANCES DE TIERS	3'726'482.80	-	8'720'800.98	-	-4'994'318.18
Total 1011	COMPTES COURANTS AVEC DES TIERS	1'935'216.85	-	1'714'690.32	-	220'527
Total 1012	CREANCES FISCALES	19'873'357.01	-	18'463'314.54	-	1'410'042
Total 1019	AUTRES CREANCES	333'982.46	-	886'944.85	-	-552'962
Total 101	CREANCES	25'869'039.12	-	29'785'750.69	-	-3'916'712
Total 1041	CHARGES D'EXPLOITATION	7'602'786.44	-	6'927'602.75	-	675'184
Total 104	ACTIFS DE REGULARISATION	7'602'786.44	-	6'927'602.75	-	675'184
Total 1070	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	16.00	-	16.00	-	-
Total 1071	PLACEMENTS A INTERETS	450'000.00	-	465'000.00	-	-15'000
Total 107	PLACEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	450'016.00	-	465'016.00	-	-15'000
Total 1080	TERRAINS PF	26'865'096.75	-	26'814'311.75	-	50'785
Total 1084	BATIMENTS PF	9'254'842.00	-	9'843'242.00	-	-588'400
Total 108	IMMOB. CORPORELLES PATRIMOINE FINANCIER	36'119'938.75	-	36'657'553.75	-	-537'615
Total 10	PATRIMOINE FINANCIER	75'025'560.57	-	87'725'964.83	-	-12'700'404
Total 1400	TERRAINS PA NON BATIS	184'804.00	-	184'804.00	-	-
Total 1401	ROUTES ET VOIES DE COMMUNICATION	20'845'114.84	-	15'033'986.02	-	5'811'129
Total 1402	AMENAGEMENT DES EAUX	1'046'924.07	-	579'139.62	-	467'784
Total 1403	AUTRES OUVRAGES DE GENIE CIVIL	23'399'556.28	-	24'151'491.38	-	-751'935
Total 1404	TERRAINS BATIS	75'887'007.71	-	72'267'165.46	-	3'619'842
Total 1406	BIENS MOBILIERS	2'828'252.78	-	2'227'921.93	-	600'331
Total 140	IMMOB. CORPORELLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	124'191'659.68	-	114'444'508.41	-	9'747'151
Total 1429	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202'503.59	-	206'624.33	-	-4'121
Total 142	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	202'503.59	-	206'624.33	-	-4'121
Total 1454	ENTREPRISES PUBLIQUES	26'241'208.00	-	26'204'958.00	-	36'250
Total 1455	ENTREPRISES PRIVEES	50'000.00	-	50'000.00	-	-
Total 145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL	26'291'208.00	-	26'254'958.00	-	36'250
Total 1461	CANTON	788'617.00	-	840'905.35	-	-52'288
Total 1462	COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	756'094.75	-	260'158.75	-	495'936
Total 1466	ORGANISATIONS A BUT NON LUCRATIF	19'444.00	-	32'404.00	-	-12'960
Total 146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	1'564'155.75	-	1'133'468.10	-	430'688
Total 14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	152'249'527.02	-	142'039'558.84	-	10'209'968
Total 2000	ENGAGEMENTS COURANTS ET PREST. DE TIERS	-	11'071'880.94	-	11'019'381.31	52'500
Total 2006	DEPOTS ET CAUTIONS	-	140'670.00	-	135'370.00	5'300
Total 200	ENGAGEMENTS COURANTS	-	11'212'550.94	-	11'154'751.31	57'800
Total 2010	INTERMEDIAIRES FINANCIERS	-	8'000'000.00	-	8'000'000.00	-
Total 201	ENGAGEMENTS FINANCIERS A COURT TERME	-	8'000'000.00	-	8'000'000.00	-
Total 2041	CHARGES D'EXPLOITATION	-	7'143'580.39	-	7'125'550.71	18'030
Total 204	PASSIFS DE REGULARISATION	-	7'143'580.39	-	7'125'550.71	18'030
Total 2064	PRETS, RECONNAISSANCES DE DETTES	-	70'000'000.00	-	74'000'000.00	-4'000'000
Total 2069	AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	-	45'000.00	-	60'000.00	-15'000
Total 206	ENGAGEMENTS FINANCIERS A LONG TERME	-	70'045'000.00	-	74'060'000.00	-4'015'000
Total 2085	PROVISIONS AUTRES ACTIVITES EXPLOITATION	-	37'197.15	-	53'795.40	-16'598
Total 2086	PROVISIONS ENGAGEMENTS DE PREVOYANCE	-	931'375.24	-	964'295.69	-32'920
Total 2088	PROVISIONS LT CPTÉ DES INVESTISSEMENTS	-	6'195'543.60	-	6'995'543.60	-800'000
Total 2089	AUTRES PROVISIONS DU CPTÉ DE RESULTAT	-	2'754'103.15	-	2'854'103.15	-100'000
Total 208	PROVISIONS A LONG TERME	-	9'918'219.14	-	10'867'737.84	-949'519
2090.00	Fonds pour abris publics	-	1'424'639.50	-	1'824'639.50	-400'000
Total 2090	FINANCEMENTS SPECIAUX	-	1'424'639.50	-	1'824'639.50	-400'000
Total 209	FINANCEMENTS SPECIAUX CAPITAUX DE TIERS	-	1'424'639.50	-	1'824'639.50	-400'000
Total 20	CAPITAUX DE TIERS	-	107'743'989.97	-	113'032'679.36	-5'288'689
2900.00	Fonds pour places de parc	-	562'700.00	-	562'700.00	-
2900.01	Fonds de renouvellement Epuration des eaux	-	-1'508'507.68	-	-828'970.68	-679'537
2900.02	Fonds de renouvellement Elimination des ordures	-	-331'287.58	-	-136'577.93	-194'710
2900.03	Fonds de renouvellement Service de l'eau	-	-148'866.85	-	-338'018.01	189'151
Total 2900	FINANCEMENTS SPECIAUX	-	-1'425'962.11	-	-740'866.62	-685'095
Total 290	FINANCEMENTS SPECIAUX CAPITAL PROPRE	-	-1'425'962.11	-	-740'866.62	-685'095
2910.00	Fonds Energie et Climat	-	3'500'000.00	-	2'500'000.00	1'000'000
Total 2910	FONDS ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE	-	3'500'000.00	-	2'500'000.00	1'000'000
Total 291	FONDS ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE	-	3'500'000.00	-	2'500'000.00	1'000'000
Total 2940	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-	7'559'015.13	-	6'059'015.13	1'500'000
Total 294	RESERVE DE POLITIQUE BUDGETAIRE	-	7'559'015.13	-	6'059'015.13	1'500'000
Total 2990	RESULTAT ANNUEL	-	983'348.80	-	829'468.30	153'881
Total 2999	RESULTAT CUMULE	-	108'914'695.80	-	108'085'227.50	829'468
Total 299	EXCEDENT/DECOUVERT DU BILAN	-	109'898'044.60	-	108'914'695.80	983'349
Total 29	CAPITAUX PROPRES	-	119'531'097.62	-	116'732'844.31	2'798'253
	TOTAL BILAN	227'275'087.59	227'275'087.59	229'765'523.67	229'765'523.67	-2'490'436

Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2025 au conseil général de la Commune de Sierre

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Commune de Sierre, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultats, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Commune, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil communal relatives aux comptes annuels

Le conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est, en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions, aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Commune ;
- évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal, notamment, l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la Commune est considéré comme moyen et que, durant l'exercice, il a augmenté par rapport à l'année précédente ;
- conformément à la planification financière établie, l'équilibre financier en 2026 paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Commune est en mesure de faire face à ses engagements à court terme ;
- l'entretien final avec le conseil communal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alain Reichenbach
Expert-réviseur agréé

Sierre, le 1^{er} avril 2026



Comptes 2025
de la ville de Sierre

Annexes aux comptes

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la commune de Sierre

1. Base légale

L'établissement du compte de la commune de Sierre se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La commune de Sierre se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 5'000.–.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 25'000.–.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 50'000.– par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (ducroire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 5'000.—.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 50'000.— par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 8% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 8% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 8% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 40% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 40%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 5'000.–.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 25'000.–.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 25'000.–.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Engagements conditionnels

Le 11 décembre 2024, le Conseil général a accepté le projet de Valais Arena et d'écoquartier VIVA. Il a en particulier décidé :

- a) d'autoriser le Conseil municipal à poursuivre les travaux nécessaires à la planification puis à la réalisation du projet tel que présenté,
- b) d'accepter le crédit d'engagement de **CHF 30'000'000.-** à titre de participation communale pour la réalisation du projet de Valais Arena, conformément à l'art. 4 al. 2 g règlement communal d'organisation (RCO), la Ville garantissant à ce stade l'entier du financement public, en attendant les déterminations définitives des Communes du district et du Canton en vertu de la loi cantonale sur le sport,
- c) d'accepter la vente, hors voirie et espaces publics, des parcelles du secteur 2 (5475, 5524, 5539, 8321) d'une surface de 16'960 m² pour un montant de **CHF 800.- / m²**, et la parcelle du secteur 3 (9137) d'une surface de 5'888 m² pour un montant de **CHF 950.- / m²** à la société « Condémines Investissements SA » conformément à l'art. 4 al.2 g RCO,
- d) d'accepter l'octroi d'un DSDP d'une durée de 75 ans sur les parcelles du secteur 1 en zone d'intérêt général (3979, 5841, 5857, 5862, 5872, 5873, 6267, 8121, 8316, 9104) d'une surface de 30'068 m² à la société « Condémines Com SA » pour un forfait annuel de **CHF 55'000.-**, conformément à l'art. 4 al. 2 g RCO,
- e) d'accepter l'octroi d'une subvention d'exploitation annuelle de la Valais Arena, pour un montant de CHF **1'500'000.-** par année, soit CHF **30'000'000.-** sur 20 ans, conformément à l'art. 4 al.2 g RCO, à renouveler pour la durée du droit de superficie,
- f) de prendre acte que les éléments urbanistiques seront soumis à la révision du PAZ-RCCZ (art. 17 al. 1 lettre l de la LCo),
- g) d'accepter le principe de la conclusion d'une nouvelle dépense à caractère non obligatoire (cf lettres a et d) relevant de sa compétence, conformément à l'art. 17 al. 1 lettre c de LCo,
- h) d'accepter l'octroi d'un éventuel emprunt nécessaire à cette réalisation, si celui-ci devait relever de ses compétences, conformément à l'art. 17. al. 1 lettre e de la LCo.

Le projet de Valais Arena et d'écoquartier Viva a été soumis à une votation populaire en juin 2025 et a été accepté. Les prochaines étapes consistent notamment en la signature de l'acte de DSDP ainsi que du contrat de prestations liant la Ville de Sierre aux partenaires commerciaux.

Etat du capital propre

<i>en francs suisse</i>		Solde au 01.01.2025	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12.2025
29	Capital propre	116'732'844	3'672'500	874'247	119'531'098
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-740'867	189'151	874'247	-1'425'962
	<i>Fonds pour places de parc</i>	<i>562'700</i>			<i>562'700</i>
	<i>Fonds de renouvellement Epuration des eaux</i>	<i>-828'971</i>		<i>679'537</i>	<i>-1'508'508</i>
	<i>Fonds de renouvellement Elimination des ordures</i>	<i>-136'578</i>		<i>194'710</i>	<i>-331'288</i>
	<i>Fonds de renouvellement Service de l'eau</i>	<i>-338'018</i>	<i>189'151</i>		<i>-148'867</i>
291	Fonds classés dans le capital propre	2'500'000	1'000'000	-	3'500'000
	<i>Fonds Energie et Climat ¹</i>	<i>2'500'000</i>	<i>1'000'000</i>		<i>3'500'000</i>
294	Réserves de politique budgétaire	6'059'015	1'500'000		7'559'015
299	Excédent/découvert du bilan	108'914'696	983'349		109'898'045

¹Art. 5 du Règlement du fonds Energie et Climat

Le Conseil général est informé des projets financés par le fonds et des résultats concrets obtenus par un ou des moyens de communication à disposition. L'évolution du fonds ainsi que le détail des prélèvements réalisés durant l'année civile figureront dans les comptes communaux publiés.

Tableau des provisions

208 Provisions à long terme

en francs suisses

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.2025	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.2025
2085.01	Provision réparations grande salle	3'239	-	-	3'239
2085.02	Provision verres réutilisables	1'171	166	-	1'337
2085.03	Provision primes assurances accidents	49'386	-	16'764	32'621
2086.00	Fonds pour retraites	964'296	200'000	232'920	931'375
2088.00	Provision passerelle Leuchelettes Est	40'000	-	-	40'000
2088.01	Provision risque environnemental	5'700'000	400'000	-	6'100'000
2088.02	Provision Rhône 3	55'544	-	-	55'544
2088.03	Provision Crue du Rhône	1'200'000	-	1'200'000	-
2089.00	Provision pour pertes Taxes d'assainissement	93'236	-	-	93'236
2089.01	Provision pour pertes Taxes ordures	30'710	-	-	30'710
2089.02	Provision pour pertes Débiteurs divers	291'845	50'000	-	341'845
2089.03	Provision pour pertes Débiteurs impôts	2'438'312	-	150'000	2'288'312
Total des provisions		10'867'738	650'166	1'599'685	9'918'219

Tableau des participations

<i>en francs suisses</i>	Nombre détenu	Part de la commune	Valeur nominale totale détenue	Rendement CHF	Valeur comptable 01.01.2025	Valeur comptable 31.12.2025
Sociétés anonymes						
OIKEN SA	17'550	20%	17'550'000	175'500	18'000'000	18'000'000
Sogaval SA	40'000	40%	4'000'000	1'600'000	3'840'000	3'840'000
Kraftwerke Mattmark AG	5'000	6%	5'000'000	187'500	1'747'998	1'747'998
Techno-pôle Antarès SA	100	20%	25'000	-	1'000'001	1'000'001
Forces motrices de la Gougra SA	375'000	8%	3'750'000	219'375	1'000'000	1'000'000
Lizerne et Morge SA	100	10%	1'000'000	51'400	500'000	500'000
FMV SA	28'310	1%	1'415'500	47'183	6	6
AKEB, Bugey (sous-participation)	n/a	2%	1'404'000	27'590	1	1
Télévision Sierre SA	283	51%	283'000	254'700	1	1
Techno-pôle Sierre SA	1'333	30%	332'250	-	1	1
TechnoArk SA	60	60%	60'000	-	1	1
SI Condémines SA	443	92%	221'500	-	1	1
Divers						
ASLEC	n/a					
Société de développement de Sierre, Salgesch et Environs	n/a					

Art. 56 al. 3 OGFCo

Dans le tableau des participations doivent apparaître à la fois les participations au capital et les organisations que la commune influence significativement. La commune influence significativement une entité dès lors que sa part ou son apport au financement lui permet unilatéralement de prendre des mesures ou de procéder à des changements.

Critères retenus

Apparaissent dans le tableau des participations de la Ville de Sierre, les sociétés détenues à 20% ou plus, ainsi que celles dont le capital nominal détenu est supérieur ou égal à 500'000 francs.

Sont également divulguées ci-dessus les sociétés et associations sur lesquelles la Ville pourrait exercer une influence significative par son apport au financement ou la présence de ses membres au sein des organes dirigeants.

Tableau des garanties

<i>en francs suisses</i>	Solde au 01.01.2025	Solde au 31.12.2025	Ecart
Cautionnements			
Techno-pôle Sierre SA (<i>CM 04.09.07 et CM 15.07.14</i>)	3'270'000	3'270'000	-
Golf de la Brèche SA, <i>crédit LIM (CM 12.09.06)</i>	870'000	745'000	-125'000
Association Beaulieu (<i>CM 02.12.2014</i>)	2'627'000	2'627'000	-
Club athlétisme Sierre (<i>CM 12.06.18</i>)	48'875	42'375	-6'500
Centre Médico-social / PRESV (<i>CM 20.02.24</i>)	2'194'586	2'194'586	-
STEP de Granges (<i>CG 28.02.24</i>)	7'220'000	7'220'000	-
STEP de Noës (<i>CG 18.12.24</i>)	-	10'236'702	10'236'702
Engagements statutaires			
<i>Engagement statutaire à prendre en charge un éventuel déficit - événement non réalisé dans l'exercice sous revue</i>			
Foyer St-Joseph	n/a		
Enevi (anciennement UTO)	n/a		
STEP de Noës	n/a		

Tableau des immobilisations

Compte n°	Intitulé	Solde au 01.01.2025	Invest. nets	Solde au 31.12.2025	Amortis- sements	Situation après amortis.	Amortis. minimum obligatoires	Contrôle
	Comptes ordinaires							
1400	Terrains	184'804	-	184'804	-	184'804	0%	0%
1401	Routes / voies de communication	15'033'986	7'623'747	22'657'733	1'812'619	20'845'115	7%	8%
1402	Aménagement des cours d'eau du PA	579'140	558'821	1'137'961	91'037	1'046'924	7%	8%
1403	Autres travaux de génie-civil	24'151'491	1'282'808	25'434'299	2'034'743	23'399'556	7%	8%
1404	Bâtiments du PA	72'267'165	10'271'642	82'538'808	6'651'800	75'887'008	8%	8%
1405	Forêts PA	-	-	-	-	-	0%	0%
1406	Biens meubles du PA	2'227'922	2'485'834	4'713'756	1'885'503	2'828'253	35%	40%
1409	Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	50%	0%
1420	Logiciel du PA	-	-	-	-	-	50%	0%
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA	-	-	-	-	-	50%	0%
1429	Autres immobilisations incorporelles	206'624	198'555	405'179	202'676	202'504	50%	50%
144X	Prêts	-	-	-	-	-	Selon risque	0%
145X	Participation capital social	26'254'958	36'250	26'291'208	-	26'291'208	Selon risque	0%
146X	Subventions d'investissement	1'133'468	1'473'456	2'606'924	1'042'768	1'564'156	10%	40%
	Total comptes ordinaires	142'039'559	23'931'113	165'970'672	13'721'145	152'249'527		

Répartition des tâches au sein de l'Autorité politique

CONSEIL MUNICIPAL 2025-2028

Nom et prénom	Parti	Adresses	
Berthod Pierre	Centre	Rue de Maison-Rouge 13 b, 3960 Sierre	Président
Beney Edy	PS	Rue de Bottire 31, 3960 Sierre	Vice-président
Genoud Epiney Jennifer	Centre	Rue de Bottire 25, 3960 Sierre	Conseillère
Kenzelmann Pierre	PLR	Impasse de la Loquette 13, 3960 Sierre	Conseiller
Blaise Melly	UDC	Route du Bois de Finges 2 D, 3960 Sierre	Conseiller
Melly Nicolas	Centre	Chemin des Collines 31, 3960 Sierre	Conseiller
Métraiiller Robert	PS	Chemin du Vallon 22, 3960 Sierre	Conseiller
Rey Joël	Centre	Route de Sion 12, 3960 Sierre	Conseiller
Savioz Jérémy	Verts	Rue de Mura 38, 3960 Sierre	Conseiller

CONSEIL GENERAL 2025-2028

Nom et prénom	Parti	Adresse	
Aljiu Fatijon	Centre	Route de Sion 50 b, 3960 Sierre	
Beney Julien	PLR	Chemin de Crêt-Goubing 42, 3960 Sierre	
Bétrisey Zufferey Maryse	Verts	Rue de l'Industrie 20, 3960 Sierre	
Bilgischer Patrick	PS	Rue Edmond-Bille 69, 3960 Sierre	
Bonvin Natacha	PLR	Avenue du Général-Guisan 20, 3960 Sierre	
Bonvin-Zufferey Anne-Marie	Centre	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	
Bravo Alexandre	Verts	Impasse des Tours 4, 3960 Sierre	dès le 17.12.2025
Brigante Patrick	UDC	Rue Notre-Dame-des-Marais 2, 3960 Sierre	
Bruttin Emile	PS	Chemin de l'Asile 5 e, 3960 Sierre	
Bruttin Ombéline	PS	Chemin de l'Asile 5 e, 3960 Sierre	
Bürcher Fanny	Verts	Route de la Plaine 18, 3960 Sierre	
Buttet Marie	Centre	Rue de Villa 3, 3960 Sierre	
Caloz Noémie	Centre		
Casimiro Irene	PLR	Place de la Gare 7, 3960 Sierre	dès le 25.02.2026

Nom et prénom	Parti	Adresse
Clavien Stéphane	PLR	Route du Rawyl 34, 3960 Sierre
Clivaz Roger-Pierre	Centre	Avenue du Rothorn 9 b, 3960 Sierre
Constantin Romain	Verts	Rue de Mura 116, 3960 Muraz
Cornuz Serge	UDC	Route du Mont-Noble 13, 3960 Sierre
Demeyrier Paola	PS	Avenue Mercier-de-Molin 2, 3960 Sierre
Derron Jules	UDC	Corniche du Soleil 1, 3960 Sierre
Dieffenbacher Marie-Paule	Verts	Avenue du Rothorn 6, 3960 Sierre
Dischinger Charles Yves	PLR	Ruelle du Manoir 19 b, 3960 Sierre
Duc Alexandre	Centre	Rue de la Fraternité 13, 3976 Noës
Eggs Simon	Centre	Rue de Beausite 4, 3960 Sierre
Favre Frédéric	Verts	Avenue des Alpes 17, 3960 Sierre
Favre Clivaz Marie Claude	PLR	Route du Simplon 23, 3960 Sierre
Fellay Maurice	PS	Allée du Roc 25, 3960 Sierre
Fuchs Nadine	PS	Avenue des Platanes 11 a, 3960 Sierre
Ganon-Zuber Jean-Michel	PLR	Rue Edmond-Bille 7, 3960 Sierre
Germann Dominique	PLR	Chemin du Rosté 2 I, 3960 Sierre
Hoffmann Perrin	Centre	Corniche du Soleil 17, 3960 Sierre
Iaia Carmelo	PLR	jusqu'en janv 2026
Imboden Patrick	PS	Route des Lacs 19 - CP 203, 3960 Sierre
Imhof Ursula	PS	Impasse Aurore 3, 3960 Sierre
Matter-Slyvka Tetyana	PLR	Rue du Mont-Noble 38, 3960 Sierre
Melly Arnaud	UDC	Route du Bois de Finges 2 d, 3960 Sierre
Métraiiller Cédric	PLR	Route de Ravire 1 c, 3960 Sierre
Petricks Lidia	Centre	Avenue de France 6, 3960 Sierre
Pitteloud Albert	UDC	Route des Fermes 111, 3966 Réchy
Pont Aurélie	PS	Rue de Mura 38, 3960 Sierre
Reichen Nadine	UDC	Route de Sion 31, 3960 Sierre
Rey-Schoepf Sabine	Centre	Route de Sion 50 bis, 3960 Sierre
Robyr Fabien	PS	Chemin des Cyprès 11, 3960 Muraz
Roh-Toffol Caroline	PLR	Rue des Ronques 13, 3977 Granges
Sabino Tony	PLR	Rue des Ronques 30, 3977 Granges
Salamin Lisa	PS	Rue des Fleurettes 6, 3976 Noës
Salamin Lise	Verts	jusqu'en sept 2025

Nom et prénom	Parti	Adresse
Santschi Yann	Centre	Sentier des Vignes 14, 3960 Sierre
Steinegger Claude	Centre	Rue de Pranou 11, 3976 Noës
Steinegger Karim	Centre	Rue de Pranou 11, 3976 Noës
Theler Judith	Centre	Rue de Bottire 27 A, 3960 Sierre
Truffer Roger	UDC	Chemin des Vendanges 3, 3960 Sierre
Vetter Yann	PS	Promenade du Clos 1, 3960 Sierre
Vouardoux Eric	Centre	Chemin du Rotsé 2 F, 3960 Sierre
Vuissoz Dave	UDC	Chemin des Abeilles 8, 3976 Noës
Wassmer Christelle	Verts	Avenue des Platanes 12 F, 3960 Sierre
Wuest Frédéric	PLR	Place Beaulieu 10, 3960 Sierre
Zenhäusern Sylvie	Centre	Chemin des Collines 6, 3960 Sierre
Zimmerli Olivier	PLR	Rue de Plantassage 2, 3976 Noës
Zuber Jérémie	Centre	Chemin de l'Asile 10, 3960 Sierre
Zuber-Battaglia Carmen	Centre	Crête-Blanche 7, 3977 Granges
Zufferey Lionel	PLR	Rue des Vergers 12, 3977 Granges

Bureau du Conseil général 2025

Président	Tony Sabino
Vice-président	Yann Santschi
Secrétaire	Sabine Rey
Membres	Maryse Bétrisey Nadine Fuchs Jean-Michel Ganon Zuber Arnaud Melly

COMMISSIONS PERMANENTES 2025

Commission de gestion

Présidence Julien Beney
Membres Fatijon Aljiu, Patrick Brigante, Fanny Bürcher, Marie Buttet, Alexandre Duc, Cédric Métrailler, Lisa Salamin, Yann Vetter, Eric Vouardoux, Lionel Zufferey

Commission d'édilité et d'urbanisme

Présidence Lidia Petrics
Membres Patrick Bilgischer, Anne-Marie Bonvin Zufferey, Romain Constantin, Patrick Imboden, Tetyana Matter, Claude Steinegger, Dave Vuissoz, Frédéric Wuest

Commission du développement durable

Présidence Ursula Imhof
Membres Emile Bruttin, Noémie Caloz, Charles Yves Dischinger, Frédéric Favre, Albert Pitteloud, Caroline Roh-Toffol, Karim Steinegger, Sylvie Zenhäusern

Commissions communales

Législature 2025 - 2028

Secteur : Administratif

Désignation	Finances	Ressources humaines	Dynamiques territoriales et citoyennes, communication	Transactions immobilières	Economie, tourisme et innovation	Sécurité publique	Informatique et systèmes d'information
Président	Pierre Berthod	Pierre Berthod	Pierre Berthod	Pierre Berthod	Nicolas Melly	Joël Rey	Pierre Berthod
Suppléant	Edy Beney	Robert Métrailler	Robert Métrailler	Pierre Kenzelmann	Jérémy Savioz	Edy Beney	Pierre Kenzelmann
Membres	Blaise Melly	Pierre Kenzelmann	Jennifer Genoud Epiney	Blaise Melly	Blaise Melly	Jennifer Genoud Epiney	Edy Beney
	Eliane Campisi	Joël Rey					
	Christian Germanier	Jérémy Savioz					
	Christian Massy						
Secrétariat	Finances	R.H.	Chancellerie	Promotion Economique	Promotion Economique	Sécurité	Informatique
Consultants	Benoît Emery	Yves Mathieu	Benoît Emery	Stéphane Revey	Stéphane Revey	Thomas Zimmermann	Benoît Emery
			Katrine Briguët	Benoît Emery		Lucien Cottier *	Sébastien Bücher

* = consultant en qualité de commandant du feu, pour les affaires relevant de ce domaine.

Commissions communales

Législature 2025 - 2028

Secteur : Technique

Désignation	Constructions et bâtiments	Aménagement du territoire et urbanisme	Travaux publics et mobilité	Environnement et biodiversité, espaces verts	Energies, eau et développement durable
Président	Robert Métrailler	Edy Beney	Pierre Kenzelmann	Jérémy Savioz	Blaise Melly
Suppléant	Pierre Kenzelmann	Pierre Kenzelmann	Jérémy Savioz	Pierre Kenzelmann	Jérémy Savioz
Membres	Jennifer Genoud Epiney	Robert Métrailler	Joël Rey	Jennifer Genoud Epiney	Robert Métrailler
	Cléa Bourguinet	Valérie Cina			Pierre Kenzelmann
	Julien Crettaz	Michel Follonier			
	Daniel Devanthery	Lionel Tudisco			
	David Salamin				
	Samuel Siggen				
Secrétariat	Edilité	Edilité	Travaux publics	Travaux publics	Délégué à l'énergie
Consultants	Laurence Salamin	Laurence Salamin	Stéphane Delaloye	Alain Broccard	Etienne Moulin
	Yvan Hischier	Stéphane Delaloye		Stéphane Delaloye	Oiken
		Richard Koller			Stéphane Delaloye
					Laurence Salamin

Commissions communales

Législature 2025 - 2028

Secteur : Socio-culturel

Désignation	Culture	Sport	Commission Jeunesse et formation	Santé - social	Droit de cité	Intégration
Président	Joël Rey	Edy Beney	Robert Métrailler	Jennifer Genoud Epiney	Jérémy Savioz	Jennifer Genoud Epiney
Suppléant	Jérémy Savioz	Nicolas Melly	Edy Beney	Edy Beney	Joël Rey	Joël Rey
Membre	Jennifer Genoud Epiney	Joël Rey	Nicolas Melly	Joël Rey	Blaise Melly	Jérémy Savioz
Secrétariat	Culture et Sports	Culture et Sports	Direction des Écoles	CMS	PRVC	Culture et Sports
Consultants	Rachel Pralong	Rachel Pralong	Jacques Zufferey	Jean-Pierre Lugon	PRVC	Rachel Pralong
		François Pfefferlé				Sandrine Rudaz



Comptes 2025
de la ville de Sierre

Message explicatif

Note explicative sur la nomenclature des comptes

Les numéros qui figurent en tête des rubriques correspondent à ceux qui se trouvent dans le fascicule comptable. Voici quelques indications pour faciliter leur lecture.

Prenons, à titre d'exemple, le numéro 3412.4250.00

Le **1^{er} groupe** de chiffres correspond à la **classification fonctionnelle**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 3** indique *Culture, Sport et Loisirs, Eglises*
- 34** indique *Sport et Loisirs*
- 341** Indique *Sport*
- 3412** correspond aux *Bains de Gèronde*

Le **2^{ème} groupe** de chiffres correspond au **classement par nature**, avec un niveau de précision croissant en fonction du nombre de chiffres :

- 4** indique *Revenus*
- 42** indique *Taxes et redevances*
- 425** Indique *Recettes sur ventes*
- 4250** correspond aux *recettes diverses (provenant de ventes de marchandise)*

Dans ce 2^{ème} groupe de chiffres, le premier d'entre eux permet de savoir dans quelle catégorie nous nous trouvons :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 3 charges | 4 revenus |
| 5 dépenses d'investissement | 6 recettes d'investissement |

Le **3^{ème} groupe** de chiffres a pour seule fonction de **distinguer** plusieurs comptes qui possèdent une même classification fonctionnelle et une nature identique selon les distinctions opérées dans le plan comptable.

Le fascicule comptable fournit le détail des comptes. On y a introduit un système d'index qui permet de savoir:

- 1) si une rubrique fait l'objet d'un commentaire
- 2) à quelle page du message se trouve le commentaire.

Administration générale

Législatif et exécutif

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	786'850	—
Comptes	766'971	—
Ecart en CHF	-19'879	—
Ecart en %	-2.53	—

- 0120.3000.01 **Indemnités des commissions** **+17'336.00**
La commission de l'aménagement du territoire et d'urbanisme (CAT) a été particulièrement sollicitée en 2025. En plus des séances de commission traditionnelles, les membres experts et le service de l'aménagement du territoire se sont rencontrés à 12 reprises. Ils ont mené des analyses de terrain ainsi que des évaluations critiques des cahiers des charges élaborés dans le cadre de la révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ/RCCZ), afin d'en apprécier la pertinence et la faisabilité.

Services généraux

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	6'409'850	518'500	60'000	—
Comptes	6'569'753	1'177'987	58'915	—
Ecart en CHF	159'903	659'487	-1'086	—
Ecart en %	2.49	127.19	-1.81	—

0210 Administration des finances et contributions

- 0210.3010.00 **Traitements Finances et contributions** **+61'872.00**
La migration vers la nouvelle solution informatique Citizen a engendré une charge de travail supplémentaire, notamment en lien avec la mise à jour des bases de données visant à garantir la fiabilité et la cohérence du report des informations. De plus, l'adaptation d'un cahier des charges a entraîné une reclassification de poste.
- 0210.3137.00 **Impôts cantonaux** **+51'618.50**
La ville paie des impôts uniquement sur les revenus ne relevant pas de la puissance publique, tels que les loyers encaissés ou les recettes nettes provenant des aménagements de production. La hausse de cette rubrique est principalement due à l'augmentation de ces derniers revenus.
- 0210.3181.00 **Pertes débiteurs divers** **+90'266.20**
Ce compte enregistre les actes de défaut de biens reçus durant l'année, ainsi que les provisions constituées pour se prémunir contre les risques encourus d'insolvabilité. Les montants provisionnés découlent de l'analyse périodique de l'état des débiteurs, basée sur des critères d'appréciation constants tels que leur niveau de solvabilité et les perspectives d'encaissement résultant des recours engagés. Le budget de cette rubrique, basé sur des estimations, peut s'écarter des charges effectivement enregistrées, car il dépend de la nature individuelle des débiteurs.

0210.4611.00 **Emoluments travaux de taxation** **-11'255.00**
Ce compte comptabilise la rémunération des prestations facultatives réalisées par le service communal des contributions pour le compte de l'État du Valais dans le cadre des activités de taxation. En raison d'un manque de disponibilité pour l'accomplissement de ces tâches, la recette prévue n'a pas pu être atteinte.

0220 Services centraux

0220.3110.00 **Mobilier et machines** **+15'355.39**
Le système de sonorisation de la Grande Salle de l'Hôtel de Ville, qui permet notamment la bonne tenue des séances du Conseil général, était devenu vétuste et a dû être remplacé. Le Conseil municipal a décidé de l'octroi d'un crédit supplémentaire pour cette dépense non prévue au budget. Celle-ci a impacté les exercices 2024 et 2025.

0220.3130.00 **Téléphones, ports et taxes** **+15'618.99**
Le budget 2025 anticipait une réduction des frais liés aux abonnements téléphoniques qui ne s'est pas réalisée. Une analyse plus détaillée des besoins en matière de téléphonie est en cours.

0220.3132.01 **Honoraires de consultants** **-20'292.13**
Le budget prévoyait un montant pour des mandats divers non affectés, mais l'entier du montant n'a pas été engagé.

0220.4260.00 **Remboursement et récupération des salaires** **+24'888.10**
Cette rubrique enregistre les indemnités d'assurances, versées en cas de maladie, accident, service militaire et protection civile. Comme elle dépend de facteurs exogènes, elle est estimée sur la base de moyennes et peut subir d'importantes variations annuelles.

0220.4390.00 **Successions à défaut d'héritier** **+771'134.55**
Ce compte enregistre les montants perçus par la ville en l'absence d'héritiers légaux connus ou de dispositions de dernières volontés du défunt. En vertu de l'article 137 de la loi d'application du code civil suisse, à défaut d'héritier, la succession ouverte dans le canton du Valais est dévolue par moitié à l'État et par moitié à la commune du dernier domicile du défunt.

0221 Informatique

0221.3153.00 **Entretien équipements informatiques** **+31'901.49**
Un crédit supplémentaire a été octroyé par le Conseil municipal afin de prendre en charge les coûts liés au remplacement de *firewalls* défectueux et à la mise à niveau de la couverture Wi-Fi du bâtiment de l'Hôtel de Ville.

0221.3153.01 **Licences, logiciels et programmation** **+36'254.89**
Ce dépassement s'explique principalement par les travaux liés à la migration vers la solution Citizen. Une partie des coûts associés aux paramétrages spécifiques pour les besoins de la ville, ainsi qu'au support technique et à la formation des utilisateurs, est facturée sur une base horaire. Lors de l'établissement du budget, il n'a pas été possible d'estimer ces charges avec une précision suffisante.
Par ailleurs, dans un contexte marqué par la digitalisation croissante des prestations et le renforcement des exigences en matière de sécurité informatique, le nombre de licences nécessaires tend à augmenter. Cette évolution s'accompagne également d'une hausse du tarif des licences, appliquée par les fournisseurs de prestations.

0222 Edilité, urbanisme et gestion des immeubles

0222.3110.00 Mobilier et machines -9'343.30

Le montant porté au budget prévoyait l'équipement de postes de travail supplémentaires au sein des services techniques. Les mouvements de personnel et la planification des engagements ont conduit à reporter ces aménagements, qui devraient être réalisés en 2026.

0222.4210.00 Permis de construire -17'919.00

0222.4270.00 Amendes édilitaires -32'000.00

Ces montants dépendent essentiellement du nombre et du type de permis de construire effectivement délivrés, ainsi que des infractions constatées. Ils peuvent s'écarter des prévisions budgétaires, qui sont établies sur la base d'une moyenne des recettes des années précédentes.

Immeubles administratifs

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	994'100	73'000	638'000	—
Comptes	1'047'644	833'641	3'600'401	431'946
Ecart en CHF	53'544	760'641	2'962'401	431'946
Ecart en %	5.39	1041.97	464.33	—

0290 Hôtel de Ville

0290.3144.00 Entretien bâtiments Hôtel de Ville -25'557.86

Une partie des travaux planifiés a dû être reportée en raison de la surcharge de travail liée à la remise en état de certains bâtiments communaux endommagés lors des crues du Rhône de l'été 2024.

0290 Divers bâtiments administratifs

0291.3144.00 Entretien divers bâtiments admin. +96'752.74

0291.5040.01 Réfection bâtiments administratifs +474'891.08

Ces dépassements résultent des travaux de réparation des bâtiments communaux à la suite des crues du Rhône. Les principaux objets concernés sont les suivants :

- ex-Lehner Tonossi : ces bâtiments, acquis en 2024 par la municipalité, accueillent le service des parcs & jardins depuis le début de l'année 2025. Une partie des installations du centre horticole, qui abritait ce service, a en effet été intégralement détruite par un incendie consécutif à la crue du Rhône de l'été 2024, rendant nécessaire la mise en place d'une solution d'accueil en urgence. Des travaux d'adaptation et d'entretien ont été nécessaires afin de permettre une exploitation conforme aux besoins du service. Pour l'exercice 2025, cela correspond à un montant de l'ordre de CHF 90'000.— ;
- ex-Park Divonne : ce bâtiment a été durement touché par la crue et a nécessité d'importants travaux de remise en état, pour un montant de l'ordre de 1.3 million de francs en 2025. Une partie de ces coûts est prise en charge par l'assurance bâtiments de la ville (voir comptes 0291.4260.00 et 0291.6350.00) et une autre partie est couverte par la dissolution de la provision constituée lors de l'exercice 2024 pour faire face aux dépenses à engager en lien avec la crue. Par ailleurs, ces travaux ont nécessité la mise en conformité du bâtiment avec les normes actuelles en matière de construction et avec la nouvelle ordonnance sur l'énergie. Dans ce cadre,

le système de chauffage à gaz, entièrement détruit par les inondations, a été remplacé par une pompe à chaleur ainsi que des panneaux solaires.

0291.4260.00	Remboursement et participations de tiers	+755'000.00
0291.6350.00	Indemnités assurances	+420'000.00
	Un acompte d'indemnisation a été versé par l'assurance bâtiments à la suite des crues du Rhône. Le montant reçu a été imputé dans différents comptes, en fonction du type de bâtiments et d'installations concernés (comptes nos 0291.4260.00 et 0291.6350.00 pour les bâtiments administratifs, 9631.4260.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 6150.4260.01 pour les aménagements extérieurs).	
0291.5040.00	Achats immeubles – Transfert de patrimoine	+2'478'400.00
	Il s'agit du transfert de valeur, du patrimoine financier vers le patrimoine administratif, pour des bâtiments acquis par la commune en 2024. Ces objets, qui n'étaient pas destinés à l'accomplissement de tâches administratives lors de leur acquisition, ont finalement été affectés aux besoins de la ville à la suite des crues du Rhône.	

Ordre et sécurité publique

Police et justice

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	3'177'600	93'000
Comptes	2'812'086	94'644
Ecart en CHF	-365'514	1'644
Ecart en %	-11.50	1.77

1110 Police

1110.3632.00	Participation PRVC	-356'217.19
L'excédent de charges de la Police Régionale des Villes du Centre est réparti entre les deux communes membres, soit Sierre et Sion, au prorata de la population résidente au 31 décembre de l'année précédente. La diminution de la charge résulte notamment de l'augmentation des recettes provenant des communes partenaires, ainsi que de celles générées par le Tribunal de police. Une baisse des charges salariales, consécutive à plusieurs départs non planifiés survenus durant l'année 2025, ainsi qu'à une réorganisation de l'état-major, expliquent également cette évolution.		

APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte)

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	315'000	—
Comptes	352'637	—
Ecart en CHF	37'637	—
Ecart en %	11.95	—

1220 APEA

1220.3132.00	Mandats curateurs externes	+79'857.35
Cette rubrique concerne les mandats confiés par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA) à des curateurs privés autres que les curateurs de la curatelle officielle régionale (COR).		
1220.3132.03	Frais juridiques et expertises	-75'939.30
Ces frais dépendent directement des investigations nécessaires à l'instruction des dossiers de l'APEA et de l'obligation de faire appel à des spécialistes (avocats, psychiatres, etc.) en fonction des situations particulières. Les frais de recours sont également comptabilisés dans cette rubrique. Le recours à de tels spécialistes a été inférieur aux prévisions budgétaires.		
1220.3631.00	Participation aux frais de l'APEA	+33'718.60
Jusqu'en 2022, le financement de l'APEA relevait exclusivement des communes. Dès le 1 ^{er} janvier 2023, l'ensemble des APEA a été cantonalisé. Les communes assument désormais le 30 % des coûts de leur fonctionnement, au titre de l'article 13 alinéa 2 ^{ter} de la loi d'application du		

code civil suisse. La participation au coût moyen des charges d'exploitation des APEA est réparti entre les communes sur la base du nombre d'habitants.

Questions juridiques

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	971'000	599'200
Comptes	942'155	601'889
Ecart en CHF	-28'845	2'689
Ecart en %	-2.97	0.45

1401 Police du commerce et patentes

1401.4210.01 Foires et marchés **-5'801.89**

Lors de la dernière édition du marché de la Sainte-Catherine, plusieurs exposants ont renoncé à venir en raison des conditions météorologiques, ce qui a entraîné une diminution des recettes liées aux patentes.

1401.4601.00 Patentes police du commerce **+10'898.84**

Ce compte enregistre les redevances annuelles dues par les personnes au bénéfice d'une autorisation d'exploiter sur le territoire communal, dont 30 % sont rétrocédés à la commune par le canton. Ces montants sont déterminés en fonction du chiffre d'affaires réalisé par les exploitants et peuvent, dès lors, varier d'une année à l'autre. Les émoluments liés aux appareils et distributeurs de marchandises, dont 50 % reviennent à la ville, sont également comptabilisés dans ce compte.

1402 Contrôle de l'habitant

1402.3010.00 Traitements Contrôle habitants **+13'570.95**

La migration vers la nouvelle solution informatique Citizen a engendré une charge de travail supplémentaire, notamment pour la mise à jour des bases de données permettant d'assurer la fiabilité du report des informations.

1402.3101.00 Cartes d'identité **-9'673.50**

1402.4210.02 Recettes cartes d'identité **-12'420.05**

Les charges et les recettes de ces rubriques dépendent de la demande de cartes d'identité. Le premier compte enregistre les factures adressées par le bureau cantonal des passeports et concerne la délivrance des cartes d'identité en 2025. Le second compte correspond à la part payée par le requérant et couvre les coûts facturés par le canton ainsi que l'émolument correspondant au travail de la commune.

1403 Naturalisation et intégration

1403.3130.00 Projets intégration **-8'410.73**

Certains projets ont dû être reportés, notamment l'atelier « *Enfin, je vote !* », dont la réalisation a été décalée de quelques mois et reprogrammée au printemps 2026. D'autres projets sont encore en cours de réflexion, à l'instar du projet « *Minimove* » de la fondation IdéeSport, dont la concrétisation dépend de l'adhésion d'autres communes.

1403.3612.00	Frais de gestion naturalisations	+9'200.00
1403.4210.00	Emoluments naturalisation et divers	+9'200.00
	Les recettes issues des émoluments de naturalisation dépendent directement du nombre de dossiers traités et peuvent, <i>de facto</i> , varier d'une année à l'autre. À noter que la PRVC, mandatée pour l'instruction de ces dossiers, encaisse des frais de gestion à hauteur des recettes perçues, conformément au contrat de prestations en vigueur.	
1403.4631.00	Subventions cantonales intégration	-5'270.00
	Le projet « Tandem » qui vise à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans la région (districts de Sierre, Sion, Hérens et Conthey) est actuellement en phase de restructuration. Dans ce contexte, les moyens budgétaires qui lui étaient alloués n'ont pas été intégralement utilisés. Ce projet bénéficiant de subventions cantonales et fédérales, celles-ci ont été réduites en conséquence.	

Service du feu et abris publics

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	1'537'450	820'500	1'145'600	–
Comptes	2'043'673	1'393'564	1'597'567	450'000
Ecart en CHF	506'223	573'064	451'967	450'000
Ecart en %	32.93	69.84	39.45	–

1500 Service du feu

1500.3010.01	Soldes et indemnités	+14'115.15
	À la suite des intempéries survenues au printemps 2025, qui ont provoqué la chute de nombreux arbres, une augmentation du nombre d'interventions a été constatée. Cette activité opérationnelle accrue a également généré des recettes supplémentaires, enregistrées notamment sur le compte 1500.4240.00 relatif aux participations pour interventions.	
1500.3101.00	Matériel local du feu	+33'936.70
	Le dépassement constaté sur ce compte s'explique par des frais consécutifs à la crue du Rhône survenue durant l'été 2024. Cet événement a en effet nécessité la location, pendant plusieurs mois, de modules de containers (sanitaires et locaux provisoires).	
1500.3130.02	Prestations de tiers	-15'069.55
	Dans le domaine de la prévention incendie, certaines prestations ont été confiées à une société spécialisée externe. Les coûts varient selon la complexité des dossiers traités, leur nature et la nécessité de recourir à des compétences spécialisées.	
1500.3144.00	Entretien immeubles service du feu	-12'733.56
	Certains travaux d'entretien ont dû être reportés à 2026, en raison des priorités opérationnelles du service.	
1500.3151.00	Entretien machines et véhicules	+63'151.51
	L'échelle pivotante automobile du camion des pompiers a dû être provisoirement mise hors service à la suite de la constatation d'une déformation structurelle. Il a dès lors été nécessaire de recourir à la location d'un camion-échelle, afin de pallier l'indisponibilité de ce véhicule pendant toute la durée de sa réparation.	

1500.4240.00	Participation pour intervention	+34'582.75
	Cette variation résulte d'une augmentation du nombre d'interventions du service du feu pouvant faire l'objet d'une refacturation.	
1500.4612.00	Participation service du feu	+94'653.20
	Une convention de collaboration a été signée avec une seconde entreprise industrielle du territoire, ce qui explique la hausse de recettes enregistrée.	
1500.4631.02	Subvention cantonale matériel	+32'119.50
	Le canton a payé, avec une année d'avance, la subvention liée à l'acquisition de certains matériels.	
1500.5060.02	Ouvrage de protection – digue mobile	+450'000.00
1500.6350.00	Indemnités assurances	+450'000.00
	Dans le cadre du renforcement de ses mesures de protection contre les inondations, la ville s'est dotée d'un dispositif mobile composé d'un conteneur équipé d'une digue permettant de déployer rapidement jusqu'à 400 mètres de protection en cas de crue. Ce système a été offert par la Mobilière. Sur le plan comptable, ce don est enregistré à la fois comme une dépense d'investissement et comme une recette d'investissement équivalente, sans impact sur le résultat.	
1621	Abris PC	
1621.3120.00	Energie Abris publics	+5'582.60
	L'augmentation des charges liées à la consommation d'énergie s'explique par une utilisation accrue des abris PC durant la période de facturation considérée (septembre 2024 à août 2025).	
1621.3631.00	Transfert fonds abris PC au canton	+400'000.00
1621.4500.00	Prélèvement au fonds	+400'000.00
	Selon la loi d'application de la législation fédérale sur la protection civile, entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2024, les contributions de remplacement pour abris de protection civile, encaissées par les communes jusqu'au 31.12.2011, doivent être versées au fonds cantonal des contributions de remplacement d'ici au 31.12.2028. Le fonds de la commune de Sierre s'élevait à quelque 1.8 million de francs au 31.12.2024 et sera transféré au canton en quatre tranches annuelles, conformément à l'accord conclu. Cette opération se traduit, pour l'exercice 2025, par l'enregistrement d'une charge (versement au canton) et d'une recette (prélèvement sur le fonds communal) d'un montant équivalent.	

Formation

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	15'841'350	2'434'200	6'814'300	1'387'000
Comptes	16'119'849	2'584'914	6'738'874	338'552
Ecart en CHF	278'499	150'714	-75'426	-1'048'449
Ecart en %	1.76	6.19	-1.11	-75.59

2120 Ecoles primaires

2120.3104.00	Moyens d'enseignement	-10'394.03
2120.3104.01	Fournitures scolaires	-7'994.92
2120.3111.00	Mobilier, machines, appareils	-10'482.65
	L'achat des nouvelles méthodologies qui sont introduites pour les élèves primaires, le renouvellement d'autres fournitures, ainsi que l'acquisition de matériel scolaire ont été réalisés sans utiliser la totalité des montants budgétés.	
2120.3130.00	Sport scolaire facultatif	-7'965.00
2120.4637.00	Participation des parents activités sport & culture	-6'700.00
	Le nombre d'élèves participant aux activités de sport scolaire facultatif proposées a été inférieur aux années précédentes. Certaines activités ont de plus été supprimées faute d'intérêt.	
2120.3153.00	Entretien équipement informatique	+11'496.56
2120.5060.00	Équipement informatique	-12'303.09
	L'entretien et le renouvellement de ce matériel sont planifiés annuellement en fonction des besoins du terrain et des exigences du canton. Considéré globalement, le budget de ces comptes a été respecté.	
2120.4631.01	Subventions cantonales traitement de direction	+21'003.35
	Les subventions du canton ont été revues à la hausse, compte tenu de l'intégration de la gestion des écoles de Salquenen.	
2120.3612.00	Frais d'écologie	+21'342.56
	Des frais d'écologie sont facturés par les institutions spécialisées (Notre-Dame de Lourdes, Sainte-Agnès, Don Bosco, Kinderdorf Leuk, etc.). Il en est de même pour les élèves sierrois qui suivent leur scolarité dans une école hors du territoire communal. Les frais peuvent fortement varier en fonction du nombre d'élèves concernés.	
2120.3631.00	Contribution communale au personnel enseignant	+373'718.40
	Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes.	
	Rappelons que dans le contexte de risque de pénurie d'enseignants, le canton avait décidé de rendre la fonction plus attractive en diminuant le nombre d'heures hebdomadaires que les enseignants passent en classe, tout en maintenant le niveau des salaires. Cette mesure, entrée en vigueur dès la rentrée 2024/2025, s'était traduite par une hausse de la masse salariale et s'était répercutée sur la contribution de la commune. L'écart constaté dans les comptes 2025 s'explique principalement par la facturation définitive relative à l'année scolaire 2024.	

2120.4612.00 **Frais d'écologie et participations** **+24'608.10**
 La ville facture des frais d'écologie aux communes de domicile des élèves qu'elle accueille. Il s'agit essentiellement d'élèves de familles germanophones désirant scolariser leurs enfants en allemand. Ces coûts par élève sont définis dans une convention signée avec les communes limitrophes.

2130 Cycles d'orientation

2130.3104.01 **Fournitures scolaires** **-19'312.64**
 2130.3111.00 **Mobilier, machines, appareils** **-7'173.37**

Le renouvellement des fournitures scolaires ainsi que l'acquisition du matériel ont été réalisés sans utiliser la totalité des montants budgétés.

2130.3130.00 **Repas cantine scolaire** **+9'130.40**
 2130.4240.00 **Participation des parents, repas cantine scolaire** **+5'980.00**
 2130.4240.01 **Participation des parents études surveillées** **+3'555.00**

La fréquentation de la cantine des CO a augmenté, générant une augmentation des charges, mais également des revenus puisque ces repas sont refacturés aux parents.

2130.3612.00 **Frais d'écologie** **-32'755.98**
 Des frais d'écologie sont facturés par les institutions spécialisées (Notre-Dame-de-Lourdes et Don Bosco, notamment). Les coûts liés aux élèves en immersion linguistique dans la partie germanophone du canton, ainsi qu'aux élèves sierrois de Granges qui fréquentent le cycle d'orientation à Grône, sont également imputés dans cette rubrique.

2130.4612.00 **Frais d'écologie** **+92'885.00**
 Ces frais d'écologie correspondent aux montants que la ville encaisse auprès des autres communes pour l'accueil des étudiants du CO (les élèves de Noble-Contrée et Salquenen, les élèves en immersion linguistique, ainsi que les élèves du district accueillis en classe de préapprentissage). L'entrée en vigueur d'une nouvelle convention liant la ville aux communes partenaires a entraîné une adaptation de la tarification, ce qui explique l'augmentation constatée.

2130.3631.00 **Contribution communale au personnel enseignant** **-15'840.00**
 Le système de participation communale au salaire du personnel enseignant se base sur le nombre d'élèves domiciliés dans la commune ; cette donnée est multipliée par un coefficient de coût unitaire, établi par le canton, qui est identique pour toutes les communes valaisannes.

2171 Bâtiments écoles primaires

2171.5040.03 **Grande barre Borzuat** **+521'131.20**
 La rénovation de la Grande Barre de Borzuat s'est poursuivie à un rythme soutenu, ce qui explique l'écart constaté entre le montant inscrit au budget 2025 et celui effectivement comptabilisé. Le coût global du projet demeure toutefois, à ce stade, conforme au crédit d'engagement octroyé par le Conseil général en 2022. L'achèvement des travaux est prévu en 2026 et donnera lieu à l'établissement d'un décompte final au cours de cette même année, au plus tard au début de l'année 2027.

2171.5040.04 **Bâtiments scolaires Borzuat** **-83'018.85**
 Ce compte enregistre les dépenses liées à la préparation de la demande de crédit d'engagement, accepté par le Conseil général en juin 2025, pour la transformation de l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE. Il

comprend également les honoraires des mandataires relatifs au premier lot de soumissions. Le démarrage du chantier est prévu à la fin de l'année scolaire en cours (2025/2026).

2171.6310.00 Subventions bâtiments -995'879.00

Seules les subventions relatives aux bâtiments des écoles primaires, correspondant aux travaux réalisés en 2024, ont été perçues.

Un acompte d'un million de francs, attendu au titre de la subvention relative aux travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école de Borzuat, n'a pas été versé par le canton. Ce dernier a confirmé que ce paiement n'interviendrait qu'en 2026, voire en 2027.

2172 Bâtiments cycles d'orientation

2172.3144.01 Entretien bâtiments Cycles d'orientation -29'253.39

Une partie des travaux planifiés a dû être reportée en raison de la surcharge de travail liée à la remise en état de certains bâtiments communaux endommagés lors des crues du Rhône de l'été 2024.

2172.5040.01 Réfection CO Goubing -176'624.85

Les travaux ont porté sur la mise en conformité parasismique et les mesures de sécurité incendie de la salle de gymnastique de 1974. Ils ont été réalisés conformément au planning établi.

Les études devaient se poursuivre avec le projet de rénovation des vestiaires, incluant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des mesures d'amélioration énergétique du bâtiment. Toutefois, en raison d'une révision des priorités, ce projet a été suspendu.

2172.5040.02 Réfection CO Liddes -230'149.91

Il s'agit de la deuxième étape des travaux d'assainissement énergétique partiel, dont la réalisation est contrainte par les périodes de vacances scolaires d'été. Le programme initial prévoyait une intervention sur huit salles de classe. Toutefois, pour des raisons de planification et afin de garantir l'achèvement des travaux avant la rentrée scolaire, le périmètre a été réduit à six salles de classe. Les étapes suivantes du projet se poursuivront de manière régulière au cours des années à venir.

2172.6310.00 Subventions bâtiments -52'560.00

Le montant inscrit au budget concernait la subvention relative aux travaux réalisés dans les écoles secondaires en 2023. Cette subvention a toutefois déjà été versée en 2024. Le montant effectivement perçu en 2025 concerne quant à lui les travaux réalisés en 2024, dont le versement de la subvention n'était initialement pas attendu avant 2028.

220 Ecoles spécialisées

2200.3631.01 Transport d'élèves en situation de handicap +11'432.20

Les frais de transport des élèves en situation de handicap sont répartis entre toutes les communes valaisannes en fonction de leur nombre d'habitants. Tant le budget que la facture finale sont du ressort du service cantonal de l'enseignement spécialisé.

2200.4631.00 Subventions moyens d'enseignement +2'880.00

Ce compte enregistre les subventions cantonales du matériel et des moyens d'enseignement spécifiquement dédiés aux élèves en situation de handicap.

2201.3020.00	Traitements CPS	-74'617.85
2201.3130.00	Frais directs CPS	+70'611.93
2201.4631.00	Subventions cantonales CPS	-5'523.27

Ces comptes concernent l'aide aux élèves en situation de handicap intégrés dans les classes du district de Sierre ; ces charges sont entièrement subventionnées par le canton. Les charges peuvent varier d'une année à l'autre, notamment en raison du nombre d'élèves concernés ainsi que de la nature de leur handicap.

L'augmentation significative des frais directs s'explique principalement par la hausse des coûts de transport des élèves. À l'inverse, la masse salariale du personnel d'aide avait été surestimée lors de l'établissement du budget.

À noter qu'il existe un léger décalage dans le temps entre la prise en charge des frais par la commune et leur subventionnement par le canton.

2300 Formation professionnelle initiale (apprentis)

2300.3020.00	Traitements cours d'appui	-4'794.80
2300.4612.00	Subventions cours d'appui apprentis	-325.35

Ces rubriques concernent l'aide aux apprentis qui présentent des difficultés à suivre les cours théoriques. La ville, par le biais du délégué à la jeunesse, coordonne ces cours de soutien. Les demandes fluctuent en fonction des années.

2300.3132.00	Formation apprentis	-40'000.00
--------------	----------------------------	-------------------

Une convention liait la ville de Sierre, la commune de Chippis, le canton et l'entreprise Constellium pour la formation des apprentis sur le site de Constellium. Le site a été fermé à la suite des crues du Rhône de l'été 2024 et la participation de la ville n'a *de facto* pas été versée.

27 à 29 Hautes écoles, recherche et autres formations

2730.5610.00	Part. construction établissement scolaire cantonal	-100'000.00
--------------	---	--------------------

Le budget prévoyait le paiement d'une tranche de la participation communale à la construction du nouveau bâtiment destiné à accueillir l'édhéa. Cette participation ne sera toutefois exigée par le canton qu'à l'achèvement des travaux.

Culture, sports et loisirs, églises

Culture

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	3'737'750	827'200	50'000	–
Comptes	3'723'325	787'638	50'782	139'200
Ecart en CHF	-14'425	-39'562	782	139'200
Ecart en %	-0.39	-4.78	1.56	–

3210 Bibliothèque-Médiathèque Sierre (BMS)

3210.3113.00 **Informatique** **-8'069.08**
 Le budget anticipait une migration informatique vers le système WebClient d'Alcoda qui a finalement dû être reportée.

3220 Subsidés musique et théâtre

3220.3636.01 **Ecoles de musique** **-6'740.10**
 Ce compte enregistre les subventions octroyées aux écoles de musique reconnues par le canton que sont le conservatoire cantonal, l'école de jazz et musique actuelle (EJMA) et l'Allgemeine Musikschule Oberwallis (AMO). À un subside forfaitaire annuel s'ajoute une participation calculée en fonction des unités de cours effectivement dispensées. Le montant alloué peut ainsi varier selon le nombre de cours effectivement suivis par les élèves sierrois.

3221 Théâtre Les Halles

3221.3105.00 **Achat marchandise bars** **-21'562.60**

3221.4250.00 **Recettes bar** **-27'086.55**
 Ces deux rubriques doivent être examinées conjointement, dans la mesure où elles sont directement liées à l'activité du bar du Théâtre Les Halles. Les achats de marchandises sont en effet réalisés en fonction des besoins effectifs.

3221.3110.00 **Mobilier, équipement** **+28'958.81**

3221.4631.00 **Subventions diverses** **+74.95**
 L'association des Ami.e.s du Théâtre Les Halles a financé des infrastructures techniques pour la petite salle du théâtre. Ce don en nature, d'un montant de CHF 29'000.–, a été valorisé dans les comptes communaux, autant en charge qu'en recette.

3221.4240.00 **Recettes billetterie** **+5'088.63**
 La fréquentation des spectacles a été très bonne durant la saison sous revue, ce qui est probablement en lien avec l'effet d'entraînement généré par l'Abobo.

3221.6360.00 **Subventions Théâtre Les Halles** **+139'200.00**
 Au moment de l'établissement du budget, la subvention relative à l'installation de la nouvelle pompe à chaleur du Théâtre Les Halles avait, par erreur, été inscrite dans le compte 3410.6310.00. A noter que cette subvention s'est révélée supérieure aux estimations (+CHF 39'200.–).

Sport

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	4'519'300	521'000	1'007'000	121'000
Comptes	4'627'023	526'580	901'336	21'355
Ecart en CHF	107'723	5'580	-105'664	-99'645
Ecart en %	2.38	1.07	-10.49	-82.35

3410 Sport

3410.3120.00 **Energie Infrastructures sportives** **+28'373.85**

L'écart constaté sur cette rubrique s'explique principalement par la période de facturation prise en considération pour l'un des postes principaux, laquelle porte sur 21 mois, selon les dates de relevé des compteurs par Oiken, au lieu des 12 mois habituellement retenus. Par ailleurs, un autre poste de la rubrique a fait l'objet d'une facturation par acomptes. Un remboursement d'environ CHF 10'000.– est à cet égard attendu sur la prochaine facture, en 2026.

3410.3140.00 **Entretien et matériel terrains de sport** **-8'555.84**

Le panier de basket de l'agorospace de Granges n'a finalement pas été remplacé, dans un souci de rationalisation des coûts, compte tenu d'un projet de rénovation futur de cet espace.

3410.5010.00 **Centre sportif Ecossia** **-55'199.00**

L'ensemble des travaux prévus pour les aménagements extérieurs d'Ecossia a été réalisé. Des études doivent toutefois encore être menées concernant le nouveau bloc chaufferie : si le principe d'une chaufferie centralisée n'est pas remis en question, son mode d'alimentation ainsi que le périmètre définitif de son programme restent à ce jour à préciser.

3410.6310.00 **Subventions bâtiments** **-99'645.00**

Ce compte enregistre la subvention perçue pour les travaux réalisés sur le terrain de street-hockey à Ecossia. A noter que la subvention prévue pour la pompe à chaleur du Théâtre Les Halles a finalement été inscrite dans le compte 3221.6360.00.

3411 Piscine de Guillamo

3411.3010.00 **Traitements Piscine de Guillamo** **+72'763.35**

La hausse des traitements enregistrée résulte d'un recours accru à des auxiliaires afin de pallier l'absence maladie de longue durée d'un collaborateur. Les indemnités journalières perçues pour cette absence, qui compensent en partie cette charge supplémentaire, sont enregistrées dans le compte 0220.4260.00 « Remboursement et récupération des salaires ».

3411.3101.00 **Produits d'entretien et fournitures** **-14'891.40**

Le nouveau système de désinfection, récemment mis en place, induit une baisse de la consommation de produits de nettoyage.

3411.3105.00 **Achat marchandises buvette et automate** **-3'160.65**

3411.4250.01 **Recettes automate** **-4'567.35**

L'ancien automate, devenu obsolète, a dû être remplacé. En plus de ne pas pouvoir être exploité à pleine capacité, il fonctionnait uniquement avec de la monnaie, ce qui tendait à freiner la consommation.

Le nouvel appareil a été livré plus tardivement que prévu et a, de surcroît, rencontré plusieurs dysfonctionnements, entraînant des périodes de mise hors service durant plusieurs jours.

3411.3120.00 Energie Piscine de Guillamo -20'599.85

Les variations importantes des consommations de gaz observées entre 2020 et 2024, liées à des périodes de facturation hétérogènes, à des factures établies sur la base d'acomptes ou encore à la réalisation de travaux, ont rendu l'estimation des dépenses pour l'exercice 2025 difficile. Le budget de gaz a ainsi été surévalué pour cet exercice. Depuis lors, les consommations sont stables, ce qui devrait permettre d'améliorer la fiabilité des prévisions à l'avenir.

3411.4240.00 Entrées piscine +19'073.61

Cette hausse s'explique par une fréquentation exceptionnelle durant l'année sous revue, par l'augmentation du nombre de jours d'ouverture (+6 jours), ainsi que par l'augmentation des tarifs de l'espace bien-être.

3412 Bains de Gèronde

3412.3150.00 Entretien mobilier et machines -6'507.92

Les joints du toboggan n'ont pas été remplacés cette année, leur état ne le nécessitant pas. L'état des lieux a été globalement satisfaisant cette saison, avec peu de casse.

3412.4240.00 Entrées piscine -6'927.95

La saison a été marquée par une météo défavorable en début de période et au milieu de l'été, ce qui a eu un impact sur la fréquentation du site.

3413 Patinoires

3413.3144.00 Entretien bâtiment patinoire -9'827.65

Les interventions majeures sur le ring de la patinoire de Graben ont été limitées. Par ailleurs, l'intégralité des coûts des dommages sur les vitrages en plexiglas a été prise en charge par l'assurance.

3413.5040.00 Patinoires -29'905.97

Les travaux prévus et réalisés à Graben, concernant l'entretien des installations de production de froid, la sécurisation et les mesures de protection incendie, ont été exécutés conformément au budget estimé. Ces travaux se poursuivront en 2026. Quant au montant alloué aux études relatives à la future patinoire, il n'a pas été engagé à la hauteur des projections budgétaires.

Loisirs et espaces verts

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	2'162'850	216'000	1'625'000	—
Comptes	2'103'972	164'646	1'477'582	—
Ecart en CHF	-58'878	-51'354	-147'419	—
Ecart en %	-2.72	-23.78	-9.07	—

3420 Loisirs et espaces verts

3420.3101.00 **Végétaux, engrais et divers** **-104'437.94**

La charge de travail exceptionnelle liée à la remise en état des végétaux endommagés par les intempéries d'avril 2025, combinée à l'entretien courant des différents secteurs, a réduit les disponibilités pour la création de nouveaux aménagements fleuris ou le renouvellement annuel de plantes dans les massifs existants. Cela se traduit par une diminution des achats de plantes.

A noter également que la convention liant la ville de Sierre au centre horticole de la commune de Sion a été révisée pour intégrer les caractéristiques définitives de cette nouvelle infrastructure et pour tenir compte des besoins effectifs en végétaux.

3420.3140.00 **Entretien espaces verts et divers** **+49'298.60**

Cette augmentation s'explique par la hausse significative des interventions liées aux dégâts survenus à la suite des intempéries du printemps 2025. La majeure partie des interventions de sécurisation d'urgence ont été imputées sur le compte no 6150.3130.03 « Travaux en régie ». La section des Parcs & jardins a supervisé les travaux réalisés dans un second temps, qui nécessitaient des connaissances techniques plus spécifiques en matière arboricole.

3420.4910.00 **Facturation interne, salaires** **-49'354.33**

Les prestations des Parcs & jardins pour la gestion des cimetières ont été réduites après la réorganisation entraînée par les crues du Rhône de 2024 et à la suite du transfert de la production horticole à Sion. D'autre part, des mouvements de personnel, en 2025, ont nécessité la mise en œuvre de mesures de rationalisation, avec le transfert d'une partie de ces activités à la voirie et au secrétariat. Les coûts salariaux de la section des parcs et jardins refacturés aux comptes du cimetière ont ainsi été réduits.

3420.5060.01 **Machines parcs et jardins** **+90'444.30**

L'ensemble du parc de véhicules et de machines de la section des parcs & jardins a dû être remplacé après avoir été détruit par l'inondation du centre horticole de Noës durant la crue du Rhône et les incendies qui en ont découlé. La très grande majorité de l'inventaire a pu être remplacé durant l'année 2024. En raison des délais de livraison, quelques véhicules ont, quant à eux, été livrés et payés en 2025. Il convient de relever qu'une majeure partie des véhicules et machines détruits a été indemnisée par l'assurance en 2024.

3420.5060.03 **Plantation d'arbres** **+52'525.10**

Les intempéries d'avril 2025, qui ont engendré d'abondantes chutes de neige mouillée en plaine, ont entraîné d'importants dégâts au patrimoine arboré. Outre les importants frais de sécurisation et d'évacuation, le Conseil municipal a octroyé un crédit supplémentaire afin de procéder rapidement aux premiers remplacements des arbres les plus marquants. Cette opération de plantation se poursuivra en 2026 dans le cadre du budget ordinaire.

3420.5060.02 **Equipements loisirs et sports** **-286'072.10**
 Plusieurs aménagements avaient été inscrits au budget afin d'améliorer l'accessibilité du site d'Ecochia pour les sportifs et les spectateurs. Toutefois, une partie de ces investissements n'a pas été réalisée au cours de l'exercice 2025. Il en va notamment ainsi de la réalisation d'un gradin, dont l'exécution est reportée à un exercice ultérieur.
 Par ailleurs, le budget prévoyait également la création d'un terrain de beach-volley sur ce site, en remplacement de celui de Bozon. Cet investissement ne sera finalement pas réalisé.

Églises et affaires religieuses

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'098'400	–
Comptes	1'115'923	–
Ecart en CHF	17'523	–
Ecart en %	1.60	–

35 Eglises et affaires religieuses

3500.3632.00 **Subvention paroisses catholiques** **+14'631.43**
 En application de la loi réglant les relations entre l'Église et l'État, les communes assument le déficit des paroisses catholiques. La charge 2025 est équivalente à celle enregistrée en 2024.

Santé

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- hôpitaux, homes médicalisés,
- soins ambulatoires,
- promotion de la santé,
- santé publique.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	4'945'000	2'500
Comptes	5'277'641	3'152
Ecart en CHF	332'641	652
Ecart en %	6.73	26.07

4120.3634.00 Soins en EMS (part. communale) **+284'828.20**

La loi cantonale sur les soins de longue durée prévoit, notamment, une participation de la commune de domicile (30 %) au financement résiduel des soins prodigués en EMS. Le montant facturé par résident et par jour dépend de l'intensité des soins ainsi que de la participation à charge des personnes placées qui disposent d'une fortune nette égale ou supérieure à CHF 100'000.– (selon un taux progressif de 5 % à 20 %). Les montants peuvent donc fortement varier d'une année à l'autre en fonction du nombre de personnes effectivement placées en EMS et de leur capacité financière.

Suite à la décision du département de la santé publique, les tarifs de soins, respectivement la participation aux coûts des soins des communes, ont augmenté en moyenne de 3.15 % depuis le 1^{er} mai 2024, date de l'introduction de la convention collective de travail (CCT) concernant les soins de longue durée.

4210.3632.00 Participation au Centre médico-social régional **+10'161.06**

Les coûts des infirmiers indépendants et des organisations de soins à domicile (OSAD) privées augmentent pour la ville de Sierre. Les montants budgétés pour ces prestations sont ainsi dépassés de plus de CHF 128'000.– Précisons que trois types d'acteurs se partagent la mise en œuvre des soins à domicile en Valais :

1. Les centres médico-sociaux (CMS) : structures parapubliques, dont le déficit d'exploitation est garanti par le canton et les communes, ayant une obligation de prise en charge sur un territoire donné.
2. Les organisations de soins à domicile (OSAD) privées. La prise en charge par les OSAD privées fait aujourd'hui partie intégrante du dispositif des soins de longue durée et doit s'intégrer au dispositif mis en place par les pouvoirs publics. Notons qu'il n'est pas possible de budgéter précisément l'activité des OSAD privées, qui peut fortement varier d'une année à l'autre.
3. Les infirmières indépendantes, qui agissent à leur compte.

En revanche, la participation aux coûts du centre médico-social régional se révèle inférieure au montant budgété, ce qui permet de compenser partiellement la hausse globale de cette rubrique.

4330.3637.00 Soins dentaires scolaires **+19'745.45**

Les communes de résidence des élèves prennent en charge 40 % des frais dentaires (contrôle, prévention, interventions médicales, appareils dentaires, etc.) jusqu'à leurs 16 ans. Cette exigence découle de l'ordonnance sur la promotion de la santé. La société valaisanne de prophylaxie dentaire est chargée du contrôle des factures ; elle veille à ce que les soins subventionnés ne relèvent pas d'un seul souci esthétique.

La tâche de la commune se limite donc à vérifier que les élèves concernés résident effectivement à Sierre et qu'ils sont en âge de scolarité obligatoire. Selon les soins effectivement pris en charge, cette rubrique peut fortement varier d'une année à l'autre.

4900.3631.00 **Dispositif pré-hospitalier** **+16'312.40**
Le canton facture à l'ensemble des communes les frais en lien avec l'organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS).

Prévoyance sociale

Ce dicastère recouvre les domaines suivants :

- invalidité,
- vieillesse et survivants,
- famille et jeunesse,
- structures petite enfance,
- curatelle officielle (COR),
- aide sociale.

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	12'073'350	340'000
Comptes	12'102'717	504'770
Ecart en CHF	29'367	164'770
Ecart en %	0.24	48.46

5230.3631.00	Institutions pour handicapés	-13'799.69
5320.3631.00	Financement prestations complémentaires	-15'465.56
5430.3637.00	Avances des pensions alimentaires	-27'483.97
5720.3637.00	Aide sociale	+126'846.48
5740.3631.00	Fonds cantonal pour l'emploi	-7'136.38

Ces rubriques font partie intégrante du système d'harmonisation des financements des régimes sociaux ; leurs montants sont évalués sur la base de ceux estimés par l'État et dépendent de la politique sociale, de la situation socio-économique et de l'évolution démographique du canton.

Le montant de la facture définitive de l'État pour ces postes n'est connu qu'au mois d'avril de chaque année, après le bouclage des comptes communaux. Par conséquent, ce sont les montants des prévisions budgétaires qui ont été pris en compte.

Il convient par ailleurs de relever que, conformément à la loi sur l'harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle, les charges sont réparties à raison de 70 % pour le canton et de 30 % pour les communes. La part à charge des communes se compose, d'une part, d'un préciput de 11 % des dépenses totales, réparti proportionnellement aux montants engagés pour les personnes domiciliées dans chacune d'elles, et, d'autre part, d'un solde de 19 %, réparti entre l'ensemble des communes en fonction de leur population.

Ainsi, l'évolution constatée sur ces postes ne dépend pas exclusivement de la situation enregistrée sur le territoire sierrois. À titre d'exemple, la contribution relative à l'aide sociale n'est pas uniquement corrélée au nombre de cas suivis à Sierre, mais prend en considération également les mécanismes de répartition prévus par la législation cantonale.

5450.3632.00	Crèche - UAPE	-23'473.70
La charge communale liée aux crèches et UAPE est en diminution, notamment en raison d'une augmentation des recettes d'accueil facturées aux parents. Celles-ci sont supérieures de CHF 201'000.– par rapport au budget. Cette hausse de recettes est contrebalancée par l'accroissement de la charge salariale de quelque CHF 218'000.–, charge toutefois subventionnée par le canton à hauteur de 34 %.		

5790.3636.01	Job-Transit Services	+6'175.25
Le montant de la rétribution à Job-Transit pour ses services est fonction du volume de matériel, principalement des meubles et vêtements, récupéré sur le territoire communal. Le budget étant basé sur des moyennes, les charges effectives peuvent s'en écarter.		

5451 Curatelle officielle régionale (COR)

La curatelle officielle exécute les mandats confiés par l'APEA cantonale, au titre des articles 17 et suivants de la loi d'application du Code civil suisse. Elle est composée de curateurs professionnels, majoritairement au bénéfice d'une formation complète d'assistants sociaux. A ce titre, elle prend en charge les situations les plus complexes (problématiques psychiatriques, addictions notamment). Conformément à la base légale cantonale, la curatelle officielle est tenue d'accepter tous les mandats qui lui sont confiés par l'APEA.

5451.4260.00 Participation des administrés +49'840.40

Des frais de décision sont facturés au moment du rendu des comptes de chaque administré à l'APEA et peuvent fortement varier d'une année à l'autre, compte tenu de l'avancement, du nombre de dossiers concernés et de leur complexité. Lors du contrôle des rendus de comptes de chaque personne concernée (administrés), l'APEA, en sa qualité d'autorité décisionnelle, détermine les frais d'honoraires liés au mandat de curatelle.

5451.4632.00 Contribution des communes +114'930.00

Ces recettes dépendent du nombre de dossiers confiés à la curatelle officielle de Sierre par les autres communes de la région. Conformément aux conventions établies, un montant mensuel par personne concernée est facturé. Le nombre de mandats confiés est en hausse par rapport aux prévisions budgétaires.

Transports et télécommunications

Routes, parkings et éclairage public

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	7'775'200	3'840'500	6'018'000	700'000
Comptes	8'071'764	3'946'405	8'819'431	187'740
Ecart en CHF	296'564	105'905	2'801'431	-512'260
Ecart en %	3.81	2.76	46.55	-73.18

6130 Routes cantonales

6130.3631.00	Participation entretien routes cantonales	+253'541.00
6130.5610.00	Participation const. routes cantonales	-26'544.35

Ces rubriques comptabilisent les participations communales au réseau routier cantonal en application de la loi sur les routes et se fondent sur les prévisions établies par le service cantonal de la mobilité.

Les frais d'entretien sont répartis sur la base de critères intégrant notamment la population résidente, le nombre de nuitées, ainsi que la longueur du réseau routier cantonal traversant le territoire communal. S'agissant des coûts de construction, des principes analogues sont appliqués, dans un périmètre de contribution défini en fonction de l'intérêt des tronçons concernés.

Les coûts effectifs imputés à un exercice comptable dépendent directement de l'avancement des travaux réalisés sur le réseau cantonal et peuvent, dès lors, s'écarter des projections initiales. En 2025, les principales interventions ont concerné les aménagements de mobilité douce longeant la T9 entre Noës et Granges, le giratoire de Rossfeld, les travaux liés à la surélévation du pont sur le Rhône, ainsi que la correction de la route RC 46 à Locherbach.

6130.3631.04	Travaux de balisage	-11'055.65
--------------	----------------------------	-------------------

Ce compte enregistre la participation communale à l'entretien de la signalisation et des marquages effectués par le canton à l'intérieur des localités. Les montants portés au budget le sont sur la base d'une moyenne des dernières années et peuvent ainsi fluctuer d'une année à l'autre.

6150 Voirie et routes communales

6150.3101.04	Carburants	-19'435.75
--------------	-------------------	-------------------

Au vu de la situation internationale, des hypothèses relativement conservatrices avaient été retenues lors de l'établissement du budget 2025, à l'été 2024, pour les prix d'achat des carburants diesel et sans-plomb. Or, les prix réellement enregistrés en 2025 se sont révélés plus favorables, malgré une certaine volatilité. En moyenne, les tarifs se sont situés entre 10 et 15 % en deçà des prévisions budgétaires.

6150.3101.05	Matériaux pour entretien des véhicules	+28'655.96
6150.3151.00	Entretien et réparations ordinaires	+12'719.75

Des interventions significatives liées à des pannes récurrentes, sur les deux balayeuses mécaniques notamment, ont été nécessaires. A cela se sont ajoutées des réparations mineures plus nombreuses que lors d'une année standard sur l'ensemble du parc de véhicules. Ces éléments expliquent la

hausse des charges de ces deux rubriques enregistrant, pour l'une, l'achat de pièces et, pour l'autre, la main d'œuvre nécessaire.

- 6150.3130.03 **Travaux en régie** **+267'244.60**
À la suite des intempéries d'avril 2025, d'importants travaux de dégagement puis de sécurisation ont dû être entrepris en urgence. Le triage forestier, ainsi que des entreprises de transports, ont appuyé les services communaux, notamment par l'abattage d'arbres, les tailles préventives, ainsi que l'évacuation et l'élimination des déchets de bois.
- 6150.3131.00 **Etudes et divers** **-64'536.16**
Seule une partie des études prévues en vue d'anticiper les futurs projets, dans le cadre notamment du projet d'agglomération du Valais central de 5^{ème} génération, a pu être lancée. La mobilisation des services techniques dans la gestion des dégâts causés par les intempéries d'avril 2025 a en effet conduit à une redéfinition des priorités et à une réaffectation des ressources. Par ailleurs, l'étude d'aménagement que la commune envisageait de préfinancer sur la route cantonale de Crête-Blanche n'a pas été lancée, Oiken ayant reporté ses interventions sur les conduites et le service de la mobilité ayant indiqué que ce tronçon ne revêtait pas de caractère prioritaire pour le canton.
- 6150.3141.00 **Entretien des routes urbaines** **-171'290.70**
La campagne d'entretien des routes urbaines, initiée à la suite de l'expertise réalisée en 2021 par le bureau ERTEC, se poursuit conformément au planning. Certains périmètres ont toutefois été adaptés afin d'assurer une meilleure coordination avec les interventions sur les réseaux gérés par Oiken. Par ailleurs, la mutualisation des interventions dans le cadre de projets de plus grande envergure, tels que les travaux de la route du Bois de Finges, a permis de réduire légèrement les ressources consacrées à cet entretien, tout en maintenant un état général satisfaisant des routes communales.
- 6150.3141.03 **Balayage mécanique** **-23'774.50**
Une quantité moins importante de déchets a été évacuée par la voirie vers les entreprises spécialisées dans le traitement des déchets de balayage de routes. Le budget 2027 sera adapté en conséquence, en tenant compte de la moyenne des volumes effectivement traités lors des derniers exercices.
- 6150.4240.01 **Taxes d'utilisation du domaine public** **+69'177.00**
Ce poste varie en fonction des autorisations accordées en matière d'utilisation du domaine public. Ces recettes, dépendantes de l'avancement de chantiers privés, demeurent difficiles à estimer avec précision. En 2025, un chantier d'envergure a nécessité la réalisation d'ouvrages de soutènement, dont les ancrages empiètent sur le domaine public. Il a ainsi généré d'importantes recettes au titre de taxes uniques d'utilisation du domaine public.
- 6150.4240.02 **Prestations pour STEP et divers** **+22'316.00**
Les deux associations intercommunales gérant les STEP de Granges et de Noës ont lancé d'importants travaux, de rénovation pour la première et d'extension pour la seconde. Le projet d'agrandissement de la STEP de Noës, ainsi que sa remise en état après les crues du Rhône de 2024, ont nécessité une implication accrue du service communal de l'environnement. Ces prestations complémentaires ont été facturées aux associations de communes concernées, ce qui explique l'augmentation de cette rubrique.
- 6150.4250.00 **Revente carburant** **-7'941.23**
Voir commentaire du compte no 6150.3101.04 « Carburants ».

- 6150.4260.01 **Remboursement dommages** **+105'815.75**
 Un acompte d'indemnisation a été versé par l'assurance bâtiments à la suite des crues du Rhône. Le montant reçu a été imputé dans différents comptes, en fonction du type de bâtiments et d'installations concernés (comptes nos 0291.4260.00 et 0291.6350.00 pour les bâtiments administratifs, 9631.4260.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 6150.4260.01 pour les aménagements extérieurs).
- 6150.5010.00 **Divers aménagements de routes** **+96'756.97**
 La dernière étape des enrobés du nouveau parking public de Noës, initialement planifiée en fin d'année 2024, a dû être reportée à 2025 en raison de conditions météorologiques défavorables. À cela s'est ajoutée une intervention d'urgence au chemin des Collines, nécessitant des travaux spéciaux de stabilisation de la chaussée. Ces éléments expliquent l'essentiel de l'écart constaté et ont permis de compenser les retards liés aux procédures de certains investissements routiers.
- 6150.5010.04 **Pont Beaulieu, assainissement** **+138'838.70**
 Ce dépassement est notamment lié à l'accord conclu entre la ville et les recourants dans le cadre du projet de reconstruction du pont de Beaulieu. Cet accord a permis de régler l'acquisition des surfaces nécessaires à la réalisation du projet, ouvrant ainsi la voie à un démarrage des travaux au début de l'année 2026.
- 6150.5010.07 **Centre-ville, secteur Hôtel de Ville** **+77'234.20**
 La décision du Tribunal fédéral du 25 novembre 2024 confirmant la piétonnisation de la place de l'Hôtel de Ville a permis de réaliser les premiers aménagements urbains et de poursuivre de manière accélérée les études paysagères, en vue d'une réalisation initialement prévue en 2026. Toutefois, la suppression du budget 2026 de ce compte par le Conseil général à fin 2025 ne permettra pas la poursuite du projet dans sa forme actuelle.
- 6150.5010.10 **Centre-ville, connexion Ouest** **+20'268.75**
 Le projet, mis à l'enquête publique en février 2025, a nécessité le recours à un appui juridique spécialisé, afin d'assurer le traitement des oppositions ainsi que le suivi des procédures y relatives.
- 6150.5010.11 **Aménagements mobilité douce** **-273'331.35**
 Au cours de l'année 2025, plusieurs aménagements en faveur de la mobilité douce ont été réalisés, notamment la sécurisation de passages piétons, l'amélioration des bandes cyclables sur l'avenue de France, l'installation d'équipements de stationnement pour vélos, ainsi que le lancement des travaux de prolongation de la liaison de mobilité douce entre la gare et Gérode, dans le secteur des rues de l'Escala et des Laminoirs. Les travaux de réfection du revêtement de la passerelle piétonne de la gare, initialement planifiés en 2024, avaient été reportés en raison de conditions météorologiques défavorables. Ils ont pu être menés à bien en 2025.
 Il convient également de relever que les dépenses relatives aux travaux de réfection de la route du Bois de Finges et à son équipement avec un trottoir partagé avaient été inscrites au budget sous cette rubrique. Afin d'assurer la cohérence avec la structure comptable introduite dans le budget 2026, ces dépenses ont été transférées vers un nouveau compte d'investissement (voir commentaire du compte no 6150.5010.17).
- 6150.5010.12 **Infrastructures transports publics** **-24'526.65**
 La création du nouvel arrêt « Daval Est », sur la route de la Ferme, permettra d'améliorer la desserte de la zone industrielle. Ce projet a été mené en coordination avec la commune de Chalais et le service de la mobilité du canton. Il a bénéficié de conditions concurrentielles favorables lors de la mise en soumission des travaux. Par ailleurs, la mise en conformité aux exigences

de la LHand des quais de l'arrêt de bus de la route de la Plaine a également été réalisée et imputée à ce compte.

6150.5010.14 Avenue des Platanes +654'364.25

Le déroulement de ce chantier a été affecté par le report du démarrage initial des travaux, dont une grande partie devait être réalisée en 2023. Les travaux ayant finalement débuté en septembre 2023, il n'a plus été possible d'adapter les budgets 2024. Par ailleurs, lors de l'établissement du budget 2025, les conséquences des inondations du Rhône n'ont pas permis au service de disposer du temps nécessaire pour établir une projection fiable des dépenses restantes.

La majeure partie des travaux ayant été achevée entre la fin de l'année 2024 et le début de l'année 2025, les décomptes et paiements correspondants ont ainsi été repoussés sur l'exercice 2025.

Le traitement de plusieurs revendications d'une entreprise, en lien avec des imprévus et des travaux complémentaires, a nécessité l'organisation de plusieurs séances de conciliation. Parmi ces éléments figurent notamment :

- l'évacuation complète des matériaux de fondation de l'ancienne route, non réutilisables en raison de leur qualité géotechnique insuffisante ;
- les difficultés de terrassement imputables à la densité des conduites bétonnées non répertoriées ;
- l'encombrement du sous-sol par des canalisations et des chambres de visite, ayant nécessité une adaptation des profils de chaussée sur une partie du périmètre du projet.

Malgré ces écarts par rapport à la planification financière annuelle, l'enveloppe budgétaire globale allouée au projet a été respectée.

6150.5010.15 Viaduc de Noës, assainissement +1'805'938.65

Début 2025, lors de la fermeture du pont de Chippis, d'importantes gênes et nuisances ont été constatées pour les usagers de la route ainsi que pour les transports publics. Parallèlement, l'office fédéral des routes (OFROU) a annoncé son intention de réaliser, sur l'axe de Pont-Chalais, des travaux sur le pont franchissant l'autoroute en 2026.

Afin de ne pas prolonger une situation préjudiciable sur une période de 24 mois, il a été décidé de saisir l'opportunité offerte par la concordance des fenêtres d'intervention accordées par les CFF et par les disponibilités de l'entreprise mandatée, en accélérant le rythme du chantier et en concentrant les travaux sur l'année 2025.

L'ensemble des travaux d'assainissement des ouvrages et des aménagements routiers a ainsi pu être réalisé, à l'exception de la pose de la dernière couche de revêtement routier, qui sera effectuée au début de l'année 2026. Cette planification permet de limiter fortement les perturbations pour les usagers, tout en mettant en service de manière anticipée les aménagements de mobilité douce prévus par le plan sectoriel cantonal et intégrés au projet.

6150.5010.17 Route du Bois de Finges +398'411.90

Ce chantier de réfection routière, incluant la création d'un trottoir mixte (piétons-vélos), a été lancé en 2025 à la suite de l'homologation du projet et se poursuivra en 2026.

Initialement imputés sous la rubrique 6150.5010.11, les coûts relatifs à ce projet ont été transférés dans un compte ad hoc afin de permettre une meilleure lisibilité comptable, notamment en lien avec les cofinancements attendus du canton et de l'Agglo Valais central.

6150.5060.01 Utilitaires voirie -62'313.20

Les remplacements de véhicules prévus ont été réalisés. Toutefois, il n'a pas été possible de trouver un véhicule à motorisation électrique répondant aux exigences techniques de l'équipe de fauchage. Le choix s'est dès lors porté sur un véhicule utilitaire à motorisation thermique, et la plus-value budgétaire

liée à l'acquisition d'un véhicule électrique n'a, par conséquent, pas été engagée.

6150.6300.00 Subvention agglomération -512'260.00

Le versement des subventions d'agglomération accordées pour les projets inscrits dans le cadre des mesures du plan d'agglomération (PA3) dépend, d'une part, de l'achèvement des travaux et, d'autre part, de la validation des décomptes finaux par la Confédération. Ces opérations ne sont pas toujours immédiates, ce qui peut entraîner des écarts entre les montants budgétés et les montants effectivement perçus. En 2025, une partie des subventions liées à l'aménagement de mobilité douce « Condémines - Platanes » ainsi qu'à la création de l'arrêt de transports publics situé à la route de la Ferme a été encaissée ; le solde sera perçu en 2026.

6151 Eclairage public

6151.3141.00 Entretien et installation éclairage public +32'588.50

Les frais effectivement enregistrés dans cette rubrique peuvent s'écarter de ceux budgétés, en fonction des casses constatées et des besoins avérés d'entretien sur le parc d'éclairage public de la ville.

6160 Parkings

6160.3120.00 Energie Parkings -8'971.90

La réduction observée s'explique par le remplacement progressif de l'éclairage du parking de Beaulieu par des luminaires LED, ce qui entraîne, dès 2024, une diminution de la consommation électrique du site par rapport à la période de référence (2021–2023).

6160.3151.00 Entretien parcomètres et divers +19'017.21

Ce compte enregistre les coûts des différents contrats d'entretien relatifs aux horodateurs et aux parkings publics de la ville, ainsi que l'acquisition de matériel nécessaire à la réalisation de réparations en cas de dommages aux barrières ou de pannes des systèmes. Son montant peut varier d'une année à l'autre en fonction de l'ampleur des dégâts constatés et des actes de vandalisme subis.

6160.4240.01 Parkings couverts (TVA) -11'885.78

Ce compte enregistre les recettes engendrées par les parkings couverts situés en ville de Sierre (Gare, Beaulieu, Europe, Forum). Les recettes réalisées en 2025 sont proches de celles budgétées, elles s'établissent toutefois en deçà des chiffres du précédent bouclement (-CHF 110'000.–). Cela résulte notamment d'une correction d'imputation des recettes en lien avec le parking du Forum, de 2023 à 2025, dont une partie revient aux autres propriétaires du bâtiment.

Transports publics

	Résultat	
	Charges	Revenus
Budget	3'256'500	1'112'000
Comptes	3'107'376	1'225'072
Ecart en CHF	-149'124	113'072
Ecart en %	-4.58	10.17

62 Transports publics

6220.3631.00 Participation transports publics régionaux **-146'504.40**

La contribution spéciale, initialement prévue pour couvrir un éventuel manque de financement de l'office fédéral des transports (OFT) dans la phase de développement de l'offre de liaisons de bus en direction du Val d'Anniviers, n'a finalement pas été sollicitée. La fréquentation de ces lignes répondant aux critères fixés par la Confédération, l'OFT a validé et pris en charge le subventionnement de cette adaptation.

6230.3130.00 Frais administratifs et de contrôle **-34'706.78**

L'enquête de structure prévue en 2025 dans le cadre de la mise en place de l'entente tarifaire Isireso-Sierre a dû être reportée à 2026, afin de garantir une meilleure représentativité des données récoltées. Les résultats de cette enquête permettront de définir les clés de répartition des recettes entre les différentes compagnies de bus.

6230.4240.00 Abonnements, tickets **+92'251.10**

Une hausse significative des recettes a été enregistrée. Elle s'explique par les adaptations tarifaires accompagnant la mise en service du système Isireso, mais également par le retour à un niveau de mobilité normal après la baisse observée durant la pandémie de Covid-19. L'augmentation de l'offre en soirée durant la semaine, ainsi que l'introduction d'une reconnaissance tarifaire sur la région sierroise, contribuent également à renforcer l'attractivité de l'offre, malgré l'adaptation tarifaire. Il conviendra toutefois de vérifier, à l'issue de l'enquête de structure prévue en 2026, si la clé de répartition des recettes entre les transporteurs de l'entente Isireso-Sierre ne subira pas d'importants changements, avant de considérer cette situation comme pérenne.

6230.4470.00 Publicité Bus sierrois **+8'688.75**

Cette augmentation des recettes est liée au nouveau tarif de rétribution publicitaire introduit dans le cadre de la mise à jour du contrat des Bus sierrois, intervenue à la fin de l'année 2024.

6230.4632.00 Participation communes desservies **+6'044.15**

L'augmentation des charges, directement imputable à l'exploitation de la ligne 1, s'explique par le renforcement de l'offre pour la desserte du secteur de Daval, ainsi que par l'extension de l'horaire en soirée du lundi au jeudi. La participation de la commune de Chalais a été ajustée en conséquence.

Protection de l'environnement – aménagement du territoire

	Résultat		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Budget	13'332'800	10'654'350	4'093'500	764'000
Comptes	12'586'204	10'419'504	2'891'994	636'974
Ecart en CHF	-746'596	-234'846	-1'201'506	-127'026
Ecart en %	-5.60	-2.20	-29.35	-16.

	Approvisionnement en eau	Traitement des eaux usées	Gestion des déchets
Charges	2'763'536	3'470'315	2'983'026
Revenus	2'952'687	2'790'778	2'788'316
Résultat	+189'151	-679'537	-194'710

Situation du fonds au 31.12.2025	-148'867	-1'508'508	-331'288
---	-----------------	-------------------	-----------------

7100 Approvisionnement en eau

7100.3120.01 Energie de pompage -42'484.65

Le tarif moyen de l'énergie pour l'exercice 2025 se monte à 26.5 cts/kWh, contre 30.5 cts/kWh au budget 2025 et 31.04 cts/kWh pour les comptes 2024. Notons que ce sont les pompages de la Raspille et de la station d'accélération et de pompage (STAP) de Bozon qui engendrent la majorité des coûts (respectivement 66 % et 23 %), avec une consommation de plus de 650'000 kWh (700'000 kWh au budget).

7100.3143.00 Exploitation, entretien et réparation -164'802.92

Les frais d'exploitation, notamment en lien avec la distribution de l'eau, sont largement inférieurs au budget ainsi qu'aux comptes 2024. Les réparations de fuites et casses se sont révélées anecdotiques en comparaison avec les années précédentes (près de CHF 25'000.– en 2025, contre environ CHF 230'000.– en 2024, à titre d'exemple).

7100.3300.30 Amortissement réseau d'eau -30'530.00

Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.

7100.3510.00 Attribution au fonds -16'148.84

L'attribution au fonds est conforme à celle qui avait été prévue au budget. Le fonds de renouvellement du service de l'eau s'améliore et boucle avec un solde négatif de CHF 148'867.–, contre CHF 338'018.– au 31.12.2024.

7100.4250.00 Ventes d'eau -243'082.20

La consommation d'eau facturée concerne 1'893'191 m³, contre 1'940'872 m³ en 2024 et 2'100'000 m³ au budget, pour un prix moyen de 1.39 cts/m³ (1.37 cts/m³ au budget).

7100.5030.00 Réseau d'eau -752'015.00

Certaines interventions prévues au budget se sont révélées moins coûteuses ou ont été reportées. Il s'agit principalement des chantiers suivants :

- La Milière : le budget initial prévoyait une fouille sur toute la longueur du tracé, mais il a finalement été possible de tuber la nouvelle

conduite dans l'ancienne, ce qui a permis de réduire les travaux de génie civil.

- Entre Deux Torrents : en cours de chantier, la commune de Montana a ajouté une conduite d'irrigation, ce qui a entraîné une répartition plus favorable des coûts de génie civil.
- Rue des Longs-Près : le budget relatif aux pièces et à la main-d'œuvre a été respecté ; les coûts de génie civil se sont toutefois révélés inférieurs aux prévisions.
- Rue d'Orzival : ce chantier a été reporté, le déploiement du réseau de chauffage à distance (CAD) étant prévu dans les prochaines années. Il est ainsi préférable de coordonner les interventions afin d'éviter des ouvertures de chaussée répétées sur une courte période.
- Chemin des Chênes : ce chantier, initialement planifié en automne, a été reporté au printemps 2026, les vendanges s'étant prolongées sur plusieurs semaines et la route étant en impasse.

7100.5030.01 **Pompage d'eau de Tschüdangna** **+82'070.00**
Cet investissement a fait l'objet d'un crédit d'engagement accepté par le Conseil général en date du 4 juin 2003 pour un montant de 3.5 millions. Une demande de crédit complémentaire a été soumise au Conseil général, qui se prononcera courant 2026. Relevons que les travaux de construction ont finalement pu débuter à la fin de l'année 2025.

7200 Traitement des eaux usées

7200.3131.00 **Etudes et sondages** **-14'378.00**
Le mandat d'appui, prévu pour accompagner la révision du règlement sur les eaux usées, n'a pas pu être lancé faute de pouvoir accéder aux données précises du distributeur d'eau potable. De plus, un nombre moins important qu'initialement prévu d'inspections de canalisations, a été réalisé, les ressources ayant prioritairement été attribuées à la poursuite des études liées à la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

7200.3143.00 **Entretien collecteurs** **+35'142.57**
A la suite des inondations du Rhône, une pompe et le tableau de commande de la station de relevage de Noës-La-Tour ont dû être remplacés. La révision d'une pompe de relevage a également été réalisée dans la fosse de Gérondel-La Grotte ainsi que le changement du tableau de commande de la station de relevage du manège de Granges. Ces différentes interventions, non prévisibles, expliquent cette augmentation.

7200.3300.30 **Amortissement collecteurs** **-16'614.00**
Voir commentaire des comptes 9900.3300.10 et suivants.

7200.3632.00 **STEP de Noës** **-155'342.67**
7200.3632.01 **STEP de Granges** **-29'675.15**

Ces deux comptes enregistrent les acomptes versés aux deux associations intercommunales des STEP, estimés sur la base des débits de l'année précédente et du budget de l'année en cours, auxquels s'ajoutent, une fois les comptes acceptés par les assemblées générales respectives, les soultes résultant du décompte final de l'année précédente. Ce procédé comptable entraîne un décalage dans le temps qui rend toute estimation précise très ardue. Ladite estimation a en outre été également impactée par les répercussions, majeures, de la crue du Rhône sur la STEP de Noës, qui ont nécessité des remises en état de divers équipements.

7200.4240.00	Taxes de quantité	+76'368.05
7200.4240.01	Taxes de base	+431'910.90
7200.4930.00	Imputations internes, Taxes d'épuration eaux	+32'441.58
	S'agissant de l'évacuation et de l'épuration des eaux, le Conseil municipal a décidé, en janvier 2025, de porter la taxe de base à CHF 0.15/m³ et la taxe proportionnelle à CHF 0.60/m³ d'eau potable livrée, avec application de ces nouveaux tarifs dès l'exercice comptable 2025. Ces adaptations ont été arrêtées dans les limites de compétence conférées à l'exécutif par le règlement sur la protection de l'environnement de 2017. Il convient de relever que la taxe proportionnelle est facturée et encaissée par Oiken en même temps que la taxe de consommation d'eau potable. Or, le système de facturation définitive de ce distributeur repose sur des relevés de compteurs effectués tout au long de l'année. Il en résulte que les factures définitives couvrent une période de douze mois pouvant chevaucher deux exercices, et partant deux régimes tarifaires distincts. Dès lors, l'effet de l'augmentation de la taxe proportionnelle ne sera pleinement perceptible qu'à compter de l'exercice 2026.	
7200.4510.00	Prélèvement déficit sur le fonds	-804'513.00
	Les charges relevant de ce groupe de comptes se sont avérées inférieures aux montants budgétés, notamment en raison de factures moins élevées que prévu de la part des deux STEP, ainsi que d'imputations internes de salaires revues à la baisse. En effet, les prestations fournies par le service dans le domaine de l'évacuation et du traitement des eaux ont, dans une large mesure, été facturées aux associations intercommunales. Parallèlement, les recettes enregistrent une progression, la révision des taxes de base étant intervenue postérieurement à l'établissement du budget. Ainsi, bien que le déficit des comptes autofinancés du groupe 7200 demeure important, la combinaison de ces deux facteurs permet d'en réduire sensiblement l'ampleur, celui-ci s'établissant à un peu plus de la moitié du montant inscrit au budget.	
7200.5030.00	Evacuation générale des eaux	-100'895.45
	Dans un contexte de marché particulièrement favorable, les travaux de chemisage réalisés à la route du Bois-de-Finges ainsi qu'à la rue de Cloux-Roussier ont pu être adjugés à des montants sensiblement inférieurs aux prévisions budgétaires. Il en résulte une diminution significative des dépenses sur ce poste.	
7200.6370.00	Taxes de raccordement	+69'094.15
	La taxe unique de raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées est perçue pour toute nouvelle construction ainsi qu'en cas de transformation apportée à un bâtiment existant entraînant une augmentation de la quantité d'eau utilisée. Son calcul repose sur la taxation cadastrale. Ce montant ne peut être qu'approché lors de l'établissement des budgets, car il dépend du nombre et de l'avancement des constructions privées, sur lesquelles la ville n'a pas de prise.	
7300	Gestion des déchets	
7300.3101.00	Carburants	-9'066.75
	Voir commentaire du compte 6150.3101.04 « Carburants ».	
7300.3130.05	Récupération papier	-18'567.00
	Les fluctuations affectant le prix de reprise du vieux papier demeurent difficiles à anticiper. Après avoir, durant une longue période, généré des recettes, la revente de ce matériau ne permet désormais plus de couvrir les coûts liés à sa collecte et à son transport. Cette variabilité reste toutefois moins marquée que celle constatée au cours des deux exercices précédents.	

- 7300.3130.06 **Déchetteries** **-101'499.75**
 L'augmentation annoncée des coûts d'exploitation, conjuguée à une hausse attendue de la fréquentation des déchetteries intercommunales par les usagers sierrois, avait servi de base à l'établissement du budget.
 Si ces deux évolutions se sont effectivement confirmées, elles l'ont toutefois été dans une mesure moins importante qu'anticipé, ce qui explique l'écart constaté par rapport au budget.
- 7300.3130.08 **Déchets alimentaires** **+15'875.68**
 La collecte des déchets alimentaires répond manifestement à une attente des usagers. L'installation de quatre nouveaux dispositifs de récupération des déchets alimentaires (« Twins ») fournis par Enevi a entraîné une augmentation des charges liées à l'évacuation et à la valorisation de cette catégorie de déchets.
- 7300.3151.00 **Entretien véhicules** **+28'412.70**
 Les pannes et autres dommages matériels se sont multipliés à un rythme soutenu au cours de l'exercice, sans qu'il ait été possible d'identifier une cause unique ou des circonstances récurrentes particulières. Il convient toutefois de relever, s'agissant du camion à ordures MAN, des frais significatifs consécutifs à la réparation de l'auge, ainsi que d'importantes réparations sur le camion SCANIA.
- 7300.3300.30 **Amortissement infrastructures déchets** **-165'324.00**
 La différence importante entre le budget et les comptes résulte de l'acquisition d'un camion à ordures nettement moins onéreux que prévu (voir commentaire du compte 7300.5060.01). Les véhicules étant amortis à hauteur de 40 % de leur valeur résiduelle, l'économie de plus de CHF 400'000.– réalisée sur l'investissement se répercute directement sur la charge d'amortissement de ce compte.
- 7300.4240.00 **Taxes de quantité** **+72'969.76**
 Cette augmentation des recettes s'explique, d'une part, par une diminution moins marquée que prévu de la rétrocession de la taxe au sac, à la suite de l'introduction d'un nouveau système de répartition au sein du périmètre de vente du sac régional géré par l'Antenne Valais romand, et, d'autre part, par des apports effectifs légèrement supérieurs aux prévisions.
- 7300.4240.02 **Participations diverses** **+60'483.60**
 Ce compte enregistre principalement les montants acquittés par les usagers de la déchetterie lorsque leurs apports excèdent la limite d'exonération partielle fixée à 1 tonne par an.
 En 2025, s'y est ajoutée la participation de tiers à la mise en place d'infrastructures de collecte des ordures ménagères destinées à de nouveaux bâtiments. Ces recettes demeurent difficiles à anticiper dans le cadre de l'établissement du budget, dès lors qu'elles varient en fonction du développement de projets privés.
- 7300.4510.00 **Prélèvement déficit sur le fonds** **-391'640.35**
 Le déficit constaté à la clôture de l'exercice s'établit à environ un tiers du montant projeté au budget. Cette évolution s'explique notamment par la diminution des charges d'amortissement (voir commentaire du compte 7300.3300.30), ainsi que par des frais inférieurs aux prévisions en lien avec la déchetterie.
 Parallèlement, la rétrocession provenant de la vente des sacs taxés s'est révélée légèrement supérieure aux estimations, tandis que la participation de certaines promotions privées aux coûts d'installation du réseau de collecte des ordures a généré une recette qui ne pouvait être anticipée avec précision.

La combinaison de ces différents éléments a ainsi permis de réduire sensiblement le déficit, sans pour autant modifier le constat d'un déséquilibre structurel du financement.

- 7300.5060.01 **Camion à ordures** **-418'913.45**
Le montant budgété de CHF 885'000.– avait intégré le principe de l'acquisition d'un camion électrique. Malgré les progrès réalisés dans ce domaine, le marché ne propose pas encore de solutions adaptées pour des poids lourds répondant aux exigences techniques requises. Le processus d'achat a ainsi abouti, dans le respect de la loi sur les marchés publics, à l'acquisition d'un véhicule à motorisation thermique, moins coûteux. Cet élément, combiné au montant avantageux de reprise de l'ancien véhicule, explique l'écart de charges constaté par rapport au budget.

74 Cours d'eau et dangers naturels

- 7410.3142.00 **Torrents, bisses, canaux** **+61'619.92**
Le hausse de charges s'explique par les travaux de déblaiement des branches et troncs d'arbres accumulés le long des cours d'eau à la suite des intempéries d'avril 2025.
- 7410.3142.01 **Rhône entretien berges et lit majeur** **+24'555.80**
Ce dépassement de charges s'explique par la participation aux coûts de réfection des enrochements assurant la protection de la canalisation intercommunale d'eaux usées, ainsi que par les travaux rendus nécessaires à la suite des intempéries d'avril 2025.
- 7410.4631.00 **Subventions cantonales** **+519'563.90**
Des subventions cantonales ont été octroyées, notamment en lien avec les prestations effectuées à la suite des événements de neige lourde survenus en avril 2025 ayant affecté la Bonne-Eau, ainsi qu'en lien avec les travaux de réfection du Bras-Noir consécutifs aux crues du Rhône.
- 7410.5020.00 **Sécurisation cours d'eau** **+312'670.45**
L'avancement du chantier de sécurisation de la Bonne-Eau le long de la rue de l'Hôpital n'a pas suivi le rythme prévu en 2024, en raison de la disponibilité limitée de l'entreprise mandatée (en lien notamment avec le chantier du chauffage à distance de Sierre). Les travaux, qui devaient s'achever avant l'été 2025, n'ont pu être terminés qu'en fin d'année. Une partie des charges initialement prévues lors des exercices précédents a ainsi été reportée sur le présent exercice.
- 7410.5020.01 **Signèse** **-230'000.00**
Les demandes complémentaires de l'office fédéral de l'environnement, relatives à l'avant-projet d'étude situé sur les communes de Crans-Montana et Noble-Contrée, n'ont pas permis de finaliser le dossier de mise à l'enquête sans lequel il est impossible de débiter les travaux liés aux mesures anticipées.
Le plan comptable MCH2 exige de fixer une limite en dessous de laquelle il n'est pas possible d'activer les investissements ; celle-ci a été fixée à CHF 50'000.–. Aussi, n'atteignant pas ce seuil, les charges initialement budgétées dans ce compte ont été transférées dans le compte général d'investissement 7410.5020.00.
- 7410.5620.00 **Réseaux d'irrigation** **-51'599.00**
Les oppositions au projet d'assainissement du réseau d'irrigation des tronçons Bouillesses-Mangold formulées par la bourgeoisie de St-Léonard et des privés ont engendré un report de la réalisation des mesures urgentes, initialement prévues durant l'année 2025 par le service cantonal des

améliorations structurelles. Il est à noter que ce compte comptabilise également l'augmentation de capital de Lienne-Raspille SA.

7410.6310.00 Subventions sécurisation cours d'eau -280'000.00

Le préavis de l'office fédéral de l'environnement sur le projet de sécurisation de la Signèse est intervenu en fin d'année seulement. De plus, les modifications de procédures induites par l'introduction de la nouvelle loi cantonale sur les dangers naturels n'ont pas permis de finaliser le dossier d'enquête pour la Monderèche. Ces jalons doivent être atteints pour permettre le décompte des études en cours, de manière à déposer une demande de subventionnement.

76 Lutte contre la pollution, environnement

7690.3637.00 Subventions énergies renouvelables -22'079.00

L'écart constaté en 2025 s'explique principalement par une baisse du nombre de demandes de subventions relatives aux installations solaires photovoltaïques.

7900 Aménagement du territoire

7900.5290.00 Etudes PAZ, RCCZ et plans spéciaux +13'424.92

Les travaux relatifs à la révision du PAZ/RCCZ entrent dans leur phase finale et se poursuivent à un rythme soutenu.

7900.6310.00 Subventions cantonales -19'000.00

Le second versement de la subvention allouée par le service du développement territorial pour la révision du PAZ/RCCZ interviendra finalement en 2026.

7900.6370.00 Part. des propriétaires aux PAD et PDQ +59'870.00

Cette recette correspond à la participation financière de tiers privés lors de la valorisation d'un plan spécial élaboré par la ville en substitution des propriétaires. Ce montant demeure fortement aléatoire, dans la mesure où il est entièrement conditionné par la volonté des acteurs privés concernés.

Economie publique

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	8'961'600	15'718'500
Comptes	8'408'120	17'078'375
Ecart en CHF	-553'480	1'359'875
Ecart en %	-6.18	8.65

8140 Agriculture

8140.3635.00 **Lutte contre les parasites** **-2'698.75**
 Ce compte enregistre la participation communale aux mesures d'assainissement concernant la lutte contre le feu bactérien. Cette participation représente 25 % de la dépense totale. Le solde, soit 75 %, est pris en charge par le canton.

8400 Tourisme

8400.3634.00 **Politique touristique** **-13'898.91**
 Un montant de CHF 11'500.– avait été réservé dans l'hypothèse où la ville remporterait le tournoi de jass de l'émission télévisée « Donnschtig Jass », opposant une équipe de Sierre à une autre de Crans-Montana. En effet, l'équipe gagnante est tenue d'organiser l'édition suivante. Comme c'est l'équipe de Crans-Montana qui a remporté le tournoi, le montant n'a pas été engagé.

8500 Industrie, artisanat, commerce

8500.3130.00 **Promotion économique** **-39'812.36**
 Le fonds de communication du Swiss Digital Center est alimenté par ses partenaires. Cette entité a décidé de ne pas faire appel à la contribution prévue dans le budget 2025, estimant que le fonds était suffisamment doté pour répondre à ses besoins. L'économie ainsi réalisée se monte à CHF 20'000.– Relevons par ailleurs que des mandats en lien avec la promotion économique se sont révélés moins onéreux qu'escompté (-CHF 9'000.–) et que certains montants alloués à titre de soutien à des manifestations n'ont finalement pas été engagés (-CHF 8'000.–).

8710 Electricité

8710.3120.00 **Frais d'exploitation des aménagements de prod.** **-497'721.75**
 Les frais d'exploitation des aménagements de production sont inférieurs au budget (-6.73 %), principalement en raison de la baisse des coûts liés aux forces motrices de la Gouggra (projets reportés, diminution des charges et conditions de financement favorables) et de conditions d'exploitation plus favorables à Bugey (révisions réalisées dans des délais plus courts, coûts du combustible plus avantageux et taux de change plus favorable).

- 8710.4250.00 **Recettes d'aménagements de production** **+769'613.56**
En 2025, la production électrique s'est élevée à 118'460'252 kWh, contre 138'628'222 kWh en 2024. Le budget prévoyait un volume de production de 121'567'000 kWh, soit un écart de -3'106'748 kWh (-2.55 %) par rapport à la production effective. Malgré cette baisse, les recettes ont dépassé le budget en raison d'un prix moyen de vente plus élevé (11.80 cts/kWh contre 11.06 cts/kWh au budget). Cet écart s'explique principalement par la stratégie de vente à long terme, structurée sur 3 ans, qui avait été mise en œuvre dans un contexte de marché favorable. Des prix de marché plus élevés pour la valorisation des volumes résiduels ont également contribué à l'amélioration du résultat. Par ailleurs, la bonne anticipation des volumes a permis de limiter les achats sur le marché à court terme, dont les conditions étaient moins favorables.
- 8710.4451.00 **Energie restitution FM Gouggra SA** **+166'066.93**
Ce poste concerne la valorisation de l'énergie de restitution qui a, tout comme pour l'énergie issue des aménagements de production, été confiée à Oiken. La commune de Sierre dispose de 11'520'000 kWh d'énergie gratuite de la part des forces motrices de la Gouggra, suite à la vente de l'ancienne usine de Vissoie à cette société. Cette énergie a pu être valorisée à un prix moyen légèrement plus élevé que celui prévu au budget.
- 8710.4451.06 **Dividende Sogaval SA** **+400'000.00**
La politique de distribution des dividendes appartient aux instances des sociétés concernées. Elle est décidée en fonction de leurs résultats ainsi que de leur stratégie et peut différer des montants portés au budget.

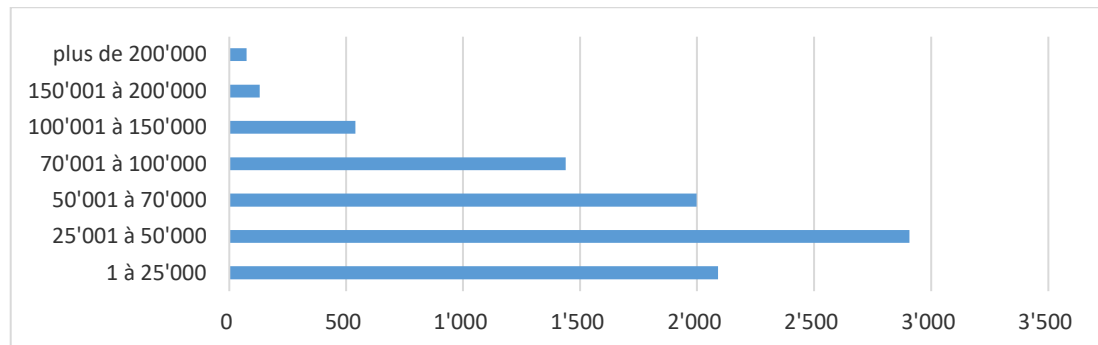
Finances et impôts

	<i>Résultat</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	14'093'550	64'436'600
Comptes	16'012'188	67'431'589
Ecart en CHF	1'918'638	2'994'989
Ecart en %	13.61	4.65

9100 Impôts des personnes physiques

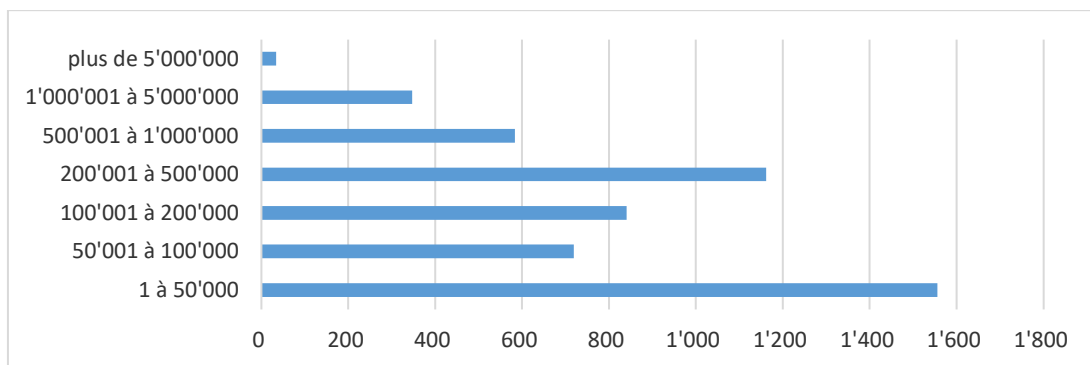
Répartition par classe des revenus fiscaux des personnes physiques pour l'année 2023

Classes <i>Revenus en CHF</i>	Contribuables		Revenus imposables		Impôts facturés	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>
1 à 25'000	2'089	23	25'406'900	5	891'834	3
25'001 à 50'000	2'908	32	113'727'900	24	5'458'062	17
50'001 à 70'000	1'998	22	118'149'200	24	7'212'374	23
70'001 à 100'000	1'438	16	117'833'600	24	8'443'404	27
100'001 à 150'000	540	6	63'827'100	13	5'205'022	17
150'001 à 200'000	131	1	22'671'900	5	2'007'449	6
plus de 200'000	75	1	22'053'200	5	2'066'797	7
Total	9'179	100	483'669'800	100	31'284'942	100



Répartition par classe des fortunes des personnes physiques pour l'année 2023

Classes <i>Fortune en CHF</i>	Contribuables		Fortunes imposables		Impôts facturés	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>	<i>Montants</i>	<i>%</i>
1 à 50'000	1'556	30	31'555'000	2	57'382	1
50'001 à 100'000	719	14	52'222'000	3	107'861	2
100'001 à 200'000	841	16	122'416'000	6	275'158	5
200'001 à 500'000	1'162	22	370'174'000	20	888'715	16
500'001 à 1'000'000	584	11	404'290'000	21	1'090'757	20
1'000'001 à 5'000'000	347	7	621'096'000	33	2'021'253	37
plus de 5'000'000	34	1	294'503'000	16	997'752	18
Total	5'243	100	1'896'256'000	100	5'438'877	100



9100.3181.01 Remises d'impôts -11'846.30

Le traitement des demandes de remise d'impôts est pris en charge par le canton. Le nombre de dossiers acceptés ayant été inférieur aux prévisions budgétaires, le montant comptabilisé est en baisse pour la période considérée.

9100.3602.00 Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF) +63'055.33

9100.4602.00 Impôt sur immeubles bâtis (art. 188 LF) +154'486.05

La fortune et son rendement sont imposables dans la commune de domicile du contribuable, laquelle reverse à la commune de situation des immeubles bâtis une part d'impôt correspondant à 3 ‰ de la valeur fiscale. Une modification du taux de rétribution, non connue lors de l'établissement du budget, explique les écarts constatés.

9100.4000.00 Impôt sur le revenu -898'731.65

Les projections sont inférieures à celles établies lors de l'élaboration du budget. Cet écart s'explique principalement par une incidence plus marquée des effets financiers liés à l'indexation des taux communaux visant à compenser la progression à froid, ainsi que par un impact de la révision fiscale plus important que celui budgété.

9100.4000.01 Impôt sur les bénéfices de liquidation -49'690.90

Ce poste concerne l'impôt sur les bénéfices de liquidation en cas de cessation définitive de l'activité indépendante. Il est difficile de dégager une tendance lors de l'élaboration du budget, puisqu'il s'agit de cas particuliers. Peu de cas ont été traités lors de la période sous revue.

9100.4002.00 Impôt prélevé à la source +2'460'492.74

La perception de cet impôt est assurée par le canton. La commune comptabilise les acomptes trimestriels, tandis que le décompte définitif est établi au cours de l'année suivante. Il apparaît que les acomptes versés par le canton ont été sous-évalués au regard du montant final perçu. Le budget 2026 a été corrigé en conséquence.

9100.4022.03 Impôt sur gains immobiliers +277'000.40

Ce poste est directement influencé par le volume des transactions immobilières et les prix du marché, des éléments difficiles à anticiper avec précision lors de l'établissement du budget. La part communale correspond aux deux tiers de l'impôt notifié par le canton, après déduction des frais administratifs.

9100.4023.00 Droits de mutations +453'134.60

Conformément à la loi cantonale sur les droits de mutation applicable aux transactions immobilières, un droit de mutation communal peut être perçu jusqu'à concurrence de 50 % du droit cantonal. Cette hausse résulte principalement de la survenance d'un cas d'importance.

9100.4024.00 **Impôt sur successions et donations** **+203'635.70**

Ce poste ne peut être évalué avec exactitude, dans la mesure où il dépend principalement du nombre de décès intervenus au cours de l'année. Il convient de préciser que cet impôt ne concerne que les successions hors ligne directe et que les taux applicables varient selon le degré de parenté, entre 10 et 25 %. Dans une moindre mesure, les donations entre vifs sont également soumises à cet impôt, à l'exception de celles consenties en ligne directe.

La répartition entre le canton et les communes s'effectue selon les mêmes modalités que pour l'impôt sur les gains immobiliers. L'augmentation enregistrée dans les comptes 2025 repose essentiellement sur la survenance d'un cas d'importance.

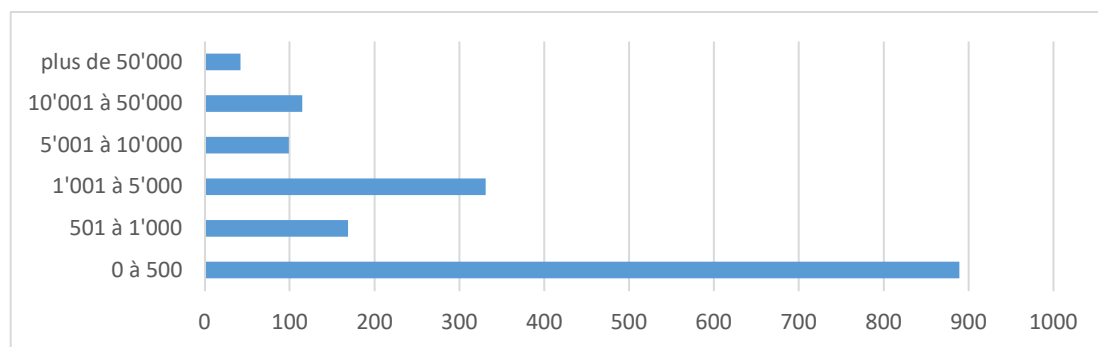
9100.4270.00 **Amendes fiscales** **-17'750.00**

Cette rubrique ne peut être évaluée avec précision, dans la mesure où elle dépend des cas de soustractions d'impôts survenus au cours de l'exercice. Il apparaît que les prévisions se sont révélées trop optimistes.

9110 Impôts des personnes morales

Répartition par classe des impôts totaux facturés aux personnes morales (bénéfice, capital et impôt foncier) pour l'année 2023

Classes Montants en CHF	Contribuables		Impôts facturés	
	Nombre	%	Montants	%
0 à 500	889	54	90'337	1
501 à 1'000	169	10	121'332	1
1'001 à 5'000	331	20	815'585	7
5'001 à 10'000	99	6	687'072	6
10'001 à 50'000	115	7	2'401'123	20
plus de 50'000	42	3	8'051'157	66
Total	1'645	100	12'166'606	100



9110.4010.00 **Impôt sur le bénéfice** **-265'120.24**

De manière générale, les performances des sociétés de capitaux sont conformes aux prévisions budgétaires. La diminution des recettes s'explique essentiellement par un impact légèrement plus marqué des crues du Rhône sur les résultats de certaines d'entre elles.

9110.4010.01	Impôt minimum	+72'149.24
	Cet impôt est perçu, en lieu et place de l'impôt sur le bénéfice et le capital, uniquement s'il est plus élevé que ce dernier. Calculé sur la base du chiffre d'affaires des entreprises, il est par essence difficile à prévoir. Aucun élément concret ne permettait d'anticiper une augmentation.	
9110.4021.00	Impôt foncier	+111'288.10
	L'écart par rapport au montant inscrit au budget s'explique par une sous-estimation de ce dernier, au regard des constructions et outils de production effectivement recensés au 31.12.2025.	
9610	Intérêts	
9610.3406.00	Intérêt emprunt à long terme	+141'467.55
	Le recours à l'emprunt a été temporairement accru, notamment en raison des dépenses exceptionnelles engagées pour faire face aux crues du Rhône et à leurs conséquences. Il convient toutefois de relever que l'endettement a été réduit de 4 millions de francs en cours d'exercice.	
9610.4401.00	Intérêts de retard et frais récupérés	+81'035.59
	Ce poste est influencé par les comportements de paiement des débiteurs de la commune. Il dépend également du recouvrement des frais de réquisition de poursuites, avancés par la municipalité, lorsque ces poursuites sont finalement payées par les débiteurs.	
9631	Autres bâtiments et titres du patrimoine financier	
9631.3431.00	Entretien bâtiments du patrimoine financier	-28'529.67
	Une partie des travaux planifiés a dû être reportée en raison de la surcharge de travail liée à la remise en état de certains bâtiments communaux endommagés lors des crues du Rhône de l'été 2024.	
9631.3439.00	Energie bâtiments loués	+6'490.75
	L'écart observé s'explique principalement par une augmentation significative des consommations électriques, liée au chantier de réfection du bâtiment ex-Park Divonne, à la suite des inondations de juin 2024.	
9631.3439.02	Impôts, taxes et charges de copropriétés	-8'563.32
	La gestion de certains objets immobiliers, propriétés de la ville, a été confiée à une agence immobilière locale. L'évolution constatée est due à la diminution générale des charges de copropriétés.	
9631.3439.03	Matériel et mobilier bâtiments loués	+ 8'017.70
	La ville met en location certains biens dont elle est propriétaire qui incluent des équipements. Les coûts liés à l'entretien ou au renouvellement du matériel peuvent occasionner des dépassements par rapport au budget prévu.	
9631.3439.04	Frais d'actes	+18'676.78
	Le montant budgété est basé sur des valeurs moyennes, car il n'est pas possible de connaître à l'avance quelles transactions immobilières seront négociées et actées durant l'exercice comptable. Plusieurs transactions, dont certaines d'importance, ont été conclues en 2025, ce qui explique le montant élevé des frais d'acte, émoluments et taxes pris en charge par la commune.	
9631.4260.00	Remboursements et participations de tiers	+370'000.00
	Un acompte d'indemnisation a été versé par l'assurance bâtiments à la suite des crues du Rhône. Le montant reçu a été imputé dans différents comptes,	

en fonction du type de bâtiments et d'installations concernés (comptes nos 0291.4260.00 et 0291.6350.00 pour les bâtiments administratifs, 9631.4260.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 6150.4260.01 pour les aménagements extérieurs).

9631.4430.00 Locations et DSDP (sauf parkings) +237'310.00

Lors de l'élaboration du budget 2025, seules les recettes locatives correspondant aux contrats en cours ont été prises en compte. Les montants complémentaires s'expliquent par la signature de nouveaux contrats, ainsi que par des ajustements intervenus ultérieurement sur certaines locations. Le transfert d'une recette initialement budgétée sur le compte 9631.4430.01 explique également une partie de la hausse de cette rubrique.

9631.4430.01 Locations parkings privatifs (TVA) -95'354.15

Le changement de nature d'une location (places de parc en DSDP) explique cette tendance à la baisse. La recette afférente est comptabilisée sur le compte 9631.4430.00.

9690 Patrimoine financier autre

9690.4419.00 Rachats ADB Impôts pers. physiques -72'128.66

9690.4419.01 Rachats ADB autres impôts -6'033.25

Une attention particulière est accordée aux actes de défaut de biens, ceux-ci se prescrivant 20 ans après leur délivrance. Malgré ces démarches, il convient de constater que le montant budgété n'a pas pu être atteint.

9900 Amortissements et mouvements des fonds

9900.3300.10 Amortissement, Routes et voies de communication +220'618.55

9900.3300.20 Amortissement, Aménagement des eaux -29'963.00

9900.3300.30 Amortissement, Autres ouvrages de génie civil +38'363.00

9900.3300.40 Amortissement, Terrains bâtis +512'800.00

9900.3300.60 Amortissement, Biens mobiliers -114'649.00

9900.3320.90 Amortissement, Autres immob. incorporelles -9'324.34

9900.3660.20 Amortissement Subv. d'investissement -236'232.00

Les règles d'amortissement doivent répondre aux exigences du modèle comptable harmonisé II (MCH2). Celui-ci prévoit un taux d'amortissement uniforme pour chaque type d'objet, à appliquer sur la valeur résiduelle des actifs.

Les différences constatées dans les divers comptes qui enregistrent les amortissements (y compris ceux des services autofinancés de l'eau, de l'épuration et de l'élimination des ordures) sont la conséquence des investissements effectivement réalisés en 2025. Considérés dans leur globalité, les amortissements comptables directs s'établissent à près de CHF 13'721'145.21 en 2025, alors qu'ils étaient budgétés à CHF 13'552'000.‑.

9900.3894.00 Attribution réserve de politique budgétaire +1'500'000.00

Le Conseil municipal a décidé de doter la réserve de politique budgétaire d'un montant de 1.5 million en 2025, au vu des résultats positifs enregistrés.

Rappelons que la réserve de politique budgétaire est un outil introduit avec le MCH2. Il s'agit d'un compte de réserve spécifique, inscrit dans le capital propre, assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage. Elle est destinée à couvrir les éventuels futurs déficits du compte de résultat. Sa dotation, conformément à l'article 85 de l'ordonnance sur la gestion financière des communes, relève de la compétence de l'exécutif.